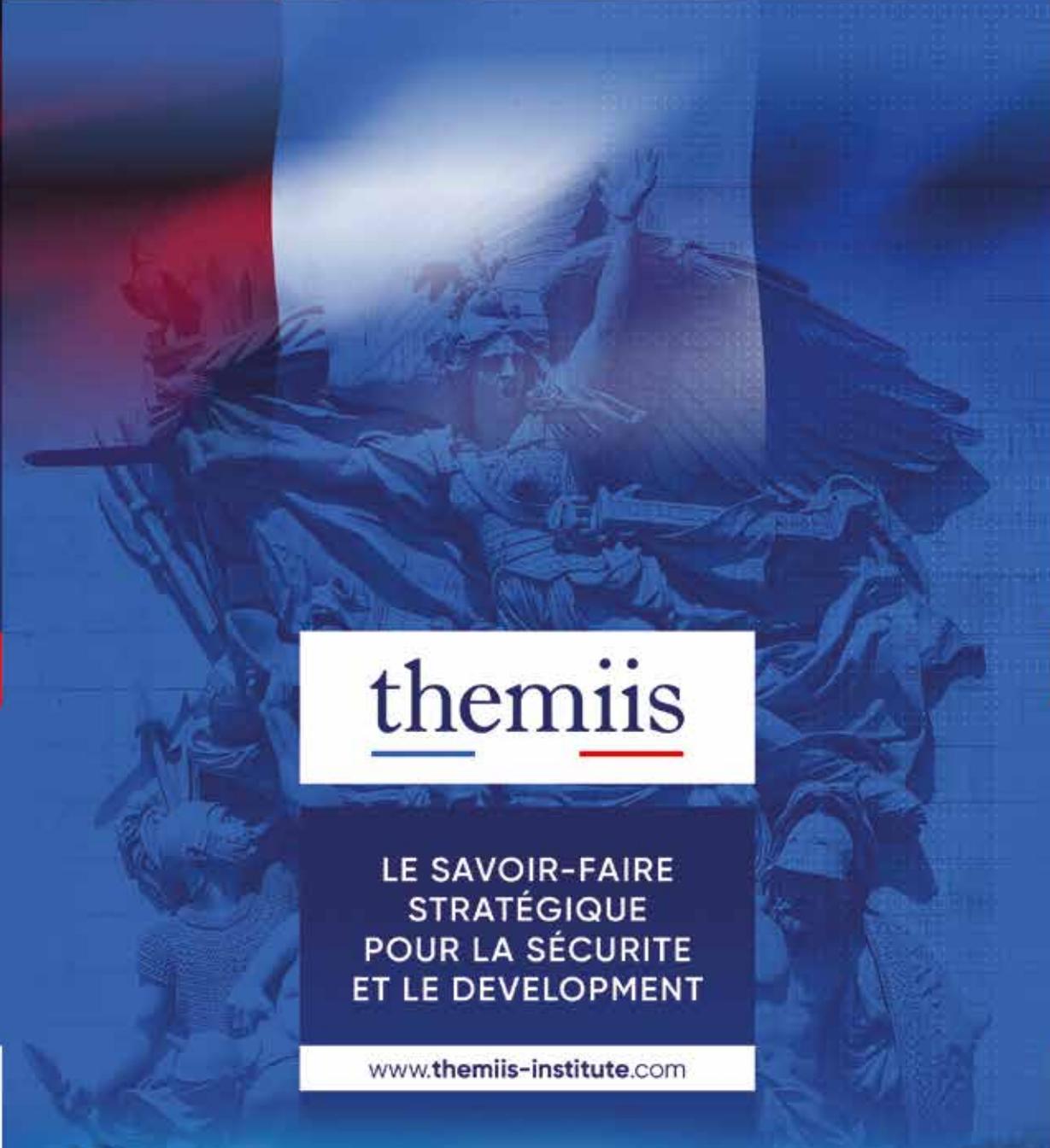


Édition
2024

GUIDE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE DÉFENSE



ASSOCIATION FRANÇAISE FRÈRES D'ARMES



themiiis

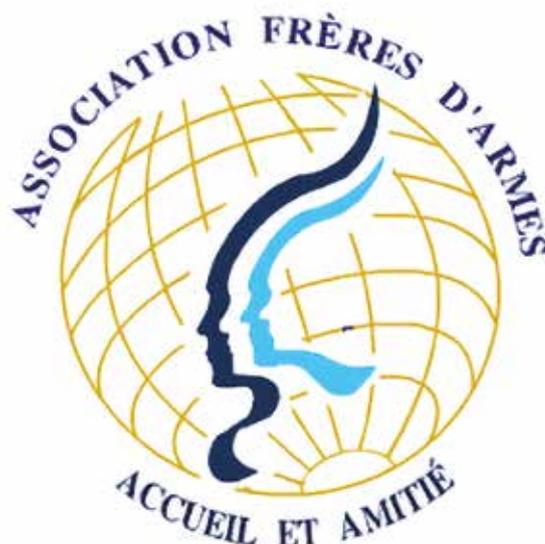
LE SAVOIR-FAIRE
STRATÉGIQUE
POUR LA SÉCURITÉ
ET LE DEVELOPPEMENT

www.themiis-institute.com



GUIDE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE DÉFENSE

ÉDITION 2024



GUIDE RÉDIGÉ À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION
« FRÈRES D'ARMES »

ÉCOLE MILITAIRE - case G - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07

Tél. : 01 44 42 45 06

Site Web : www.freresdarmes.org - E-mail : freresdarmes@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Général de Division (2S) Philippe Delbos
Président de l'Association Frères d'Armes

Rédacteur en Chef : Général de brigade aérienne (2S) Didier Oustric
Secrétaire Général de l'Association Frères d'Armes

Photocomposition - Impression : PRINTCORP - 8, rue Jean-Pierre Timbaud - 75011 PARIS -
Tél. : 01 55 28 87 00

N.B : L'Éditeur et l'Association déclinent toute responsabilité du fait des erreurs qui auraient pu être insérées dans cet ouvrage ou des modifications législatives intervenues pendant sa diffusion.

ISSN : 2270.4817



SOMMAIRE

Éditoriaux.....	4
L'organisation en matière de défense en France.....	15

A - Gouvernement et services officiels

Le président de la République.....	19
Le Premier ministre.....	19
Le Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale.....	21
Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.....	23
Le ministre des Armées.....	29
L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.....	31
Le Secrétariat général pour l'administration.....	33
Le Contrôle général des armées.....	35
La Direction générale de l'armement.....	39
Le Chef d'état-major des Armées.....	45
Le Chef d'état-major de l'armée de Terre.....	47
Le Chef d'état-major de la Marine.....	51
Le Chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace.....	55
La Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS).....	59
La représentation diplomatique de la France à l'étranger.....	62
Les ambassades de France.....	63
La représentation française dans les organisations internationales.....	67
La Direction générale de la Gendarmerie nationale.....	69
Le Service de santé des armées.....	73
Les hôpitaux des armées.....	75
Le Service de l'énergie opérationnelle.....	77
Le Service du commissariat des Armées.....	79

B - Communication de Défense

La communication de Défense.....	83
La Délégation à l'information et à la communication de la Défense.....	83
Liste des principales revues militaires et de défense.....	87

C - Enseignement de Défense

L'institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).....	95
L'enseignement relevant du ministre des Armées.....	96

D - Organismes indépendants s'intéressant aux relations internationales de défense.....	123
------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

E - Mémoire et Patrimoine

Le Service historique de la Défense.....	129
Les Musées de la Défense.....	132
La délégation au patrimoine de l'armée de Terre.....	133
Les musées de Tradition de l'armée de Terre.....	134
Le musée des Troupes de Marine et le Centre d'histoire et d'études des troupes d'Outre-Mer (CHETOM).....	136
Les autres Centres de documentation et bibliothèques spécialisées dépendant du ministère des Armées.....	137

F - Vie Associative

L'association française Frères d'Armes.....	141
L'association française « la Saint-Cyrienne ».....	142
L'association « l' Alliance Navale des anciens élèves de l'école navale ».....	144
Le réseau des Alumni de l'école de l'air (AEA).....	147
Le Trèfle.....	150
L'Alumni de l'École de Guerre.....	151
L'association « Solidarité Défense ».....	152
L'association d'anciens élèves d'écoles militaires françaises.....	153
L'associations internationales d'anciens combattants.....	155
L'association internationale d'évadés de guerre.....	156
L'association internationale des déportés et internés de la résistance.....	156
L'association internationale des aveugles de guerre.....	156





Éditorial du général d'armée Thierry Burkhard Chef d'état-major des Armées

L'efficacité opérationnelle d'une unité militaire tient avant tout à sa structure de commandement et donc à la compétence des cadres officiers et sous-officiers qui la constituent. Formations initiale et continue revêtent dès lors un aspect fondamental. Le temps qui lui est consacré, le soin porté aux choix des formateurs, la capacité à enseigner les grandes permanences en intégrant les inflexions conjoncturelles sont autant de paramètres qui fondent la crédibilité d'une armée.

Se former dans un autre pays offre des perspectives différentes mais très profitables alors que les caractéristiques de l'environnement stratégique imposent de s'allier pour réussir. En plus de s'approprier des méthodes et des techniques parfois inhabituelles, s'instruire au milieu de frères d'armes de nationalités différentes permet de percevoir la réalité du monde sous un autre angle. Cet aspect culturel est le plus intéressant pour le soldat, le marin ou l'aviateur en formation et le plus bénéfique pour les armées d'origine et d'accueil. C'est ce que j'appelle « l'interopérabilité humaine », la plus importante à mes yeux.

C'est pourquoi je souhaite que les instructeurs et les stagiaires français aient à cœur de faire partager notre culture stratégique et tactique, notre conception du combat et du commandement ainsi que notre manière d'appréhender les défis qui se présentent à nous. Non pas pour les imposer mais afin qu'elles soient bien comprises. Simultanément, j'encourage les stagiaires en provenance des pays alliés et partenaires de la France à faire part de leur expérience et de leurs convictions. Ils sont les dignes représentants de leurs armées. Nous devons profiter de leurs visions du monde et de ses enjeux. Comprendre l'autre en profondeur, avec la subtilité qui permet de bâtir des relations durables, est une marque de notre détermination à agir en coalition, en respectant les contraintes et les exigences de chacun.

Cet enrichissement mutuel demande un certain renoncement au quotidien et des efforts intellectuels, notamment linguistiques. Je sais toutefois que la fraternité d'armes n'est pas un vain mot ; elle se vit dans la même volonté de servir notre pays. L'association Frères d'armes qui œuvre pour accueillir les stagiaires internationaux et leurs familles en formation en France est à ce titre un relais essentiel. Je salue son action très efficace d'autant plus qu'après les scolarités, l'association est en charge de maintenir les liens et ainsi la valeur de l'interopérabilité humaine.

À vous, chers Frères d'armes, dont les armées nous font l'honneur de nous confier une part de votre formation, je vous souhaite d'approfondir vos compétences militaires. Pour certains avec vos familles, j'espère que vous vivrez tous en France un séjour riche et exaltant.



Éditorial de Madame Alice Rufo, Directrice générale des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées

Depuis deux ans, le retour de la guerre sur le sol européen est une réalité tangible et la grammaire des conflits dits de « haute intensité » a fait sa réapparition dans les réflexions stratégiques. La dégradation de l'environnement sécuritaire se manifeste également par la multiplication d'actions malveillantes demeurant sous le seuil de la conflictualité. La succession de crises de toute nature, qui s'additionnent sans pour autant s'annuler, révèle également les chaînes d'interdépendances issues de la mondialisation.

Dans ce contexte, nos compétiteurs poursuivent leurs stratégies hybrides pour saper les socles de l'ordre international et la solidité de nos partenariats, affaiblir les forces morales de la Nation et fragiliser la cohésion de nos sociétés. Ils mènent une politique d'altération de la crédibilité de nos modèles démocratiques, en particulier dans le cadre des processus électoraux. Les menaces cyber, au-delà du recueil de renseignement, ainsi que les manœuvres informationnelles, font pression sur la prise de décision et visent à alimenter les tensions sociales.

Dès lors, nos sociétés doivent parfaire leur résilience, afin de faire face à des actions de subversion visant les institutions comme les populations. Très récemment, le ministre des Armées Sébastien Lecornu soulignait ainsi combien « en étant dans un chantage aux matières premières agricoles ou aux hydrocarbures [...] nos compétiteurs pourraient organiser des famines et donc potentiellement des flux migratoires qui peuvent toucher demain l'Europe ». Ces stratégies, combinaisons intégrées de modes d'actions multiples, visent en effet à produire des effets dans tous les champs et milieux. Certains domaines sont plus exposés que d'autres, en fonction de nos degrés de dépendance. Il en va ainsi des ressources critiques, éléments non-renouvelables essentiels pour le développement technologique et économique d'une société moderne – un simple téléphone portable en contient une quarantaine de types, tels le cobalt ou le gallium – qui vont redéfinir les rapports commerciaux, économiques et de dépendance futurs. Un scénario d'émission carbone « Net 0 » en 2050 au niveau mondial, et le passage d'une dépendance globale des énergies fossiles vers les minerais, provoqueront des tensions importantes sur les métaux critiques. Dans le champ agricole, le comportement de certains compétiteurs en matière de géopolitique des grains laisse présager des stratégies d'exploitation coercitive de ces liens de dépendance vis-à-vis des céréales. Dès lors, il nous faut regagner au plus vite notre « souveraineté minérale » et conforter notre souveraineté alimentaire, au risque d'une érosion de celles-ci et d'une recomposition de la hiérarchie des puissances qui se ferait au détriment des nations incapables de s'adapter à ce nouvel environnement. Enfin, les flux migratoires de réfugiés et personnes entrées clandestinement sur le territoire européen font eux aussi l'objet d'une instrumentalisation croissante par un certain nombre d'acteurs étatiques, faisant entrer la mobilité humaine dans la panoplie des stratégies hybrides d'Etats qui utilisent le levier migratoire à des fins politiques de pression, voire de déstabilisation.

Dès lors, la dimension multinationale de la lutte contre les stratégies hybrides adverses nécessite un investissement significatif pour nous mobiliser et nous coordonner, entre partenaires et alliés. Entre frères d'armes, il est fondamental d'appréhender de manière commune les défis qui se présentent à nous. Cela implique de développer une culture stratégique partagée, de structurer des interdépendances choisies et de parvenir à engager des forces d'action communes sur ces théâtres d'opération nouveaux.

Dans ce contexte troublé, l'association Frères d'Armes participe à l'accueil et au parrainage des officiers étrangers en stage au sein de l'Enseignement militaire supérieur français. Ce faisant, elle contribue à une meilleure compréhension mutuelle et promeut les valeurs d'entraide, de solidarité et de respect. La DGRIS continuera de lui apporter tout son soutien.



Éditorial du général de corps d'armée Régis Colcombet

Directeur de la coopération de sécurité et de défense du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

La Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense a pour mission de concevoir et de conduire, au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la coopération structurelle de la France avec ses États partenaires dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Complémentaire de la coopération opérationnelle menée dans leurs domaines respectifs par le ministère des Armées et le ministère de l'Intérieur, la coopération structurelle vise au renforcement capacitaire – humain et logistique – des armées ou forces de sécurité des pays partenaires, à moyen et long terme. Ses principaux modes d'action sont le conseil, l'appui à la constitution de capacités mais surtout, la formation de cadres.

A ce titre, chaque année, la DCSD finance, accompagne et facilite la mise en stage de plus de 1 200 stagiaires internationaux, originaires d'environ 80 pays. C'est donc tout naturellement que la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense soutient et appuie depuis toujours cette remarquable association, « Frères d'Armes », qui prolonge et complète son action.

En effet, depuis près de 40 ans, « Frères d'Armes » mène une action extraordinaire au profit de ces stagiaires étrangers, qui sont la raison d'être de sa mission. Connaissance et compréhension de l'autre, respect et surtout amitié sont au cœur des principes qu'elle met en œuvre pour faciliter la vie des stagiaires en France et contribuer ainsi à leur accueil, à celui de leurs familles et permettre tout au long de l'année une scolarité sereine.

Parmi les nombreuses initiatives qu'elle développe, l'association met à disposition de tous ce guide des relations internationales de défense (GRID), outil indispensable et très complet, pour faciliter la compréhension de l'environnement dans lequel les stagiaires auront à évoluer. Elle œuvre également avec succès pour maintenir le lien, une fois la scolarité terminée, en les informant chaque année, sur l'évolution de la politique de défense de la France.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des membres de « Frères d'Armes », tous les bénévoles mais aussi les familles qui s'engagent en soutien de nos frères d'armes, pour bâtir cette amitié et cette fraternité communes, qui constituent le plus bel investissement pour l'avenir.

A tous, excellentes scolarités. Vous pouvez compter sur le soutien de la DCSD, pendant ce séjour en France, mais plus encore, au travers du partenariat de confiance et d'amitié qui lie nos pays, lorsque vous serez de retour chez vous.



Éditorial du général de corps d'armée Benoit Durieux Directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale et de l'Enseignement militaire supérieur

La Direction de l'Enseignement militaire supérieur (DEMS), qui regroupe notamment le CHEM et l'École de guerre, forme les élites militaires de la France et celle des pays amis et alliés qui nous confient certains de leurs meilleurs officiers. L'actuelle promotion du CHEM compte ainsi sept stagiaires internationaux venant d'autant de pays alliés, tandis que l'École de Guerre accueille cette année 91 officiers des trois armées, de la gendarmerie et des services issus de 65 pays des cinq continents. Ce nombre de stagiaires étrangers ira croissant l'année prochaine, renforçant toujours plus la dimension internationale de l'Enseignement militaire supérieur, réaffirmée par la récente création de l'Académie de Défense de l'Ecole militaire, l'ACADEM, le 26 octobre 2023.

Celle-ci regroupe sur le site de l'Ecole militaire une vingtaine d'organismes de formation, d'enseignement, de doctrine et de recherche en stratégie et en géopolitique. L'ensemble constitue un pôle sans équivalent en Europe sur le plan des études de défense, au service de la pensée stratégique. La mission de l'ACADEM est de faciliter l'action de ses membres et de favoriser cette influence en mettant en commun les travaux et événements des organismes qui la composent et en établissant des passerelles avec le monde académique français, européen et international, spécialement nos partenaires et alliés.

Ce contexte rend d'autant plus importante la présence d'officiers internationaux sur le site de l'Ecole militaire. Un brassage de cultures et d'expériences s'effectue au quotidien dans tous les groupes de stagiaires des différentes écoles. Les contacts noués et les amitiés parfois indéfectibles qui se créent sont indéniablement un investissement pour l'avenir des coopérations entre nos pays et l'interopérabilité entre nos armées.

L'association « Frères d'Armes », qui existe depuis 1984 et est désormais installée dans les locaux même de la DEMS, joue un rôle prépondérant dans ce processus, facilitant en particulier l'intégration des officiers étrangers scolarisés en France et de leurs familles. Ses activités sont en effet multiples, allant du parrainage des stagiaires internationaux, à la publication d'un livre d'accueil et d'un guide des relations internationales de défense qui leur sont destinés, l'organisation d'activités à caractère à social tout au long de l'année ou le soutien financier de certains camarades étrangers se trouvant dans des situations difficiles. Enfin, l'association s'efforce de pérenniser les liens établis avec ces officiers après le retour dans leurs pays d'origine, en leur envoyant régulièrement différentes publications relatives à la politique de défense de la France. Je n'oublie pas d'évoquer également le rôle joué par « Frères d'Armes » dans la mise en valeur et l'entretien des liens historiques et d'amitié que nous avons avec certains pays, notamment africains, qui ont combattu à nos côtés lors des derniers conflits mondiaux.

Pour toutes ces raisons, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'équipe de direction de « Frères d'Armes » pour son engagement au profit des stagiaires internationaux. Nul doute que cette belle et noble mission continuera d'aider des générations d'officiers à mieux comprendre les différences et à agir ensemble dans la confiance le moment venu, contribuant à l'émergence d'un monde plus sûr et plus uni.



Copyright © Frères d'Armes

Éditorial du général de division (2S) Philippe Delbos, président de l'association « Frères d'Armes »

Éditorial du général de division (2S) Philippe Delbos, président de l'association « Frères d'Armes »

Placée lors de sa création en 1984 « sous le haut patronage du président de la République », l'association Frères d'Armes a pour objectif de développer les liens de solidarité et d'amitié entre militaires français et étrangers à l'occasion de stages, de formations ou d'activités communes et de promouvoir ainsi les valeurs de fraternité d'armes, de partenariat et d'interculturalité.

En liaison étroite avec le ministère des Armées et avec la direction de la coopération de sécurité et de défense du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'association participe à mettre en perspective les valeurs qui fondent l'éthique de l'engagement militaire et à préserver la mémoire des soldats de toutes nationalités ayant combattu avec la France.

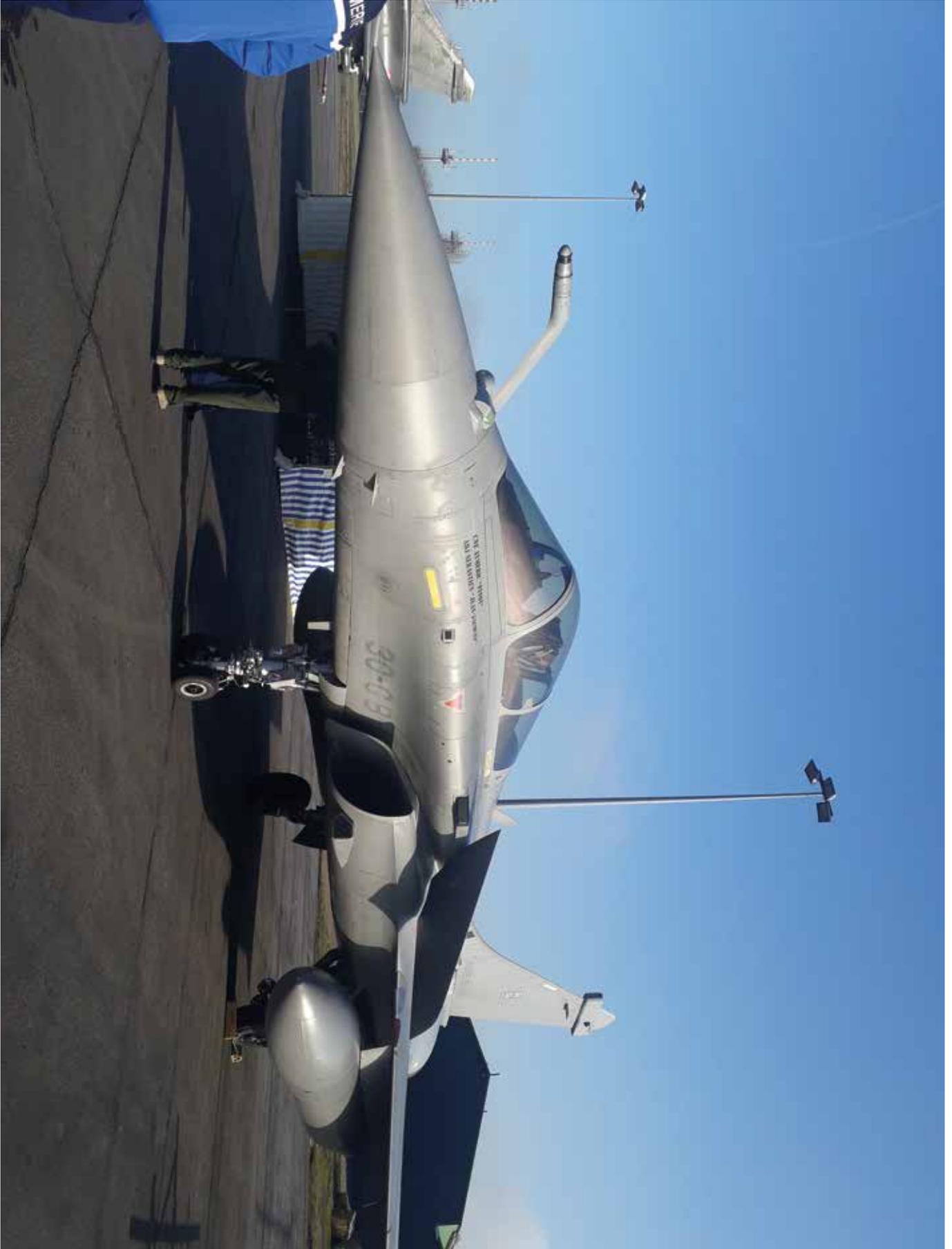
Ainsi, elle accueille et parraine chaque année les officiers stagiaires internationaux de l'École de Guerre et des écoles de l'armée de Terre, réalise des documents de liaison et d'information à l'intention de tous les stagiaires étrangers, actuels et anciens, et entretient des partenariats avec les écoles militaires de nations amies. Le développement du réseau et le rayonnement de la fraternité d'armes renforcent les valeurs de générosité et de d'humanisme de notre pays et de nos partenaires.

Le « Guide des Relations Internationales de Défense » (GRID 2024) répond au besoin, confirmé chaque année par les retours des stagiaires et de très nombreux acteurs des relations internationales, de disposer d'un document simple, pratique et actualisé regroupant toutes les informations nécessaires à une intégration rapide et à une bonne compréhension des structures militaires française.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes du ministère des Armées et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui ont participé à la mise à jour de ce document, ainsi que tous les organismes, entreprises et individuels qui nous soutiennent.

Je souhaite tout particulièrement aux stagiaires et futurs stagiaires internationaux de l'enseignement militaire français et à leurs familles de passer un bon séjour en France et de profiter de la richesse des connaissances académiques, des entraînements et exercices, de la réflexion personnelle et collective, ainsi que des liens de fraternité d'armes qui resteront un atout essentiel de leur stage.

Frères d'Armes, qui fête ses 40 années d'existence en 2024, rééditera l'ouvrage historique de référence, « Héros méconnus », à la gloire des combattants africains et malgaches engagés sous le drapeau français pendant les deux derniers conflits mondiaux. Ce livre représente un témoignage fort de la reconnaissance de la France pour ces combattants qui ont grandement participé à la libération de la France. Et, parce qu'ils ne sont plus « méconnus », mais bien reconnus comme des « Frères d'Armes » qui sont mis à l'honneur, l'association a décidé de faire porter ce nom à la nouvelle édition. Ce sera, plus que jamais, notre flambeau, la référence de ce que représente le sacrifice du soldat loin de sa terre natale et de la force éternelle de la fraternité d'armes.



L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE EN FRANCE

La constitution de la V^e République régit l'organisation des pouvoirs en matière de défense entre le président de la République, le Premier ministre et le ministre des Armées.

La modification de la constitution en 2008 a renforcé le rôle du parlement, aussi bien en termes d'information et de proposition que de décision, et de contrôle dans tout le champ de la sécurité nationale.

Le président de la République

Le président de la République est le chef des armées (article 15 de la Constitution). Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Il décide l'emploi des forces et détient à cet effet la responsabilité et le pouvoir d'engager le cas échéant les forces nucléaires.

Il préside le conseil de politique nucléaire et le conseil de défense et de sécurité nationale (ce dernier est compétent pour toute question de défense et de sécurité et peut se réunir en formations spécialisées : conseil national du renseignement ou conseil restreint pour les problématiques liées aux opérations extérieures).

Le Premier ministre

Il est le garant de l'action gouvernementale dans tout le champ de la défense et de la sécurité nationale.

Il dirige l'application de l'ensemble des décisions prises en conseil de défense et de sécurité nationale.

Il dispose de l'administration et de la force armée et assume devant le parlement, avec les ministres concernés, la responsabilité des différentes politiques qui concourent à la sécurité nationale.

Il s'appuie sur le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), qui coordonne la préparation et s'assure de la mise en œuvre des mesures concourant à la stratégie de sécurité nationale.

Le rôle renforcé du Parlement

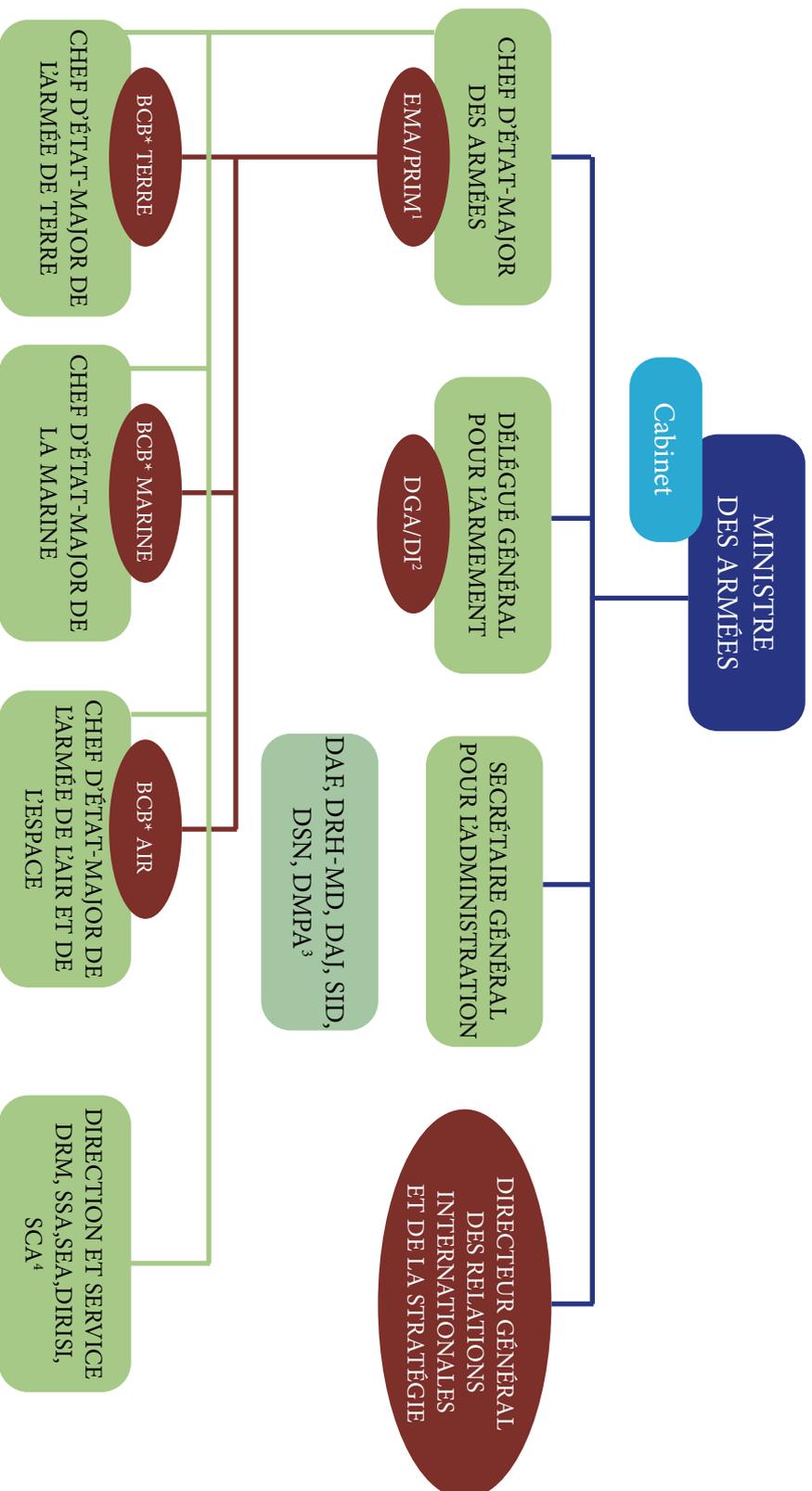
Le parlement est associé à la définition de la stratégie de sécurité nationale.

Les interventions extérieures des forces armées font l'objet d'une procédure d'information et, pour une durée supérieure à quatre mois, d'une autorisation par le parlement (article 35 de la constitution).

Le ministre des Armées

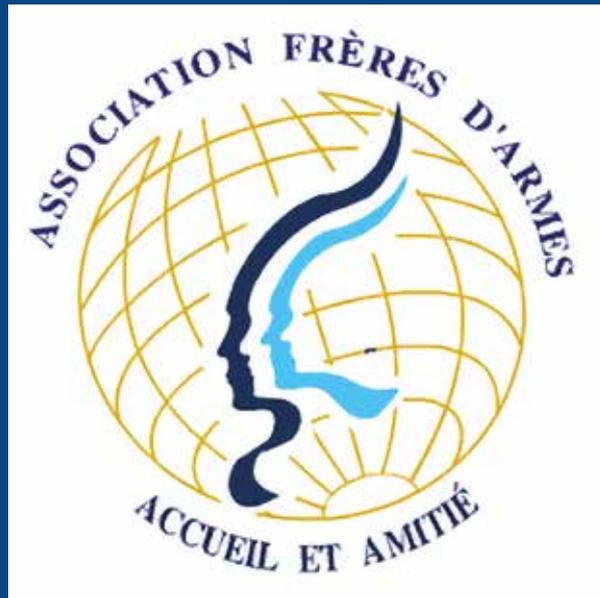
Le ministre des Armées prépare et met en œuvre la politique de défense dont elle assume, avec le Premier ministre, la responsabilité devant le Parlement.

LA FONCTION INTERNATIONALE DU MINISTÈRE DES ARMÉES



- 1 - État-major des armées - Pôle relations internationales militaires
- 2 - Direction générale de l'armement - Direction du développement international
- 3 - Direction des affaires financières (DAF), Direction des ressources humaines du ministère des Armées (DRH-MD), Direction des affaires juridiques (DAJ), Service d'infrastructure de la Défense (SID), Direction du service national (DSN), Direction de la mémoire et du patrimoine et des archives (DMPA)
- 4 - Direction du renseignement militaire (DRM), Service de santé des armées (SSA), Service de l'énergie opérationnelle (SEO), Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI), Service du commissariat des armées (SCA)

* Bureau de coopération bilatérale



Gouvernement
et
Services officiels

Le bureau de l'association « Frères d'Armes »



de gauche à droite :

Vice-président rayonnement : COL (er) Philippe Moreaux

Secrétaire général : GBA (2s) Didier Oustric

Président : GDI (2s) Philippe Delbos

Premier Vice-président : CA (2s) Pierre-Marie Borgeal

Vice-président parrainage : COL Hugues de Roquemaurel de L'Isle

Secrétaire : ADJ Franck Theyse

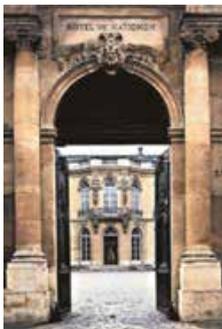
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Le président de la République est le responsable suprême de la politique de défense. À ce titre, il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. Il est le chef des armées et le seul à pouvoir donner l'ordre d'engagement des forces nucléaires. Les grandes décisions et orientations générales en matière de défense sont prises par le président de la République au sein de conseils placés sous sa présidence (Conseil des ministres, Conseil de défense et Comité de défense restreint). En tant que chef des armées, le président est directement conseillé par un officier général, chef de son état-major particulier, assisté d'officiers de chacune des armées. Dans l'exercice de ses responsabilités, il se fait assister par des conseillers et des chargés de mission.

A

LE PREMIER MINISTRE



Le Premier ministre dirige l'action du gouvernement qui assure la mise en œuvre des mesures et grandes orientations décidées par le président de la République et des lois votées par le parlement.

Désigné comme « responsable de la défense nationale » par la constitution (article 21), le Premier ministre assure la direction de la mise en œuvre par le gouvernement des décisions prises dans le domaine de la défense. À ce titre, il est assisté par le Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale qui exerce des fonctions de réflexion, de proposition, de coordination et de réglementation au niveau de la défense générale et de la sécurité nationale.

Le Premier ministre, dans l'exercice de ses responsabilités, dispose d'un cabinet militaire et est assisté par des conseillers et des chargés de mission, notamment pour les affaires diplomatiques, la défense et la coopération.





Le Secrétariat général de la Défense et de la sécurité nationale (SGDSN) est l'un des principaux services sur lesquels s'appuie le Premier ministre pour l'animation et la coordination interministérielles de l'action du Gouvernement.

En liaison étroite avec la présidence de la République, il assiste le chef du gouvernement dans l'exercice de ses responsabilités dans les domaines de la défense et de la sécurité nationales, avec deux fonctions :

- secrétariat au service du président de la République et du Premier ministre pour les instances de haut niveau en matière de défense et de sécurité ;
- prise en charge de responsabilités horizontales d'animation ou d'expertises situées au niveau du Premier ministre pour leur nature interministérielle.

La mission du Secrétaire général de la Défense et de la sécurité nationale recouvre :

- le secrétariat des instances interministérielles de haut niveau (conseils, comités de défense et comités restreints) ;
- la préparation de l'État face aux crises et risques majeurs. Le SGDSN est, à ce titre, chargé d'élaborer une planification de sécurité nationale et de développer une capacité de veille et d'alerte, d'entraînement et de conduite des exercices ;
- le suivi des crises et des conflits internationaux grâce à un dispositif de veille, d'alerte et de synthèse ;
- le contrôle des transferts d'armement et la lutte contre la prolifération ;
- la coordination du renseignement et la protection du secret défense ;
- le renforcement de la sécurité des réseaux et des systèmes d'information de l'État et des services publics ;
- la coordination des actions d'intelligence économique.

Références et adresses :

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Palais de l'Élysée
55-57, rue du Faubourg St-Honoré - 75008 PARIS
Tél. 01 42 92 81 00 -
Site web : www.elysee.fr

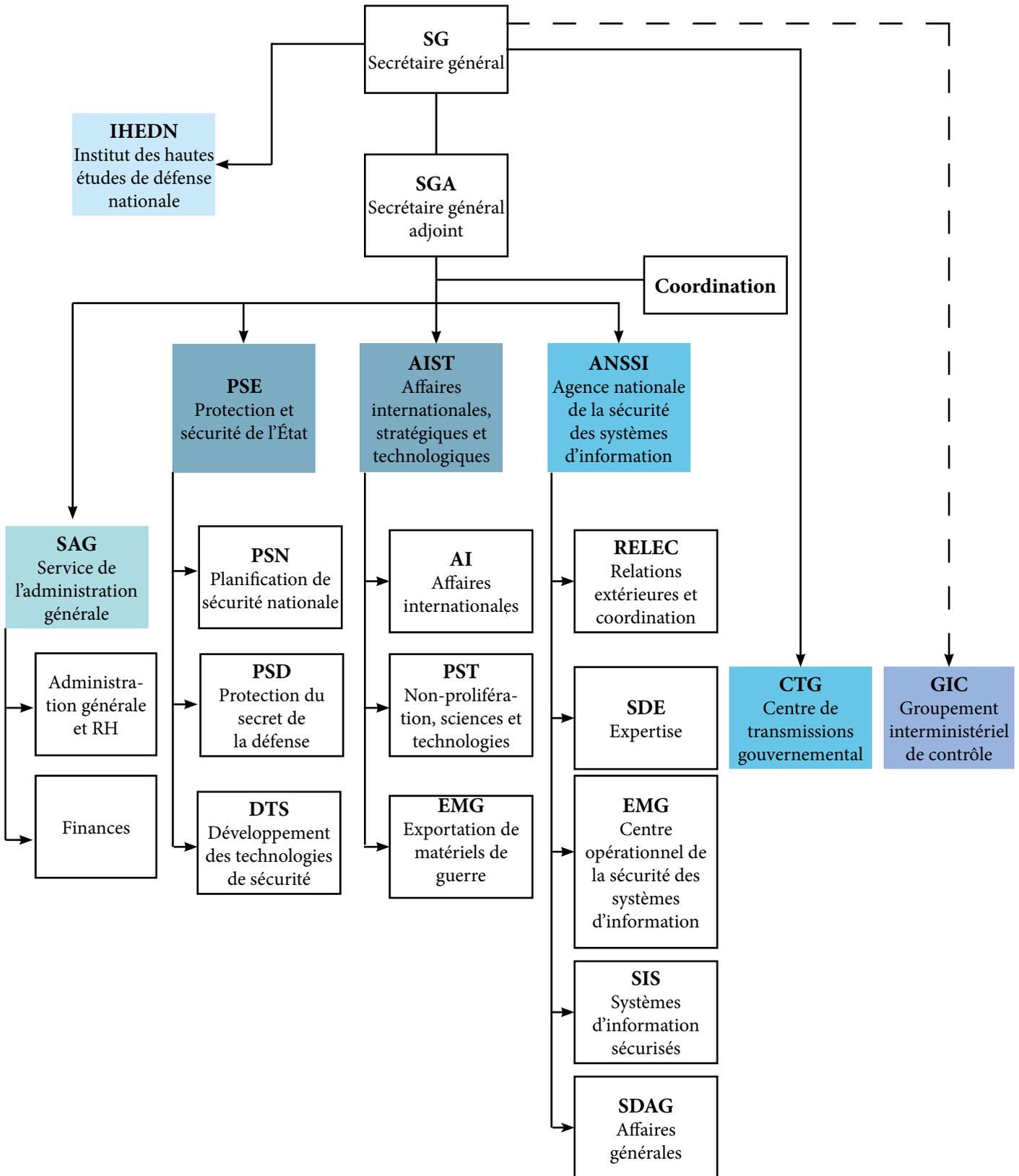
PREMIER MINISTRE

Hôtel Matignon
57, rue de Varenne - 75700 PARIS 07 SP
Tél. 01 42 75 80 00 -
Site web : www.premier-ministre.gouv.fr

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

51, boulevard de Latour Maubourg - 75700 Paris 07 SP
Tél. 01 71 75 80 11 - Site web : www.sgdsn.gouv.fr

Situé au point de convergence de l'ensemble des dossiers intéressant la sécurité intérieure et extérieure de la France, le SGDSN est, à la fois, une administration de mission et opérateur de sécurité





Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a pour mission de concevoir et mettre en œuvre la politique étrangère de la France. Ses priorités sont :

- agir dans le monde pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme ;
- promouvoir les entreprises françaises sur les marchés extérieurs ainsi que l'attractivité de la France à l'étranger ;
- contribuer à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibré de la planète ;
- assurer la présence des idées, de la langue et de la culture française tout en servant la diversité culturelle ;
- assurer la sécurité et l'administration des Français à l'étranger.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'appuie sur un important réseau d'ambassades et de consulats à l'étranger, le troisième au monde après ceux de la Chine et des États-Unis, qui travaillent en lien permanent avec l'administration centrale située à Paris et à Nantes.

En matière de sécurité et de défense, comme dans tous les domaines de l'action de l'État à l'étranger, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères coordonne l'action des départements ministériels compétents et s'appuie en tant que de besoin sur leur expertise. Il présente notamment les positions de la France dans les enceintes internationales, coordonne la négociation des accords et traités bi et multilatéraux de sécurité et de défense et veille à leur bonne application.

Ses priorités dans ce domaine, qui découlent de la « *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* » publiée en décembre 2017, sont : le désarmement et la non-prolifération ; la résolution des crises et conflits dans le monde ; la lutte contre le terrorisme ; la lutte contre la criminalité organisée ; le développement de nos alliances et coopérations, notamment au sein de l'OSCE et l'OTAN, et le renforcement de l'Europe de la défense.

Références et adresses :

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

37, quai d'Orsay 75351 PARIS 07 SP - Tél. : 01 43 17 53 53

www.diplomatie.gouv.fr

Présentation de la Direction de la coopération de sécurité et de défense

La Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) fait partie de la Direction générale des affaires politiques et de sécurité du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. La DCSD a pour mission de mettre en œuvre la coopération structurelle de sécurité et de défense du gouvernement français, définie comme le renforcement capacitaire – humain et logistique – sur le moyen et long terme des armées ou forces de sécurité des pays partenaires de la France. Cette coopération structurelle est différente et complémentaire de la coopération opérationnelle menée par ailleurs par les ministères des Armées et de l'Intérieur. La DCSD la met en œuvre auprès de ses partenaires par l'apport de conseil et d'expertise, des actions de formation en France et à l'étranger et la fourniture de soutien logistique.

La DCSD s'appuie sur un réseau de plus de 300 coopérants (militaires, policiers, gendarmes, experts en protection civile, magistrats, douaniers) implantés dans une cinquantaine de pays, et conduit des actions de coopération avec environ cent quarante pays. Si elle s'inscrit dans la tradition de la coopération française, elle s'adapte et innove en permanence afin de prendre en compte de nouveaux facteurs :

- l'évolution des priorités géographiques et stratégiques de la diplomatie française, avec une réorientation progressive de l'activité de coopération à l'intérieur du continent africain (de l'Afrique sub-saharienne, qui reste toutefois sa principale zone d'effort, vers l'Afrique de l'est), et de l'Afrique vers d'autres régions du monde (zone indopacifique, Proche et Moyen Orient, Balkans) ;
- l'émergence de nouvelles menaces ou problématiques sécuritaires (cybercriminalité, protection civile, risques sanitaires et écologiques, etc.) qui poussent la DCSD à se doter de nouveaux outils ;
- l'augmentation du nombre d'acteurs nationaux internationaux dans le domaine de la sécurité, dont l'Union européenne, qui fait passer la coopération structurelle d'une dimension essentiellement bilatérale à une action multilatérale coordonnée.

La DCSD agit au cœur d'un vaste réseau interministériel (Armées, Intérieur, Économie et Justice), dont elle assure le pilotage stratégique en concertation avec les ministères des Armées et de l'Intérieur. Elle coordonne l'expertise de nombreux acteurs et opérateurs publics et privés, en France et à l'étranger.

Le caractère structurellement interministériel de l'activité de la DCSD se reflète dans son recrutement : la direction est composée de militaires, de policiers et gendarmes, d'experts de la protection civile et de diplomates.

Références et adresses :

DIRECTION DE LA COOPÉRATION DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

57 Boulevard des Invalides - 75007 Paris

Tél : 01 43 17 88 36

Site web : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/defense-et-securite/cooperation-de-securite-et-de/la-direction-de-la-cooperation-de/>

Twitter : @CoopSecuDefense

**MINISTRE DÉLÉGUÉ
EN CHARGE DU COMMERCE
EXTÉRIEUR ET DE L'ATTRACTIVITÉ**

M. Olivier Becht

Directeur de cabinet
M. Romain Chambre
Directrice adjointe
Mme Marie-Ange Lavergne

**MINISTRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

M. Stéphane Séjourné

**Directeur
du Cabinet du Ministre**
M. Luis Vassy
Directrice adjointe
Mme Céline Place

SECRETARIE GÉNÉRALE
Mme Anne-Marie Descôtes
Secrétaire générale adjointe
N.

INSPECTRICE GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Mme Karen Rispal
Adjointe
Mme Florence Ferrari

**DIRECTEUR DU PROTOCOLE D'ÉTAT ET DES ÉVÉNEMENTS
DIPLOMATIQUES**
M. Frédéric Billet
Adjoint
M. Mathieu Carmona

Sous-directeur du cérémonial M. Paul Furta
Sous-directeur des privilèges et des immunités diplomatiques et consulaires M. Frédéric Rogge
Sous-directeur de la logistique, de l'interprétation et de la traduction M. Vincent Floréani

CONSEILLER POUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES
M. Jean-Christophe Peaucelle

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE
M. Jean-Hugues Simon Michel

**HAUT FONCTIONNAIRE EN
CHARGE
DE L'ÉGALITÉ DES DROITS**
N.

MÉDIATEUR DU DÉPARTEMENT
M. Éric Berté

**HAUT FONCTIONNAIRE
CHARGÉE DU HANDICAP
ET DE L'INCLUSION**
N.

**SECRETARIE D'ÉTAT
CHARGÉE DU TOURISME,
DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER ET DE LA
FRANCOPHONIE**

Mme Laurence Boone

Directeur du Cabinet
M. Jérôme Brouillet
Directeur adjoint
M. Cédrik Fouriscot

**SECRETARIE D'ÉTAT
CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT, ET DE LA
FRANCOPHONIE ET DES PARTENARIATS
INTERNATIONAUX**
Mme Chryssoula Zacharopoulou

Directrice du Cabinet
M. Alexandre Pointier
Directeur adjoint
M. Jean-Sébastien Conty

**CHEF DU CENTRE DANALYSE, DE PRÉVISION ET DE
STRATÉGIE**
M. Manuel Lafont Rapnouil
Adjointe
Mme Vanessa Salas-Pouget

DIRECTEUR DU CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN
M. Philippe Lalifot
Adjointe
Mme Fanny Demasseux

Chef du centre de situation M. Fabrice Fize
Cheffe du centre des opérations d'urgence Mme Françoise Puig-Inza
Chef du centre des opérations humanitaires et de stabilisation M. Pierre Salignon

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES AFFAIRES POLITIQUES

ET DE SÉCURITÉ

M. Philippe Errera

Adjoint

M. Jonathan Lacote

Directrice des Nations Unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie

Mme Béatrice Le Fraper du Hellen

Adjointe

Mme Florence Cormon-Veyssière

Sous-directeur des affaires politiques

M. Mohamed Bonabdallah

Sous-directrice des droits de l'homme et des affaires humanitaires

N.

Sous directeur des enjeux globaux et de la gouvernance des organisations internationales

M. Bruno Caussanel

Délégué aux affaires francophones

M. Christophe Gigaudant

Délégué aux fonctionnaires internationaux

N.

Directeur des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement

M. Guillaume Ollagnier

Adjoint

M. Alexandre Valic

Sous-directeur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires

M. Theymouraz Gorjestani

Sous-directrice du contrôle des armements et de l'OSCE

Mme Adèle Jeanny Broz

Sous-directeur des affaires stratégiques

M. Paul Zajac

Sous-directrice de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée

Mme Andrie Delaroche

Sous-directeur de la cybersécurité

M. Léonard Rolland

DIRECTEUR DE L'UNION EUROPÉENNE

M. David Cwach

Adjoint

M. Pierre-Alexandre Miquel

Sous-directrice des politiques internes et des questions institutionnelles

Mme Anne Predour

Sous-directeur des relations extérieures de l'Union européenne

M. Etienne Ranavoson

Sous-direction Europe 1

M. Xavier Rey

Sous-direction Europe 2

Mme Isabelle Perot

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MONDIALISATION, DE LA CULTURE, DE L'ENSEIGNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Aurélien Lechevallier

Adjoint

M. Olivier Richard

Directrice de la diplomatie économique

Mme Hélène Dantoiné

Adjoint

M. David Izzo

Sous-directrice du commerce extérieur et de la coopération économique

Mme Caroline Gondaud

Sous-directeur des secteurs stratégiques

M. Tristan Dufes

Sous-directeur des sanctions, des normes économiques et de la lutte contre la corruption

M. Julien Buisserat

Chef de la mission de l'attractivité du rayonnement économique

M. Didier Jean

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION ET DE LA MODERNISATION

Haut fonctionnaire correspondant de défense et de sécurité

M. Julien Steiner

Adjoint

M. Frédéric Laplanche

Directrice des ressources humaines

Mme Agnès Romatet-Espagne

Sous-directeur de la stratégie des ressources humaines

M. Remy Martin

Sous-directeur des parcours

M. Waddi Benabou

Sous-directrice de l'attractivité et des recrutements

Mme Ann-Laure Hare-Jonack

Directeur adjoint de l'école pratique des métiers de la diplomatie

M. Cyril Gérardon

Délégué à la mobilité

M. Cédric Manuel

Déléguée à la solidarité et à l'engagement

Mme Muriel Soret

Déléguée aux familles

Mme Eléna Toney-Diviné

Directeur des affaires financières

M. Alexandre Morois

Sous-directeur du budget

M. Grégor Trunel

Sous-directrice de la comptabilité

Mme Bénédicte Deschamps

Sous-directeur des moyens des postes, des voyages et des missions

M. Guillaume Habert

Cheffe de la mission des achats

Mme Catherine Robinet

Chef de mission de la maîtrise des risques et de la comptabilité analytique

M. Jean-Philippe Pourtier

Directeur des immeubles et de la logistique

M. Olivier Plancon

Adjoint

M. Olivier de Soras

Sous-directrice des opérations immobilières à l'étranger

Mme Camille Zvengoroski

Sous-directeur des affaires domaniales et administratives, du patrimoine et de la décoration

M. François Reydellet

Sous-directeur des opérations immobilières en France et de la logistique

M. Laurent Darrouzet

**DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLITIQUES
ET DE SÉCURITÉ**
(suite)

Directeur de la coopération de sécurité et de la défense M. Régis Colcombet Adjoint M. Jérôme Bresson
Sous-directeur des questions multilatérales et sectorielles M. Olivier Masseret
Chef de la mission de l'Afrique subsaharienne M. Olivier Ducret
Chef de la mission Monde M. Sébastien Donhain
Chef de la mission des moyens M. Jean-François Teissie
Directeur de l'Europe continentale M. Brice Roquefeuil Adjoint M. Sylvain Guinaugué
Sous-directeur du Caucase et de l'Asie centrale M. Mathieu Combe
Sous-directeur de la Russie et de l'Europe orientale M. Nicolas Brouhin
Sous-directeur de l'Europe balkanique M. Nicolas Faye
Directeur d'Afrique et de l'Océan indien Adjoint M. Christophe Bigot M. Emmanuel Besnier
Sous-directrice d'Afrique occidentale Mme Marion Bourgain
Sous-directeur d'Afrique Australe et de l'Océan indien M. Thomas Rossignol
Sous-directeur d'Afrique centrale M. Quantin Teisseire
Sous-directeur d'Afrique Orientale M. Thierry Peyroux

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MONDIALISATION,
DE LA CULTURE, DE L'ENSEIGNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**
(suite)

Directeur du développement durable M. Christophe Guilhou Adjointe Mme Cléa Chevrier Koliako
Sous-directrice du développement Mme Sophie Villette
Sous-directeur du développement humain M. Jérémie Forrat-Jaime
Sous-directrice de l'environnement et du climat Mme Emmanuelle Lachaussee
Chef de la mission de la gouvernance démocratique Mme Clémence Weulersse
Directeur de la diplomatie d'influence M. Mathieu Peyraud Adjointe Mme Valérie Brisset
Sous-directrice de la culture et des médias Mme Marie Buscaill
Sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche M. Laurent Toulouse
Sous-directeur du réseau de coopération et d'action culturelle M. Vincent Sciana
Sous-directrice de la langue française et de l'éducation Mme Clarisse Géroin
Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales M. Jean-Paul Guhame
Délégué pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse M. Frédéric Choie
Délégué des programmes et des opérateurs M. Bertrand Pous

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA MODERNISATION**
(suite)

Directeur de la sécurité diplomatique M. Thibault Pourrière Adjoint M. Jean-Philippe Maas
Chef de la mission de la sécurité de défense M. Emmanuel Carne seca
Chef de la mission de la sécurité des réseaux internationaux M. Eric Bayer
Chef de la mission de la valise diplomatique M. Denis Sellenmann
Délégué ministériel à l'encadrement supérieur M. Cédric Manuel
Sous-directrice des affaires juridiques internes Mme Julia Di Ciccio
Déléguée aux affaires générales à Nantes Mme Florence Mayol-Dupont

DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES

M. Diego Colas
Adjoint
M. Tanguy Sebelin
Directrice adjointe - Jurisconsulte adjointe
Mme Sandrine Barbier

Sous-directeur du droit international public M. Nabi Hajjani
Sous-directeur du droit de l'Union européenne et du droit international économique M. Brice Fodda
Sous-directrice des droits de l'homme Mme Paloma Reaparez Goncer
Sous-directrice du droit de la mer, du droit fluvial et des pôles Mme Caroline Krajka
Chef de la mission des accords et traités M. Guillaume Mounier

**DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLITIQUES
ET DE SÉCURITÉ**
(suite)

Directrice d'Afrique du nord et du Moyen-Orient

Mme Anne Grillo

Adjoint

M. Emmanuel Suquet

Sous-directeur d'Afrique du Nord

M. Raphaël Justine

Sous-directrice d'Égypte-Levant

Mme Maria Wadjiny

Sous-directeur du Moyen-Orient

M. Jean-Noël Bonmien

Directrice des Amériques et des Caraïbes

Mme Michèle Rannis

Adjoint

M. Philippe Lerrillart

Sous-directeur d'Amérique du Nord

M. Marin Strakov

Sous-directeur d'Amérique du Sud

M. Jean-Christophe Tallard-Fleury

Chef de mission du Mexique, d'Amérique centrale et des

Caraïbes

M. Frédéric de Touchet

Directeur d'Asie et d'Océanie

M. Benoît Guidée

Adjointe

Mme Myriam Saint-Pierre

Sous-directeur d'Asie méridionale

M. Thimothée Truelle

Sous-directrice d'Asie du Sud-Est

Mme Mathilde Terraya

Sous-directeur d'Extrême-Orient

M. Louis Riquet

Sous-directeur d'Océanie

M. Gilles Barrier

Chef de la mission de coordination et de gestion du

Programme 105

M. Alexandre Peaudéau

**DIRECTRICE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ET DE L'ADMINISTRATION CONSULAIRE**

Mme Pauline Carnona

Adjoint

M. Raphaël Tannoy

Chef du service des Français à l'étranger

M. François Pengully

Sous-directeur de l'administration des Français

M. Sébastien Jauret

Cheffe de la mission de l'aide à la scolarité

et de l'action sociale

Mme Diane Roeser

**Chef du service des conventions, des affaires civiles
et de l'entraide judiciaire**

M. Raphaël Tannoy

Sous-directrice de l'état civil de la nationalité

Mme Gaëlle Le Pape

Sous-directeur de la protection des droits des personnes

M. Nicolas Bergeret

Chef de la mission des convention

et de l'entraide judiciaire

M. Yannick Andrianarabinjas

Sous-directeur de la politique des visas

M. Christophe Le Rigoleur

**Chef de la mission
de l'adoption internationale**

M. Etienne Rolland-Piégeu

**Secrétaire générale
de l'Assemblée des français à l'étranger**

Mme Diane Roeser

**Cheffe de la mission
de gestion administrative et financière**

Mme Christèle Davet

BUREAU DES ÉTUDES, DE LA MODERNISATION

ET DE LA FIABILISATION DU SIRH

DGA/DRH/RH1/RH1A

annuaire-rh1.a.drh@diplomatie.gouv.fr

**DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION ET DE LA PRESSE,
PORTE PAROLE**

N.

Adjoint

M. Christophe Lemoine

Sous directrice du porte -parole

Mme Alexandra Mias

Sous-directrice de la communication

N.

Sous directeur de la veille et de la stratégie

M. Charles Thepaut

DIRECTEUR DES ARCHIVES

M. Nicolas Chibaëff

Adjointe

Mme Isabelle Richelort

Cheffe du département des archives

Mme Françoise Wael

Chef du département de la bibliothèque

M. Franck Hurinville

Chef du département des publics

M. Guillaume Prantzwa

Cheffe du centre des archives diplomatiques de Nantes

Mme Agnès Chablat-Beylot

DIRECTRICE DU NUMÉRIQUE

Mme Virginie Bozire

Adjoint

M. Xavier Richard

Chef de la mission de l'administration générale

N.

Chef de la mission des outils et des services

aux utilisateurs

M. François Boyer

Chef de la mission des infrastructures, de l'exploitation

et de la sécurité

M. Nadir Souabeg

Cheffe de la mission des projets

des systèmes d'information

Mme Marie-Françoise Desnos

Chef de la mission de la stratégie

et de l'innovation numérique

M. Geoffroy Grelot

En vertu de l'article **L. 1142-1 du Code de la défense**, le ministre des Armées est responsable de la préparation et de la mise en œuvre de la politique de défense. Il est en particulier chargé de l'infrastructure militaire comme de l'organisation, de la gestion, de la mise en condition d'emploi et de la mobilisation des forces armées, sous réserve des dispositions de l'article L.3225-1.

Il a autorité sur les armées et leurs services. Il veille à ce que les armées disposent des moyens nécessaires à leur entretien, leur équipement et leur entraînement. Il est responsable de leur sécurité.

Il est également chargé :

- de la prospective de défense ;
- du renseignement extérieur et du renseignement d'intérêt militaire ;
- de l'anticipation et du suivi des crises intéressant la défense ;
- de la politique industrielle et de recherche et de la politique sociale propres au secteur de la défense.

Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'exportation des équipements de défense.

En matière de communication, de transports, et pour la répartition des ressources générales, le ministre des Armées dispose, dès la mise en garde définie à l'article L. 2141-1, d'un droit de priorité.

Le décret n° 2012-775 du 24 mai 2012 et le décret n° 2013-816 du 12 septembre 2013 précisent les attributions du ministre des Armées et du Chef d'état-major des armées.

Dans l'exercice de ses attributions, le ministre des Armées est assisté :

- par le Chef d'état-major des armées ;
- par le Délégué général pour l'armement ;
- par le Secrétaire général pour l'administration ;
- par le directeur général des relations internationales et de la stratégie. (Décret n° 2015-4 du 2 janvier 2015 fixant les attributions et l'organisation de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées (DGRIS) qui succède à la Délégation aux affaires stratégiques).

Ces administrations sont placées sous l'autorité du président de la République et du Gouvernement.

Références et adresses : _____

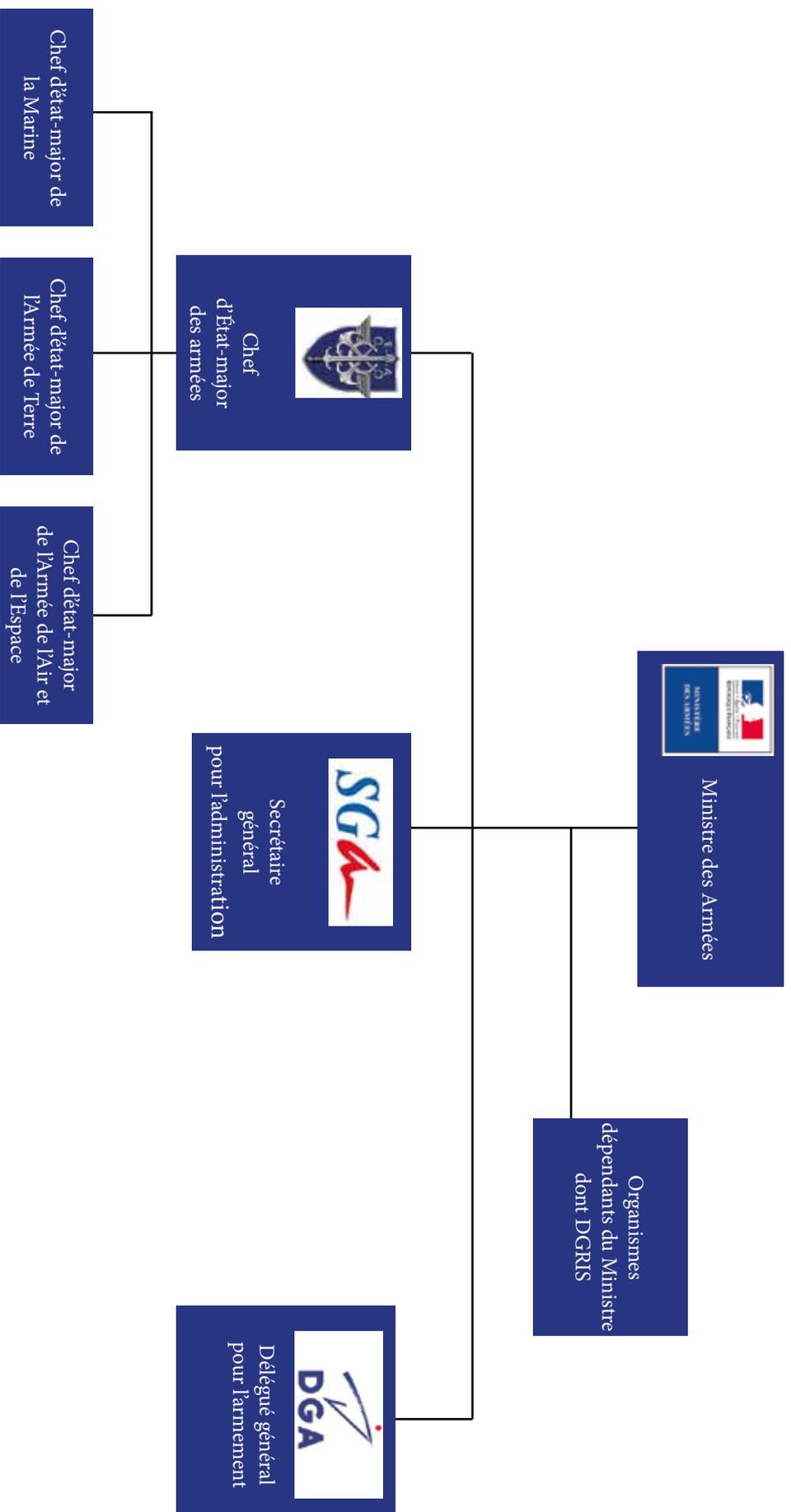
MINISTÈRE DES ARMÉES

60 Boulevard du Général Martial Valin – CS21623 75509 Paris Cedex 15

Tél. : 01 80 50 14 00

Site Internet : <http://www.defense.gouv.fr/>

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES ARMÉES



L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONACVG)

A

L'ONACVG est né de la fusion de trois offices : l'Office national des mutilés et réformés créé en 1916, dans la tourmente de la Première Guerre mondiale pour rendre hommage, reconnaître l'engagement, le sacrifice et la souffrance des milliers de soldats impliqués dans le conflit ; l'Office des pupilles de la Nation, créé en 1917 pour prendre en charge les enfants devenus orphelins au cours de ces années de guerre ; enfin l'Office du combattant, créé en 1926 qui prend en charge les besoins généraux des anciens combattants (assistance, assurance, prévoyance sociale par exemple).

Ces trois organismes fusionnent en 1935 pour devenir l'Office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation. Il prend son nom actuel (ONACVG) en 1946, au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Les trois grandes missions

La reconnaissance et la réparation

L'établissement public détient la compétence administrative de délivrer les différentes cartes, titres et mentions de combattant et victime de guerre, ainsi que d'établir les cartes d'invalidité des pensionnés anciens combattants. Dans une logique de constitution d'un guichet unique, il réunit en outre, depuis le 1^{er} janvier 2015, les attributions nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs de reconnaissance et de réparation en faveur des Harkis et rapatriés.

L'action sociale

L'action sociale est également au cœur de la mission de proximité de l'ONACVG auprès de ses ressortissants et se traduit par des prestations variées : secours, aides, participations, avances remboursables et prêts sociaux, s'élèvent à plus de 25 M€ par an. Ces prestations sont instruites au niveau départemental, en étroite coopération avec les associations.

Dans ce cadre également, l'Office accorde le label Bleuet de France à des EHPAD : en 2020, c'est désormais un réseau de 170 établissements labellisés répartis dans 87 départements, permettant d'accroître la capacité d'accueil offerte en priorité aux anciens combattants.

L'Office intervient aussi en faveur de la reconversion professionnelle : 421 ressortissants ont bénéficié en 2020 d'une aide à la formation professionnelle pour un montant total de 526 000 €. Les bénéficiaires sont prioritairement des ressortissants en grande difficulté sociale et notamment ceux ayant été victimes de syndromes de stress post-traumatique liés aux engagements des forces armées ou aux actes de terrorisme.

La mémoire combattante

L'ONAC-VG est l'opérateur majeur de la politique de mémoire combattante du ministère des Armées et de sa mise en œuvre locale.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'établissement public assure, pour le compte du ministère des Armées, l'entretien et la rénovation des lieux de la mémoire nationale et des nécropoles nationales.

À ces trois grandes missions s'ajoute l'indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie durant la Seconde Guerre mondiale

Enfin, l'Office abrite l'œuvre nationale du Bleuet de France, qui permet, grâce à la générosité du public, d'abonder, en fonds propres, des actions de solidarité et de mémoire.

L'Organisation

L'ONACVG comprend une direction générale, des services de proximités, des secteurs chargés de l'entretien des nécropoles de guerre et des carrés militaires et des hauts lieux de la mémoire nationale que l'établissement gère pour le compte du ministère des Armées.

La direction générale est structurée en deux pôles : celui des missions rattaché au directeur adjoint et celui des soutiens placé sous la responsabilité du secrétariat général. Cette organisation permet de renforcer une approche par métier, d'harmoniser les pratiques et de moderniser les modes de fonctionnement.

À côté de ses deux piliers, un certain nombre de bureaux est directement rattaché à la Directrice générale.

Au titre de sa mission d'opérateur de la politique de reconnaissance, de réparation et de solidarité en faveur du monde combattant, l'ONACVG dispose d'un maillage territorial composé de 104 services de proximité, dont 2 services en Afrique du nord (Algérie et Maroc). Placés sous la double tutelle des préfets (qui président les conseils départementaux de l'Office), des hauts commissaires (outre mer) ou des ambassadeurs (au Maghreb) et du directeur général de l'ONACVG, les services de proximité animent un vaste réseau de partenaires associatifs et institutionnels œuvrant dans les domaines de la mémoire, de la solidarité, de la reconnaissance et de la réparation.

Ce réseau, qui emploie près de 400 ETP (hors services AFN) et œuvre au profit des 2,2 millions de ressortissants que compte l'Office, est un outil exceptionnel au service du monde combattant.

Références et adresses :

SECRÉTAIRE D'ETAT
AUPRÈS DU MINISTRE DES ARMÉES
14 rue St Dominique - 75007 PARIS
Tél. : 01 80 50 14 00

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Hôtel National des Invalides - 75007 PARIS
Tél. : 01 49 55 62 00 - Télécopie 01 45 55 97 49
<https://www.onac-vg.fr/>

INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES
6, boulevard des Invalides - 75007 PARIS
Tél. 01 40 63 22 22 - Télécopie 01 45 51 66 74

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

S'engager pour la communauté de défense, soutenir les forces, garantir les transformations du ministère et renforcer le lien armée-Nation, tels sont les domaines d'action qui sont confiés au Secrétariat général pour l'administration.

A

Le ministère est organisé, conformément au souhait du Général de Gaulle depuis 1962, en trois grandes entités.

- le bloc opérationnel, placé sous l'autorité du Chef d'état-major des armées ;
- la Direction générale de l'armement, en relation avec l'industrie d'armement sous l'autorité du délégué général pour l'armement ;
- le 3^{ème} ensemble est constitué par les directions et services du Secrétariat général pour assister le ministre dans tous les domaines de l'administration générale : anciens combattants, mémoire, service national, infrastructure, patrimoine culturel, archives, reconversion des personnels, action sociale, etc.

Le SGA est l'un des trois grands subordonnés du ministre avec le Chef d'état-major des armées et le Délégué général pour l'armement. Il est pleinement acteur de la gouvernance ministérielle. Il participe avec les deux autres grands subordonnés, le chef du Contrôle général des armées et de Directeur général des relations internationales et de la stratégie aux instances de gouvernance présidées par le ministre : le Comité exécutif ministériel (COMEX) et le Comité ministériel d'investissement (CMI).

A travers l'action des directions et services qui le composent, **le Secrétariat général pour l'administration concourt à la réalisation de quatre objectifs majeurs au profit des états-majors, directions et services du ministère de la Défense :**

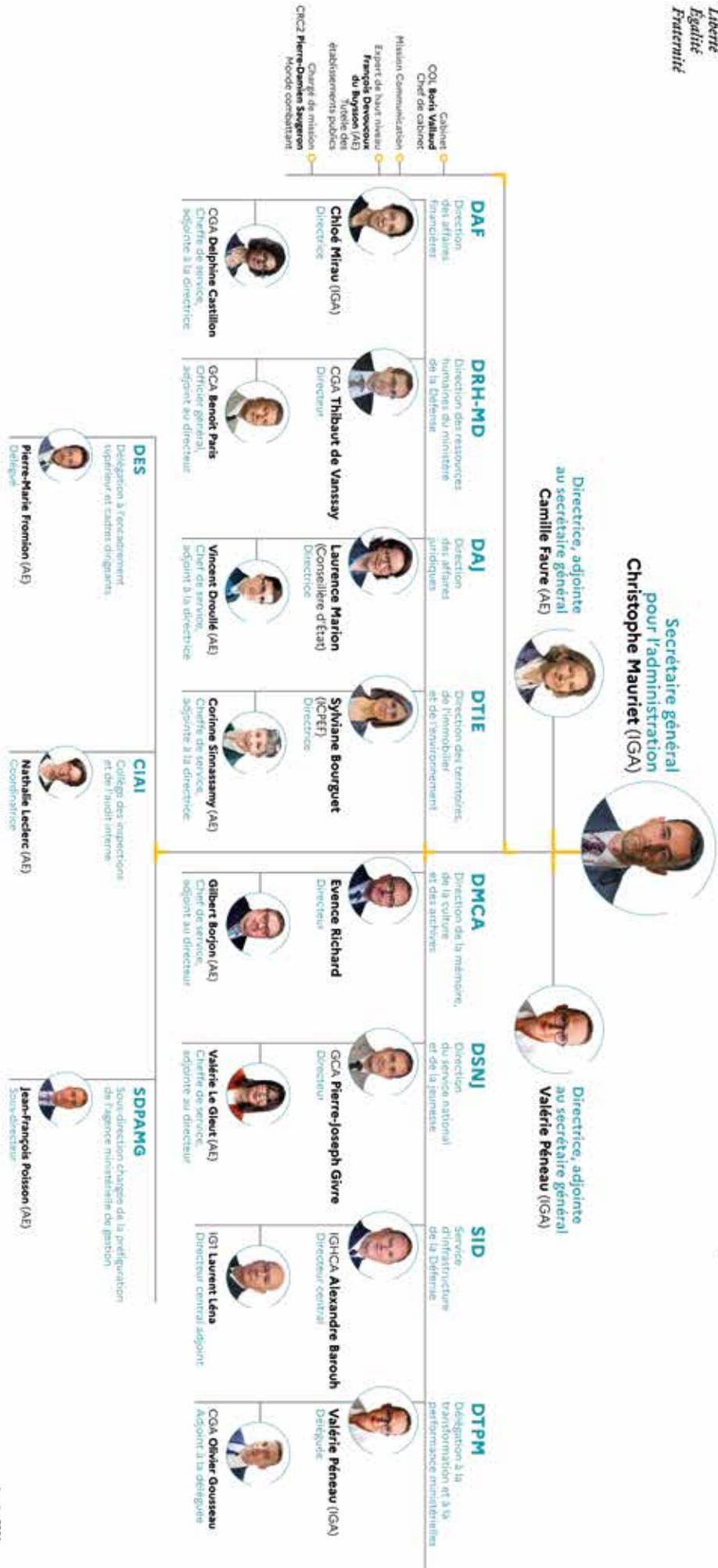
- **Assurer le pilotage et la coordination des politiques** transverses du ministère (ressources humaines, finances, immobilier, juridique, jeunesse, développement durable, achats, systèmes d'information d'administration et de gestion, mémoire) ;
- **Délivrer des prestations de services** dans le cadre des politiques fixées (infrastructure, soutien, logements, pensions, reconversion, action sociale, etc.) ;
- **Assurer l'interface interministérielle** afin de faire connaître les particularités du ministère, faire valoir ses intérêts et ses besoins et traduire au sein du ministère les politiques gouvernementales ;
- **Conduire la modernisation du ministère** à travers les fonctions du Secrétaire général qui préside le Comité ministériel pour la modernisation de l'administration. (CM2A)

Références et adresses :

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION (SGA)

Balard Ouest - 60 boulevard du Général Martial Valin 75015 Paris Cedex 15

Tel : 09 88 68 11 21



Le CGA, à la fois inspection générale et service d'audit interne ministériel, est un outil original d'assistance du ministre des Armées pour la direction de son ministère (article D. 3123-1 du code de la défense).

Mission du CGA en tant qu'organisme directement rattaché au Ministre

Il analyse la régularité des actions conduites par les armées, directions et services. Il contrôle la performance générale du ministère, en vérifiant les résultats obtenus au regard des objectifs fixés, le bon emploi des deniers publics et l'adéquation des moyens des armées et services à leurs missions. Il tient le ministre informée de l'état de son ministère, il vérifie l'opportunité des décisions prises, la pertinence des solutions apportées aux problèmes rencontrés et lui soumet, le cas échéant, des propositions de réforme.

Ces missions s'exercent sur tout le périmètre ministériel.

À cette mission générale s'ajoutent des attributions particulières. Ainsi, pour le compte du ministre, le CGA :

- assure le contrôle permanent de l'activité des sociétés titulaires de marchés d'armement (défense des intérêts de l'État acheteur) ;
- participe au contrôle des exportations des matériels de guerre et des biens sensibles ;
- est seul habilité à correspondre avec la Cour des comptes.

Le CGA assure en outre au profit du personnel civil et militaire du ministère des Armées et de celui des entreprises intervenant sur ses emprises ainsi que sur l'ensemble de son parc domanial, les attributions normalement dévolues aux inspections de droit commun en matière de santé et de sécurité au travail, de médecine de prévention, de radioprotection, de sécurité et de prévention contre l'incendie, enfin de protection de l'environnement.

Au titre de la sauvegarde des droits des personnes, le CGA accueille et traite les signalements de cas de harcèlement, de violence sexuelle ou sexiste et de toutes autres formes de discrimination causés au personnel de la défense, au sein de la cellule Thémis.

Est également rattachée au CGA, la mission ministérielle d'audit interne, sous la responsabilité d'un contrôleur général responsable ministériel de l'audit interne. Elle pilote le comité ministériel d'audit interne, présidé par le ministre et chargé notamment de définir la politique d'audit interne du ministère, de veiller à l'indépendance et à l'objectivité des auditeurs internes du ministère et de s'assurer de la cohérence et de la coordination des activités d'audit interne.

Modalités d'action

Les missions d'enquête du CGA sont par principe conduites après le déroulement des faits, dans le cadre d'un contrôle a posteriori. Leur périmètre est défini dans un plan de missions annuel approuvé par le ministre des armées.

Parallèlement au contrôle a posteriori, le contrôle sectoriel consiste dans le suivi permanent par des membres du CGA d'un secteur d'activité du ministère ; le contrôle d'accompagnement conduit à la réalisation à la demande des armées, directions et services de courtes missions

d'expertise et d'appui à leur profit ; le contrôle préventif permet de vérifier, avant leur signature, que les textes de niveau ministériel relatifs à l'organisation et aux ressources humaines sont cohérents avec les décisions prises par le ministre.

En fonction de l'actualité, le ministre des Armées peut demander au CGA de diriger ou de participer à des missions interministérielles conduites par plusieurs corps d'inspection générale.

Enfin, l'expertise du CGA est reconnue par les organisations européennes et internationales qui sollicitent ses membres pour participer à des missions d'audit ou d'assistance technique. Sur de très courtes périodes, les contrôleurs sont appelés à apporter leur expertise, par exemple, dans le domaine de la programmation et de l'exécution budgétaire et dans celui de la passation des marchés publics. Leur travail est apprécié pour une analyse fine de l'organisation administrative du pays et pour des recommandations formulées avec beaucoup de pragmatisme.

Le corps militaire du CGA

Le CGA en tant qu'organisme, comprend moins de 180 personnes, incluant les membres du corps militaire du CGA ainsi qu'une centaine de collaborateurs militaires et civils de tous corps et grades.

Soumis au statut militaire, les membres du corps militaire du CGA sont néanmoins indépendants de la hiérarchie de commandement ou de direction au ministère des Armées. Ils agissent dans leurs investigations comme délégués directs du ministre.

Par son action, le CGA assure de façon permanente la sauvegarde des responsabilités du ministre des Armées.

Références et adresses :

CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES

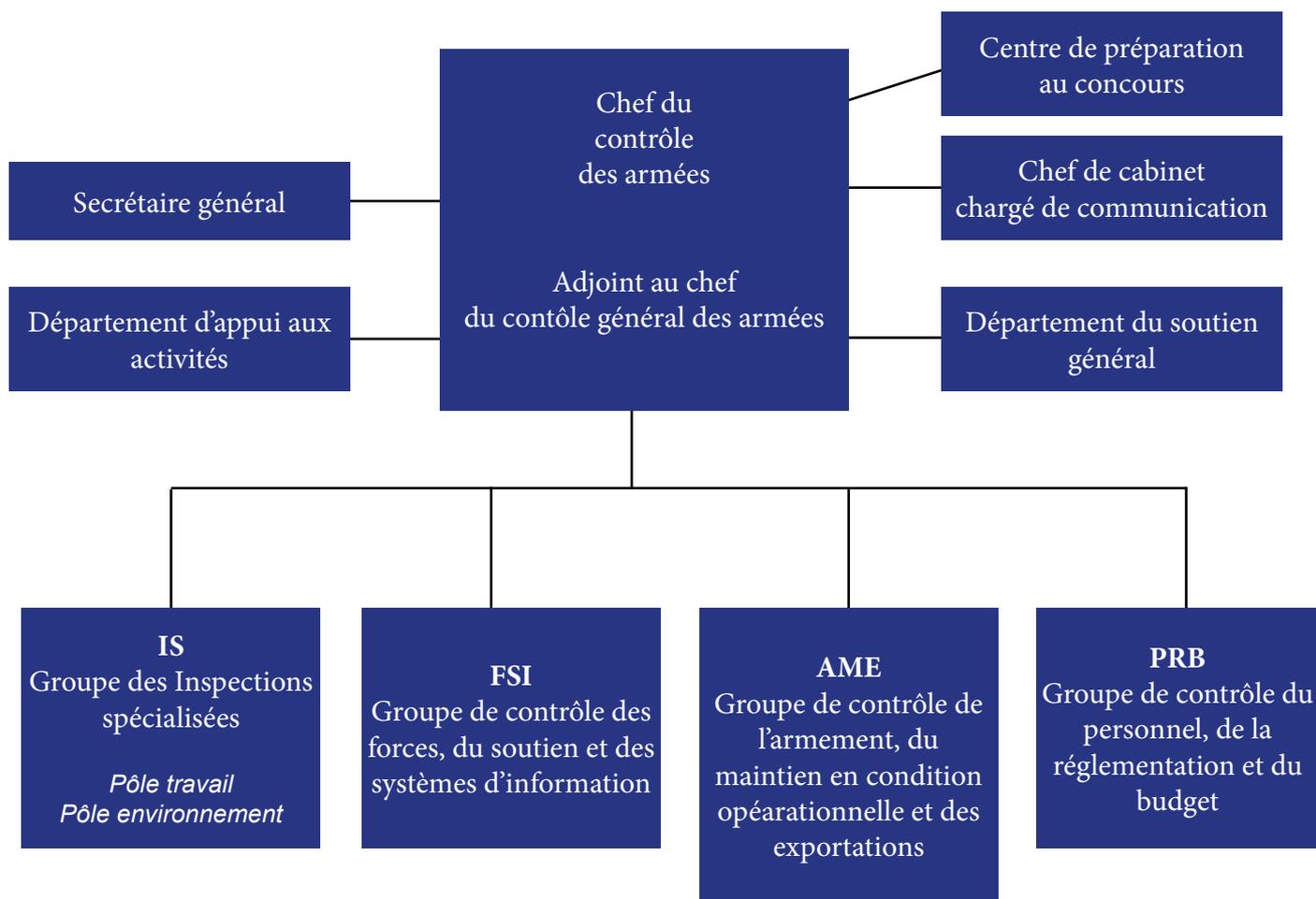
60 Boulevard du Général Martial Valin - Accès Porte de Sèvres / Parcelle Victor / Bâtiment H

CS21623 - 75509 Paris Cedex 15 -

Tél. 09 88 68 22 66 -

Courriel : cga.communication.fct@intradef.gouv.fr

ORGANIGRAMME DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES





LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT



La nouvelle organisation de la DGA a été publiée le 6 octobre 2009 au Journal officiel. Elle est marquée par la transformation de la délégation en « Direction Générale de l'Armement », par une plus grande simplicité et lisibilité de son organigramme, et par la création d'une direction technique regroupant ses capacités d'expertise et d'essais.

Ce changement de dénomination correspond à une volonté politique forte de maintenir la DGA au cœur du ministère des Armées. Le périmètre des missions de la DGA reste identique. La DGA est en charge :

- de la conduite des opérations d'armement et de l'équipement des forces ;
- de la préparation du futur des systèmes de défense, de l'orientation de la recherche, de la politique industrielle, du développement des coopérations européennes ;
- du soutien aux exportations d'armement.

Le Service d'architecture du système de défense (SASD) :

- mène les missions de synthèse qui lui sont confiées par le Délégué général pour l'armement ;
- contribue à la préparation des opérations d'armement et à leur cohérence ;
- anime les actions de la Direction générale de l'armement en matière de préparation de l'avenir dans les domaines technique et opérationnel.

Le Service des affaires industrielles et de l'intelligence économique (S2IE) :

- Élabore les orientations du ministère en matière industrielle dans le domaine des systèmes d'armes et s'assure de la capacité de la base industrielle et technologique de défense à répondre, aux plans national et européen, aux besoins en matière d'armement et de sécurité ;
- organise, pilote et coordonne, dans son domaine de responsabilité, les actions du ministère en matière de sécurité et d'intelligence économiques ;
- participe pour le ministère aux études intéressant à la fois les domaines civil et militaire et notamment aux travaux des organismes nationaux et internationaux dans les domaines de l'industrie, de la recherche et de la technologie.

La Direction des opérations (DO) :

- conduit les programmes et opérations d'armement ;
- exécute les travaux d'études amont ;
- élabore les stratégies d'acquisition et les met en œuvre auprès de l'industrie ;
- met en place le soutien des matériels dans le cadre des programmes ;
- assure l'évaluation du degré de satisfaction des armées.

La Direction technique (DT) :

- réalise les prestations d'essais et d'expertise des programmes ;
- développe la compétence technique et les capacités de tests de la DGA notamment en œuvrant dans la coopération européenne ;
- assure la conduite technique des programmes d'armement et des études amont.

La Direction du développement international (DI) :

- renforce la relation bilatérale de défense et d'armement ;
- assure la promotion des exportations d'armement ;
- anime et coordonne le soutien de l'État dans ce domaine, en liaison étroite avec les états-majors et le réseau diplomatique ;
- assure la gestion administrative des procédures du contrôle des exportations.

La Direction des plans, des programmes et du budget (DP) :

- conduit la programmation et l'exécution budgétaire de la DGA ;
- assure la cohérence physico-financière des opérations d'armement ;
- met en œuvre la comptabilité générale et analytique, et le contrôle de gestion.

La Direction des ressources humaines (DRH) :

- pilote l'ensemble des actions de gestion du personnel ;
- assure les formations dont la DGA a la charge ;
- anime le dialogue social.

Le Service central de la modernisation et de la qualité (SMQ) :

- pilote la modernisation de la DGA dans le cadre des réformes du ministère ;
- assure la qualité des produits et des fournitures livrés aux forces ;
- conçoit et met en œuvre les systèmes d'information.

L'Inspection (INSP) :

- conduit les enquêtes administratives et les audits de performance, de régularité et de gestion liés au fonctionnement de la DGA ;
- participe à la gestion collective et individuelle des cadres ;
- conseille pour la sécurité pyrotechnique et des munitions ;
- exerce les fonctions d'inspecteur pour la sécurité nucléaire au sein de la DGA.

Le Département central d'information et de communication (COMM) :

- accompagne les évolutions de la DGA auprès de ses publics internes et externes ;
- pilote l'ensemble des actions de communication, en cohérence avec celles du ministère des Armées.

Le Service de la sécurité de défense et de l'information (SSDI) :

- pilote les actions relatives à la protection du secret de défense et à la sécurité des systèmes d'information.

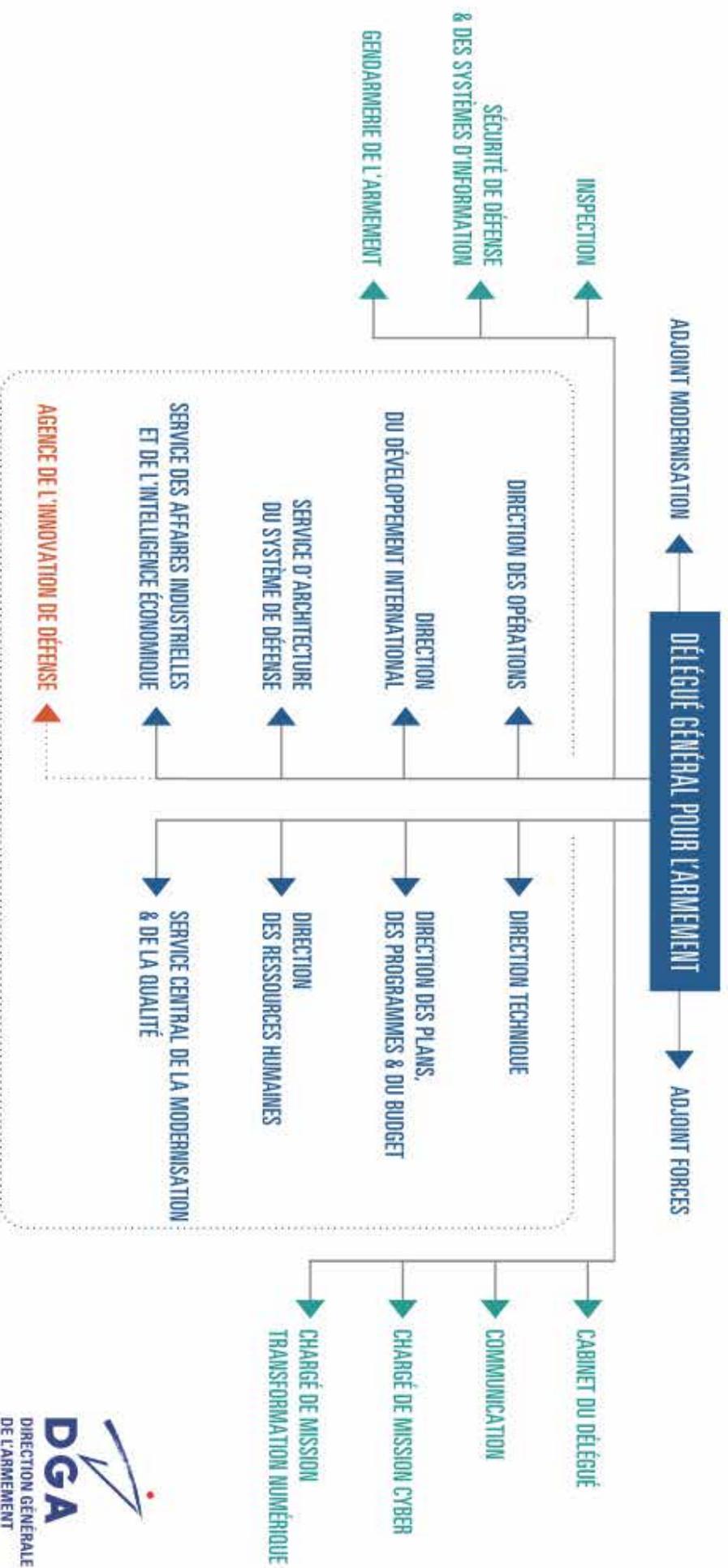
La Gendarmerie de l'armement (GArm) :

- assure la protection et la sécurité des installations de la DGA et de ses personnels ainsi que la protection du secret de la défense.

Références et adresses :

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT
60, boulevard du général Martial Valin CS 21623 – 75509 Paris Cedex 15
Téléphone : 09 88 67 03 63 - Télécopie 09 88 68 78 32

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT



SALONS ET EXPOSITIONS DE MATÉRIELS

A

Salon de l'aéronautique et de l'espace au parc des expositions du Bourget

Prochain salon aura lieu du lundi 19 juin au dimanche 25 juin 2023.

Salon Eurosatory, salon international de la défense terrestre et aéroterrestre à Villepinte

Prochain salon : du samedi 17 juin 2024 au mercredi 21 juin 2024.

Exposition pour les forces navales et aéronavales au parc des expositions à Villepinte

la prochaine édition se tiendra du lundi 04 novembre 2024 au jeudi 07 novembre 2024.



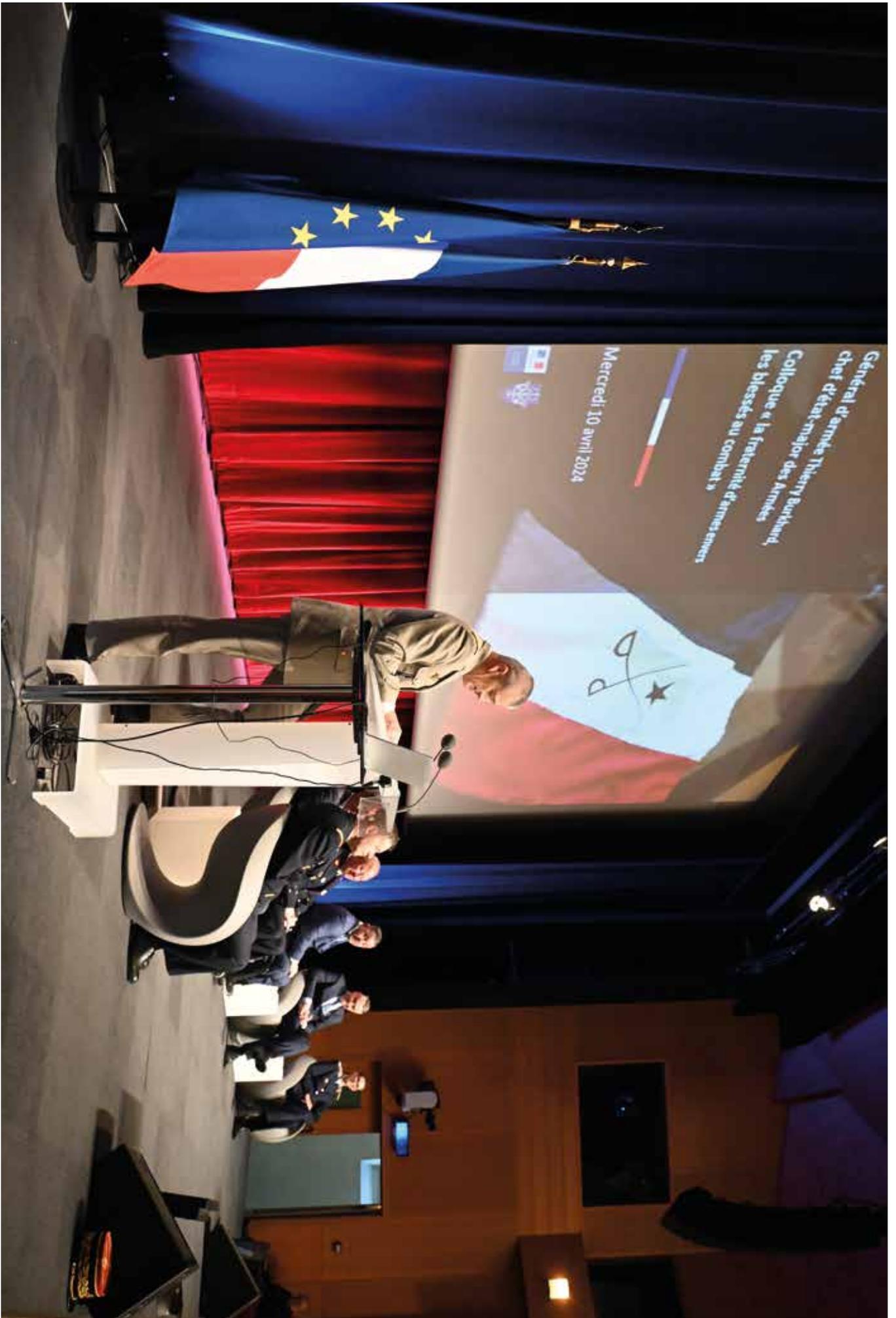
Salon de l'aéronautique et de l'espace
au parc des expositions du Bourget
du 16 au 22 juin 2025



**Salon international de la défense
terrestre et aéroterrestre**
à Villepinte du samedi 17 au mercredi 21
juin 2024



**Exposition pour les forces navales et
aéronavales**
au parc des expositions à Villepinte
du lundi 04 au
jeudi 07 novembre 2024



LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

A

Sous l'autorité du président de la République et du gouvernement, et sous réserve des dispositions particulières relatives à la dissuasion, le CEMA est responsable de l'emploi des forces et assure le commandement des opérations militaires.

Il est le conseiller militaire du gouvernement. Il est responsable : de l'organisation interarmées et de l'organisation générale des armées, de l'expression du besoin en matière de ressources humaines civiles et militaires des armées et des organismes interarmées, de la condition militaire et du moral des armées et organismes interarmées, de la définition du format d'ensemble des armées et de leur cohérence capacitaire, de la préparation et de la mise en condition d'emploi des armées.

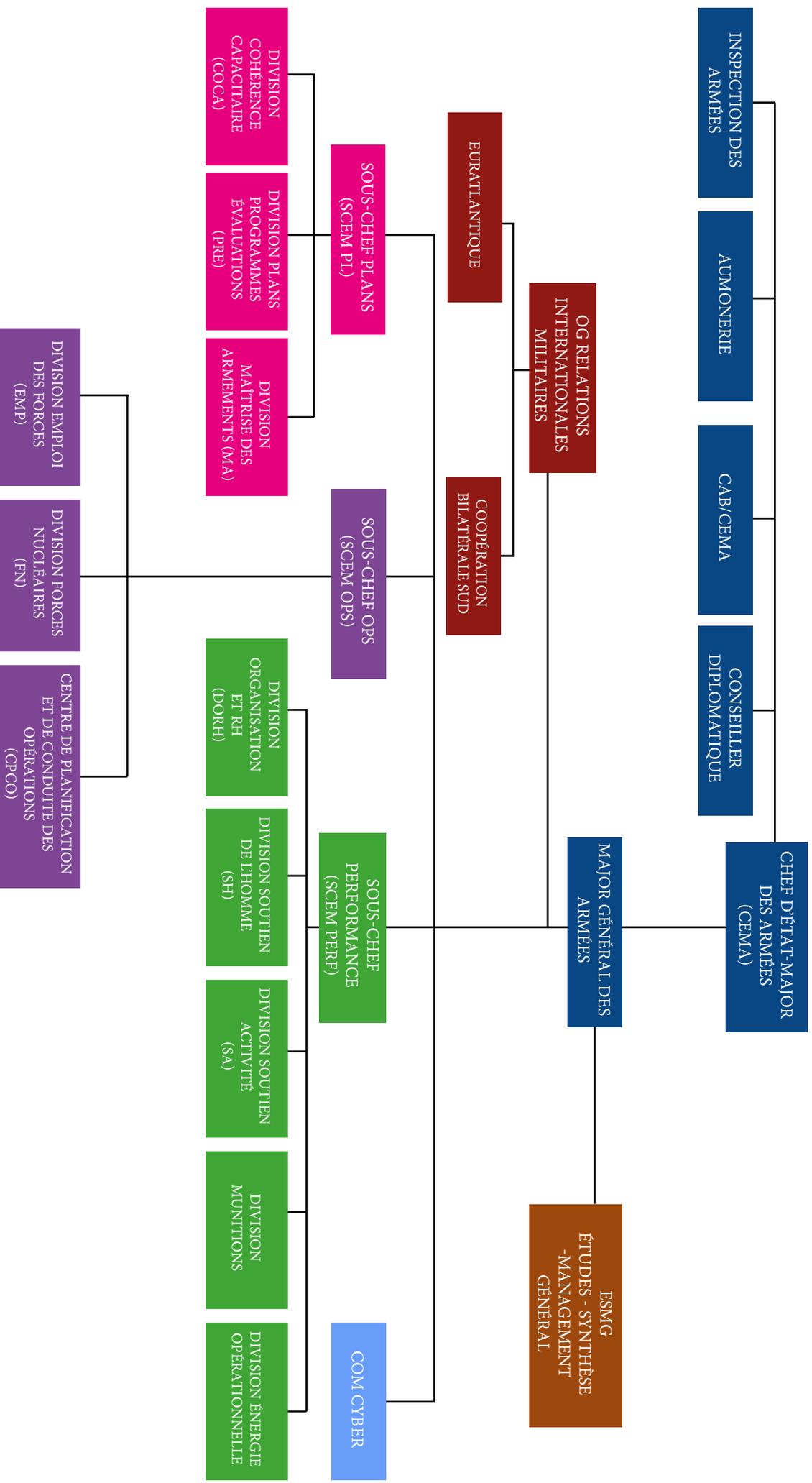
Il définit les objectifs de leur préparation et contrôle leur aptitude à remplir leurs missions. Du soutien des armées, il en fixe l'organisation générale et les objectifs. En matière de renseignement d'intérêt militaire, il assure la direction générale de la recherche et de l'exploitation du renseignement militaire et a autorité sur la direction du renseignement militaire. En matière de relations internationales militaires, est chargé des relations avec les armées étrangères et les structures militaires de l'Union européenne et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Il a autorité sur : les chefs d'état-major de chacune des trois armées, les commandants supérieurs dans les départements d'outre-mer, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, les commandants des forces françaises à l'étranger ainsi que leurs états-majors interarmées et les Officiers généraux de zone de défense (OGZD).

Il dispose : de l'État-major des armées placé sous les ordres d'un officier général, major général des armées, d'une division affaires générales placée sous les ordres d'un officier général, comprenant un cabinet, un officier général expert dans le domaine de la prospective et de la stratégie, une cellule d'information et de communication, une cellule affaires réservées, un chancelier et des conseillers ; d'un conseiller diplomatique et d'aumôniers en chef, ainsi que d'autorités et d'organismes interarmées relevant directement de son autorité.

Références et adresses :

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES
60 boulevard du Général Martial Valin - 75015 Paris Cedex 15
Tél 01 80 50 14 00

ORGANIGRAMME DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES



Concourant à l'exécution des missions confiées aux forces armées et visant notamment à :

- préserver en permanence les intérêts vitaux du pays contre toute forme d'agression ;
- contribuer à la sécurité et à la défense de l'espace européen et méditerranéen ;
- assurer le respect des engagements internationaux de la France et protéger ses intérêts outre-mer.

Les forces terrestres agissant au sol et près du sol, au contact direct de l'adversaire, des parties engagées et des populations :

- matérialisent la souveraineté de la nation ;
- imposent la décision dans la bataille aéroterrestre ;
- permettent le contrôle dans la durée d'un espace terrestre et la maîtrise prolongée d'une situation sur un théâtre d'opération ;
- contribuent au rétablissement d'une vie normale après les hostilités.

Le Chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) commande l'armée de Terre et en est l'autorité hiérarchique. **Expert du milieu aéroterrestre**, il conseille et assiste le CEMA sur les capacités opérationnelles, l'organisation et la structure de la force aéroterrestre à engager. Ses prérogatives, définies par le code de la Défense, recouvrent les domaines de l'opérationnel, des ressources humaines, de l'équipement des forces et de l'organique.

Dans le domaine opérationnel

Il assure, sous l'autorité du CEMA, la préparation opérationnelle de l'armée de Terre et lui soumet les concepts et doctrines d'emploi des forces, étant responsable de l'instruction et de l'entraînement induits. Il lui rend compte de l'aptitude opérationnelle des forces et propose les plans de mobilisation du personnel et du matériel.

Dans le domaine des ressources humaines

Il est particulièrement responsable du recrutement, de la formation, des parcours professionnels et de carrière du personnel de l'armée de Terre. Il administre son personnel militaire et gère ses effectifs, ses emplois et compétences. Enfin, il est responsable de la discipline, du moral et de la condition du personnel.

Dans le domaine de l'équipement

Il propose au CEMA ses objectifs d'état-major. Responsable de l'évaluation opérationnelle des prototypes, il prononce la mise en service opérationnel des matériels, ainsi que leur retrait du service, après avoir pris l'avis du CEMA. Il propose au CEMA les doctrines et concepts d'emploi

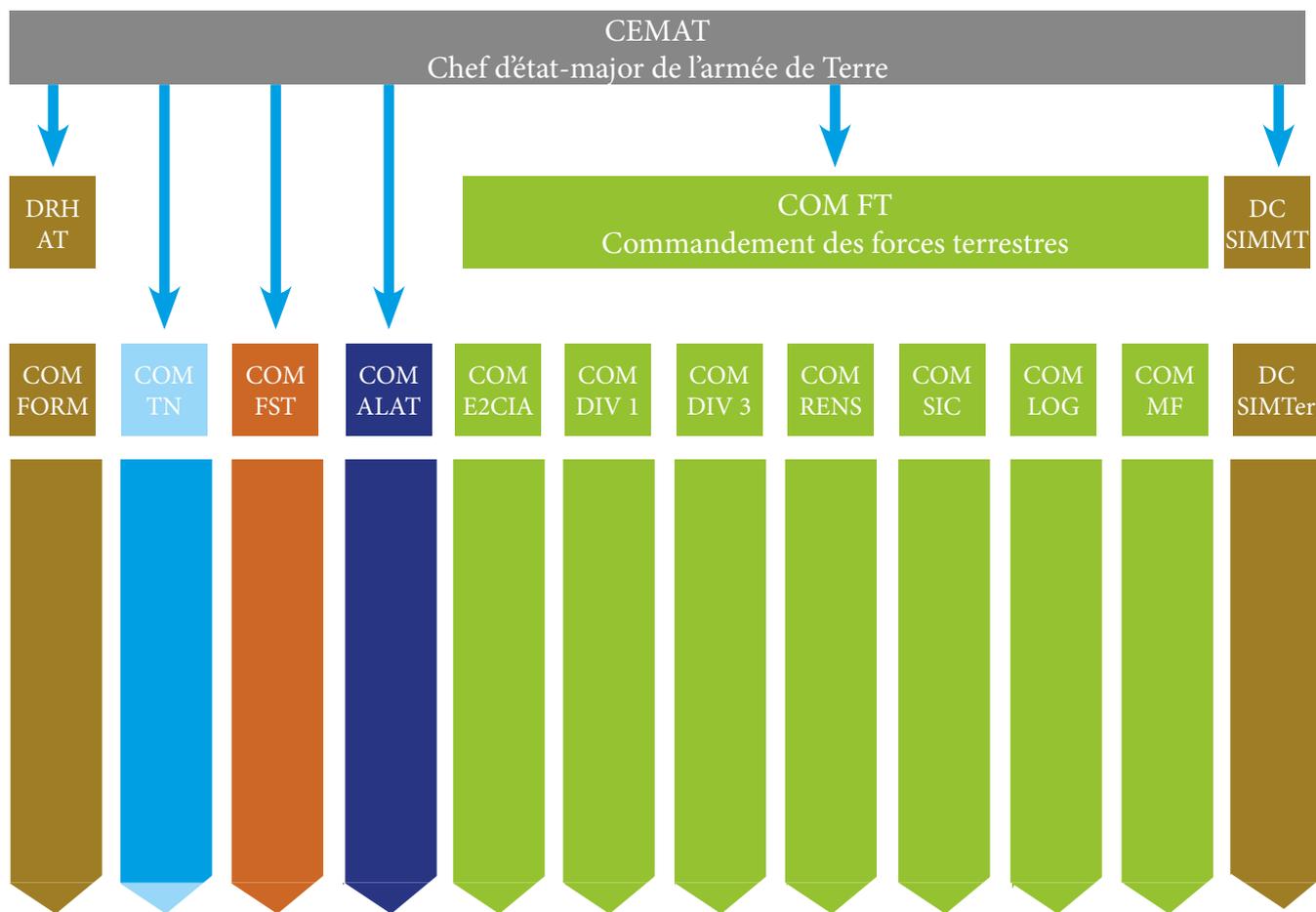
des équipements de l'armée de Terre. Enfin, il est responsable du maintien en condition opérationnel des matériels de l'armée de Terre et, par délégation du CEMA, de la performance et du contrôle de la performance du MCO des matériels terrestres des armées, directions et services interarmées.

Dans le domaine de l'organique

Il propose au CEMA l'organisation particulière de son armée et le plan de stationnement des unités et lui soumet ses besoins en matière de soutien, d'infrastructures et de SIC. Il dispose des ressources allouées au budget opérationnel de programme Terre du programme 178 et en contrôle l'emploi.

Références et adresses :

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE
60 boulevard du Général Martial Valin 75015 Paris Cedex 15
Tél. 01 80 50 14 00



DRH - AT : la Direction des ressources humaine de l'armée de Terre.

DC SIMMT : la Direction centrale de la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.

COM FORM : le Commandement de la formation exerce le commandement organique des écoles de formation initiale et des lycées militaires de la Défense relevant de l'armée de Terre tout en s'assurant de la cohérence.

COM TN : le Commandement terre pour le Territoire national assure la cohérence de l'action sur le territoire national pour l'ensemble de l'armée de Terre.

COM FST : le Commandement des Forces spéciales Terre a pour mission de fournir au COS et à la DRM des modules opérationnels prêts à l'emploi dans le cadre du contrat opérationnel (engagement intérieur comme extérieur).

COM ALAT : le Commandement de l'Aviation légère de l'armée de Terre, assure la maîtrise de la troisième dimension pour l'armée de Terre et valorise son expertise aéroterrestre en interarmées.

COM E2 CIA : le Commandement de l'Entraînement des écoles du Combatt interarmées développe la formation au combat interarmes et en assure la cohérence, tout en préparant l'arrivée des équipements Scorpion dans les forces terrestres.

COM DIV 1 ET 3 : ces divisions Scorpion ont pour mission de fournir des états-majors et unités terre structurées, formés et entraînés pour répondre aux contrats opérationnels de l'armée de Terre.

COM RENS : le Commandement du renseignement assure la cohérence du domaine renseignement de l'emploi des moyens renseignements au sein de l'armée de Terre et vise à renforcer le partenariat avec la DRM.

COM SIC : le Commandement des systèmes d'information et de communication des forces assure la cohérence des unités du domaine SIC au sein de l'armée de Terre et promeut l'expertise dans le domaine de la cyberdéfense.

COM LOG : le Commandement de la logistique des forces assure la cohérence des unités ainsi du domaine de logistique opérationnelle terrestre tout en fédérant les capacités logistiques opérationnelles des autres armées, direction et service interarmées dans le cadre des engagements aéroterrestres.

COM MF : le Commandement de la Maintenance des forces assure la maîtrise d'œuvre de la maintenance opérationnelle des unités de l'armée de Terre.



La dimension maritime tient une place essentielle au sein de la stratégie de Défense de la France. Dans un monde globalisé où les menaces présentent désormais un visage transnational, la Marine contribue, par sa présence permanente sur toutes les mers, au besoin de défense et de sécurité de l'espace aéromaritime.

Ces orientations s'inscrivent dans la continuité des analyses politiques et stratégiques du *Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2018, qui ont été concrétisées par l'adoption de la Loi de programmation militaire 2019-2025. Elles s'inscrivent dans le cadre de la montée en puissance de l'Europe de la défense, tout en prenant en compte la rénovation transatlantique. C'est pourquoi les contributions de la Marine nationale s'organisent autour de fonctions opérationnelles définies par les cinq fonctions stratégiques adoptées dans le *Livre blanc* : « Connaître et anticiper », « Prévenir », « Dissuader », « Protéger » et « Intervenir ».

À cet effet, elle doit posséder des capacités pour agir sous/sur/au-dessus de la mer, à partir de la mer et vers la terre, lui permettant de remplir ses grandes missions que sont :

- la dissuasion ;
- la connaissance et l'anticipation (surveillance maritime et renseignement) ;
- l'action opérationnelle (prévention et projection) ;
- la sauvegarde maritime qui assure la défense du territoire à partir de la mer et contribue à la protection des intérêts de la France.

Dans ce cadre, le Chef d'état-major de la Marine (CEMM), selon les besoins exprimés et les plans d'emploi élaborés par le Chef d'état-major des Armées (CEMA) :

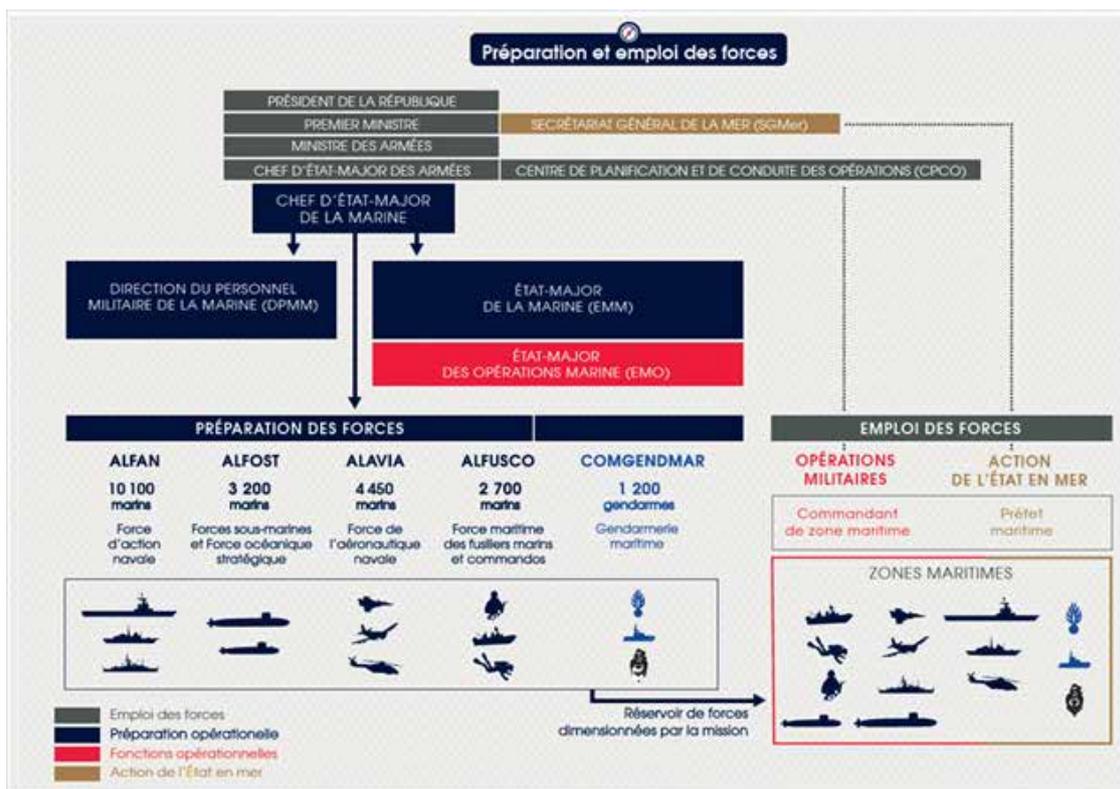
- établit les concepts d'emploi et la doctrine de la Marine, étant responsable de l'instruction, de l'entraînement et de l'organisation qu'elle implique ;
- adresse au CEMA ses propositions en matière de planification et de programmation des moyens et du format de la Marine ;
- établit les plans de mobilisation du personnel et du matériel de la Marine ;
- participe, sous l'autorité du CEMA, à la préparation du budget ;
- exprime les besoins en matière d'infrastructure de son armée.

Le CEMM est responsable de la formation, du moral et de la discipline des militaires de la Marine.

En matière d'opérations d'armement, le CEMM définit les objectifs d'état-major, approuve les caractéristiques techniques fournies par le Délégué général pour l'armement au CEMA, est responsable de la mise en place des matériels fabriqués dans les forces.

Le CEMM tient le CEMA informé de la disponibilité des moyens opérationnels et met ces moyens à la disposition des commandants de forces. Il organise et assure l'entretien et le soutien logistique de son armée.

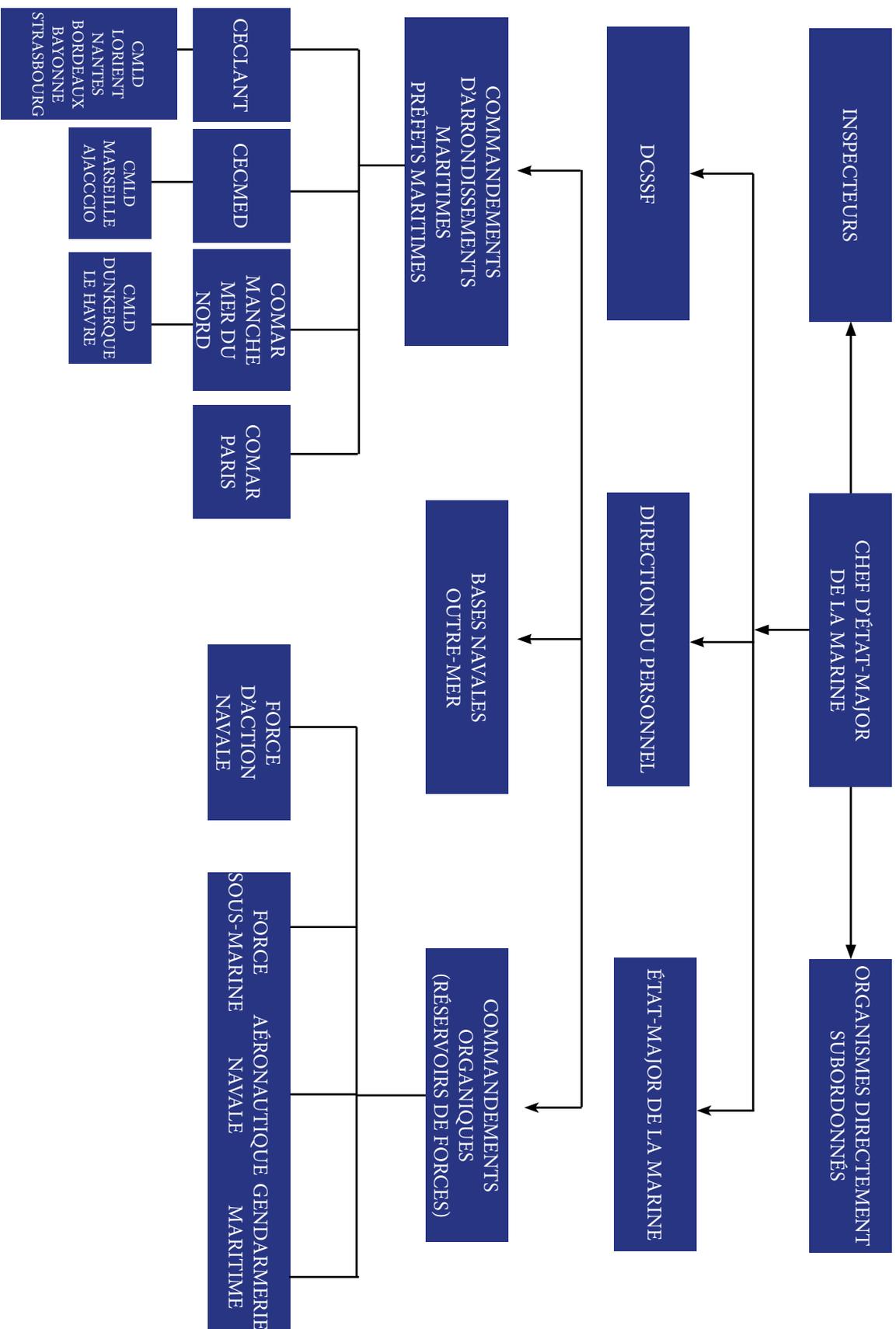
Plus d'informations et toute l'actualité de la Marine sur : www.defense.gouv.fr/marine
www.etremarin.fr



Références et adresses :

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE
 60, boulevard du général Martial Valin
 CS 21623 – 75509 Paris Cedex 15
 Tél : 01 80 50 14 00

ORGANISATION DU COMMANDEMENT DANS LA MARINE





L'armée de l'Air et de l'Espace assure en permanence, au sein d'un dispositif global de la défense, le volet air de la préservation des intérêts de la nation. Elle possède des moyens d'acquisition du renseignement stratégique qui contribuent au processus politique d'anticipation et de suivi de crise.

En permanence, l'armée de l'Air et de l'Espace surveille et contrôle l'espace aérien national dans le but de défendre le territoire contre toute action aérienne potentiellement hostile et participe au plan Vigipirate. Elle contribue également à préserver la liberté d'accès et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique.

Elle met en œuvre quotidiennement, de façon ininterrompue depuis cinquante ans, la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire.

Capable de monter en puissance de façon très discrète au sein de ses bases aériennes, ou au contraire de façon visible, l'armée de l'Air et de l'Espace offre une large variété de modes opératoires, réversibles et dont la force peut être adaptée au contexte particulier de chaque crise. Elle est capable de déployer sans délais un dispositif apte à s'insérer dans une opération interarmées et interalliée comprenant une chaîne de commandement, des moyens aériens, et jusqu'à trois bases aériennes projetables.

L'armée de l'Air et de l'Espace assure en parallèle des missions de service public.

Le Chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE) est le conseiller « Air » du Chef d'état-major des armées (CEMA) sur les dossiers de l'emploi des forces aériennes et de la conduite des opérations afin que le CEMA dispose du meilleur outil de combat possible selon les arbitrages. Le CEMAAE adresse également au CEMA ses propositions en matière de planification et de programmation des moyens et du format de l'armée de l'Air. Le CEMAAE est aussi responsable de la formation, du moral et de la discipline du personnel de l'armée de l'Air et de l'Espace. Il veille à la condition de l'ensemble des aviateurs.

Enfin, le CEMAAE exprime les besoins en matière d'infrastructure, propose au secrétaire général pour l'administration les programmes correspondants en fonction des priorités définies par le CEMA et en suit la réalisation.

La structure de l'EMAA s'articule autour de trois sous-chefs.

Par ailleurs, un délégué aux relations extérieures assiste le CEMAAE et le major général dans le domaine des relations internationales.

Le commandement des Forces aériennes stratégiques (FAS), implanté à Villacoublay, est responsable de la mission de dissuasion nucléaire sous l'autorité du président de la République. Basé à Paris et à Lyon, le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) est responsable de la défense aérienne sous l'autorité du Premier ministre.

Le Commandement des forces aériennes (CFA) est implanté à Bordeaux. Il prépare les unités pour qu'elles soient prêtes à remplir les missions d'intervention, de protection et de projection. Créé en 2020, le Commandement de l'espace (CDE), est un organisme à vocation interarmées qui concentre l'expertise spatiale militaire du ministère. Il représente les armées pour toutes

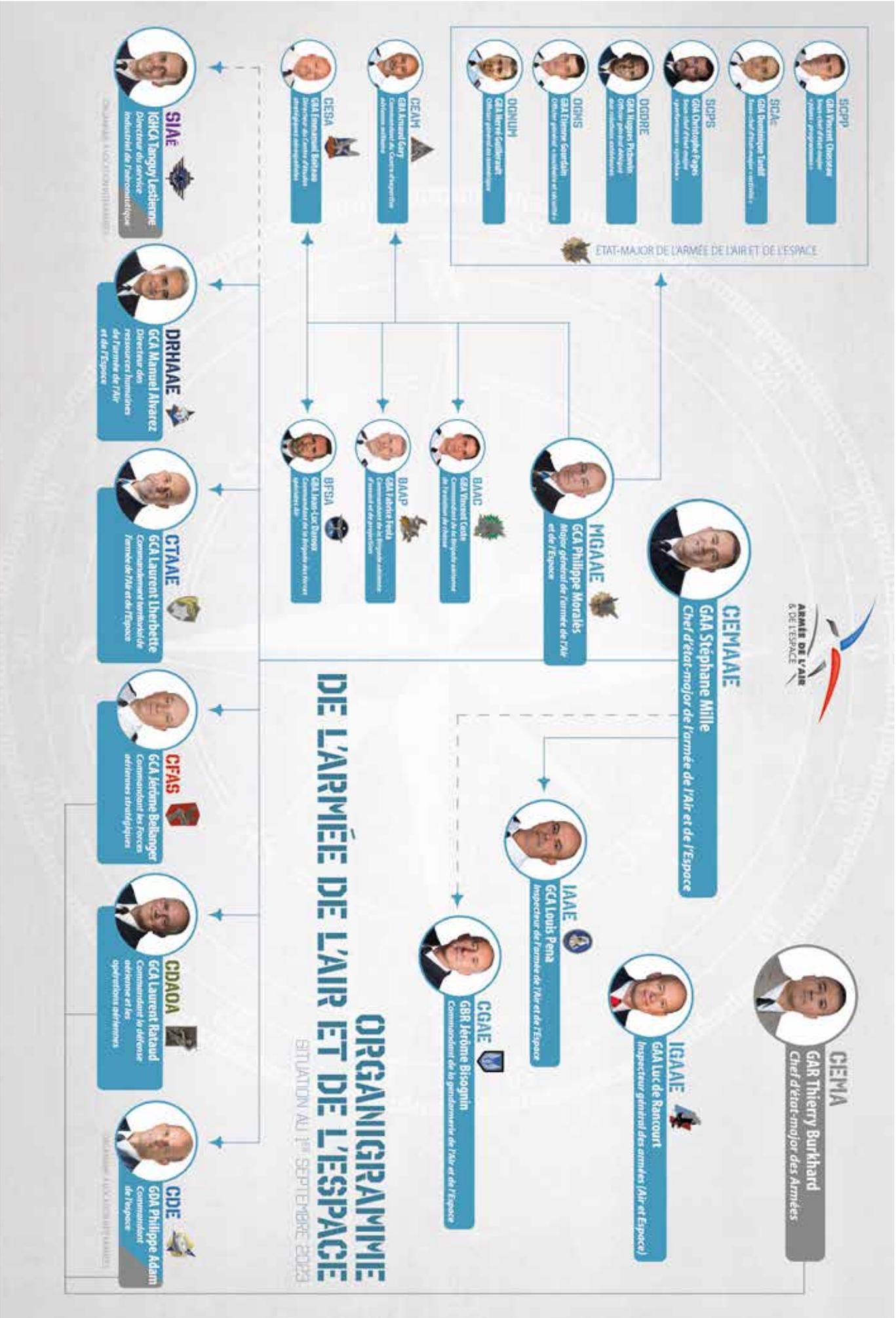
les questions relatives à l'espace et conseille les organismes du ministère en apportant son expertise sur les questions spatiales. Ce nouveau commandement de l'armée de l'Air et de l'Espace participe à l'élaboration de la politique spatiale militaire et est chargé de sa mise en œuvre.

Références et adresses :

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

60 Bd du Général Valin – CS 21623

Tél. : 01 45 52 43 21 - télécopie : 01 45 52 20 70





La solidarité au cœur des relations internationales

Présentation

La Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) contribue à la politique internationale coordonnée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et pilote l'action internationale du ministère des Armées.

La DGRIS pilote les travaux de prospective stratégique et coordonne, pour le ministère des Armées, ceux nécessaires à la préparation du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* et à son actualisation régulière. La DGRIS assure l'interface, à l'exception des activités opérationnelles, de la conduite des coopérations en matière d'armement et du soutien aux opérations d'exportation, avec les autres ministères pour les questions touchant à l'action internationale, et particulièrement avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle est en outre chargée de la stratégie d'influence internationale du ministère des Armées et de piloter le réseau des missions de défense à l'étranger.

Rattachée directement à le Ministre, la DGRIS pilote l'action internationale du ministère des Armées en y associant l'État-major des armées, la Direction générale de l'armement et le Secrétariat général pour l'administration.

Mission

La Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) est chargée du pilotage et de la coordination de l'action internationale du ministère et de la stratégie de défense.

Elle a pour principales missions de :

- piloter l'action internationale du ministère des Armées, en y associant l'Etat-major des armées, la Direction générale de l'armement et le Secrétariat général pour l'administration ;
- coordonner, au sein du ministère des Armées, la préparation et l'actualisation du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* ;
- piloter les travaux de prospective stratégique du ministère des Armées et animer, dans son champ de compétence, les relations avec le monde universitaire et les instituts de recherche ;
- piloter et coordonner l'action internationale du ministère en matière de relations bilatérales avec les États étrangers ;
- contribuer à la définition des positions de la France au sein des organisations internationales traitant des questions de défense ;
- définir la stratégie d'influence internationale du ministère des Armées ;

- élaborer des études et des propositions en matière de stratégie de défense ;
- suivre la planification de défense et veiller, en liaison avec le Chef d'état-major des armées, le Délégué général pour l'armement et le secrétaire général pour l'administration, à l'articulation entre la stratégie de défense et ses évolutions et la programmation militaire ;
- piloter l'action du ministère dans le domaine de la lutte contre la prolifération, de la maîtrise des armements et du désarmement et proposer les orientations en matière de contrôle des exportations de matériels de guerre ;
- assurer l'interface avec les autres ministères pour les questions touchant à l'action internationale du ministère des Armées.

La Direction générale des relations internationales et de la stratégie comprend une direction et trois services :

L'IRSEM

Créé en 2009 au sein du ministère des Armées, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est rattaché au directeur chargé de la stratégie de défense, de la prospective et de la contre-prolifération de la DGRIS.

Missions

Associant universitaires, fonctionnaires civils et militaires, l'IRSEM reçoit les missions suivantes :

- production de recherche ouverte dans le domaine de la recherche stratégique et de défense ;
- encouragement d'une nouvelle génération de chercheurs sur ces questions ;
- participation à l'enseignement militaire supérieur ;
- soutien au rayonnement de la pensée stratégique française sur les plans national et international.

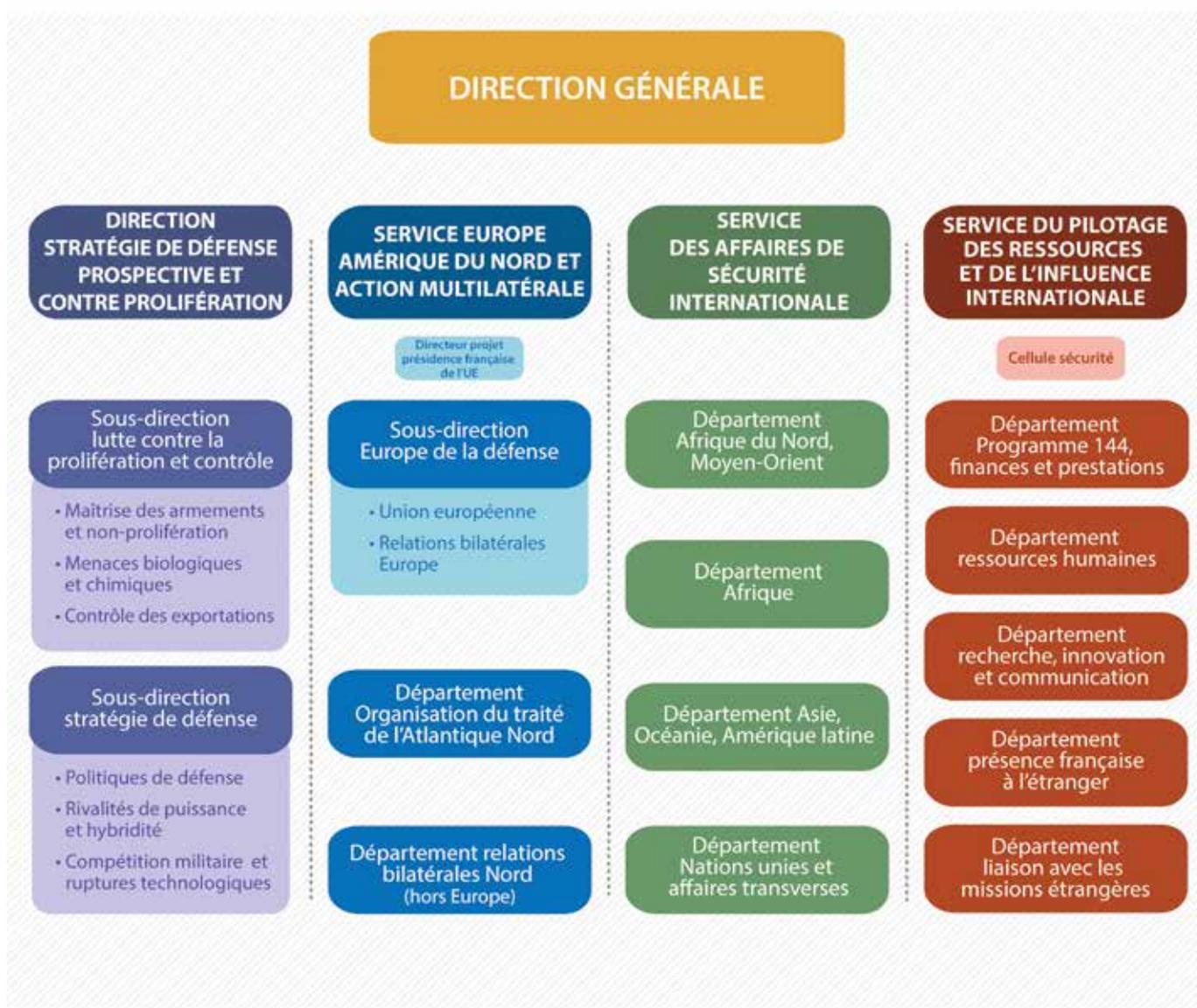
L'IRSEM est organisé en trois équipes :

- une équipe de direction (un directeur, un secrétaire général, un directeur scientifique, un délégué au développement international) ;
- une équipe de recherche (24 personnes) ;
- une équipe d'assistance à la recherche (10 personnes).

Références et adresses :

DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE
60 boulevard du Général Martial Valin
75015 Paris Cedex 15

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE



REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE À L'ÉTRANGER

Les ambassadeurs sont à l'étranger les représentants de la France ; à ce titre, ils sont accrédités par le président de la République. Chefs de la Mission diplomatique, ils sont assistés, dans l'exercice de leurs responsabilités, par des conseillers diplomatiques, des conseillers techniques mis en place par les ministères spécialisés, des attachés de sécurité intérieure et des attachés de défense.

Les attachés de défense sont issus des trois armées et des services interarmées. Ils relèvent de l'autorité du ministre des Armées pour l'essentiel de leurs missions (coopération de défense, coopération en matière d'armement, mémoire, etc.) mais également de la DCSD dans le cadre de leur fonction de chef de la mission de coopération de défense, quand un Détachement d'appui à la coopération de sécurité et de défense (DACSD) est présent dans leur pays d'accréditation. Dans chaque ambassade, les effectifs de la mission de défense et de l'éventuel DACSD sont variables en fonction de l'importance de l'État concerné, de la place que la France y occupe ou de ses intérêts en termes de sécurité dans la région, des négociations d'armement en cours et des actions d'assistance militaire technique engagées.

À la fois conseiller de l'ambassadeur et interlocuteur privilégié des autorités de police et de gendarmerie locales, l'attaché de sécurité intérieure, qui peut être un fonctionnaire de la Police ou de la Gendarmerie nationale, est, dans son poste à l'étranger, le représentant des services du ministère de l'Intérieur et, depuis l'unification du réseau, le représentant de la Gendarmerie nationale. Les ASI relèvent également, dans leurs fonctions de chef de mission de coopération de sécurité, de la DCSD.

Les consuls, qui sont placés sous l'autorité de l'ambassadeur ont pour mission notamment d'assurer la liaison avec les autorités administratives locales et de maintenir le contact avec les Français résidant à l'étranger.

Les missions et délégations permanentes de la France dans les organisations et les commissions internationales ont à leur égard, les mêmes missions que celles confiées aux ambassadeurs et aux attachés de défense vis-à-vis des États étrangers.

AMBASSADES DE FRANCE

A

<p>AFGHANISTAN - Caboul Avenue de Cherpour - Chahr-e Nao - Kaboul Tél : [93] 70 28 40 32 Internet : http://ambafrance-af.org/france_afghanistan/ Courriel : cad.kaboul-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>BANGLADESH - Dacca Road 108 - House 18 - Gulshan - GPO Box 22 - Dacca Tél : [880] (02) 881 38 11 à 14 Internet : http://www.ambafrance-bd.org/ Courriel : webmestre.dacca-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>CAMEROUN - Yaoundé d i Plateau Atémengué - BP 1631 - Yaoundé Tél : [237] 22 22 79 00 Internet : http://www.ambafrance-cm.org/ Courriel : chancellerie.yaounde-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>AFRIQUE DU SUD - Prétoria (Avril à Janvier) 250 Melk street - Niew Muckleneuk Prétoria - 0181 Tél : [27] (12) 42 51 600 Le Cap (Février-Mars) 78 Queen Victoria Street - 8001 Cape Town Tél : [27] (21) 488 50 80 Internet : http://www.ambafrance-rsa.org/-Francais-.html Courriel : france@ambafrance-rsa.org</p>	<p>BELGIQUE - Bruxelles i 65 rue Ducale - 1000 Bruxelles Tél : [32] (2) 548 87 11 Internet : http://www.ambafrance-be.org/ Courriel : ambafr@ambafrance-be.org</p>	<p>CANADA - Ottawa d i 42 Promenade Sussex - Ottawa - Ontario K1M 2C9 Tél : [1] (613) 789 17 95 Internet : http://www.ambafrance-ca.org/ Courriel : politique@ambafrance-ca.org</p>
<p>ALBANIE - Tirana i Rruga Skënderbej, 14 - 1000 Tirana Tél : [355] (4) 223 37 50 Internet : http://www.ambafrance-al.org/ Courriel : ambafrance.tr@adanet.com.al</p>	<p>BENIN - Cotonou d i Avenue Jean-Paul II - BP 966 - Cotonou Tél : [229] 21 300 225 / 21 300 226 Internet : http://www.ambafrance-bj.org/france_benin/ Courriel : ambafrance.cotonou@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>CAP-VERT - Praia Quartier de Prainha - Ile de Santiago - CP 192 76000 Praia Tél : [238] 260 45 35 Internet : http://www.ambafrance-cv.org/ Courriel : cad.praia-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>ALGERIE - Alger d i 25 Chemin Abdelkader Gadouche - 16035 Hydra - Alger Tél : [213] 21 98 17 17 Internet : http://www.ambafrance-dz.org/ Courriel : reception.alger-ambassade@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>BIELORUSSIE - Minsk 11 place de la Liberté - 220030 Minsk Tél : [375] (17) 229 18 00 Internet : http://www.ambafrance-by.org/ Courriel : webmestre.by@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>CENTRAFRICAINE (REPUBLIQUE) - Bangui d i Boulevard du Général de Gaulle - BP 884 - Bangui Tél : [236] 21 61 30 000 Internet : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/republique-centrafricaine_354/index.html Courriel : chancellerie.bangui-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>ALLEMAGNE - Berlin d i Pariser Platz 5 - 10117 Berlin Tél : [49] (30) 590 03 90 00 Internet : http://www.botschaft-frankreich.de/spip.php?rubrique2 Courriel : cad.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>BIRMANIE - Rangoun (Yangon) 102 Pyidaungsu Yeiktha Road - BP 858 - Rangoun Tél : [95] (1) 212 520 ou 523 ou 528 ou 532 / 212 178 Internet : http://www.ambafrance-mm.org/ Courriel : ambafrance.rangoun@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>CHILI - Santiago du Chili d Avenida Condell 65 - Providencia - Santiago Tél : [56] (2) 470 80 00 Internet : http://www.france.cl/ Courriel : ambassade@france.cl</p>
<p>ANDORRE - Andorre-la-Vieille 38/40 Carrer-les-Canals - BP 155 AD 500 Andorre-la-Vieille Tél : [376] 736 700 Internet : http://www.ambafrance-ad.org/ Courriel : contact@ambafrance-ad.org</p>	<p>BOLIVIE - La Paz i Avenida Hernando Siles n° 5390 - Esquina calle 8 - Obrajès - La Paz Tél : [591] (2) 214 99 00 Internet : http://www.ambafrance-bo.org/ Courriel : information@ambafrance-bo.org</p>	<p>CHINE - Pékin d i 60 Tianze Rd, San Yuan Qiao, Chaoyang, Chine, 100600 Tél : +86 10 8531 2000 Internet : http://www.ambafrance-cn.org/ Courriel : presse@ambafrance-cn.org</p>
<p>ANGOLA - Luanda d Rua Reverendo Agostinho Neto 31/33 - BP 584 - Luanda Tél : [244] (2 22) 33 48 41 / 33 43 35 Internet : http://www.ambafrance-ao.org/ Courriel : cad.luanda-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>BOSNIE-HERZEGOVINE - Sarajevo i 18 Ulica Mehmed Bega Kapetanovica - Ljubusaka 71000 Sarajevo Tél : [387] (33) 282 050 Internet : http://www.ambafrance-ba.org Courriel : ambsarajevo.presse@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>CHYPRE - Nicosie d i 14-16 Saktouri street - 2ème étage - Agioi Omologitai - 1080 Nicosie Tél : [357] 22 58 53 00 Internet : http://ambafrance-cy.org/france_chypre/ Courriel : ambafrance@cytanet.com.cy</p>
<p>ARABIE SAOUDITE - Riyad d i PO Box 94367 - 11693C - Quartier diplomatique - Riyad Tél : [966] (1) 488 12 55 Internet : http://www.ambafrance-sa.org/ Courriel :</p>	<p>BOTSWANA - Gaborone d 761 Robinson Road - PO Box 1424 - Gaborone Tél : [267] 397 38 63 Internet : http://www.ambafrance-bw.org/ Courriel : frambbots@info.bw</p>	<p>COLOMBIE - Bogota d i Carrera 11, n° 93-12 Apartado Aereo -29611 Bogota Tél : [571] 638 14 00 Internet : http://www.ambafrance-co.org/ Courriel : presse@ambafrance-co.org</p>
<p>ARGENTINE - Buenos Aires d i Cerrito 1399 - 1010 Buenos Aires Tél : [54] (11) 45 15 70 00 Internet : http://www.embafrancia-argentina.org/ Courriel : ambafr@abaconet.com.ar</p>	<p>BRESIL - Brasilia d i Avenida das Nações - Lote 04 - Quadra 801 - CEP 70404- 900 - Brasilia - DF Tél : [55] (61) 32 22 39 99 Internet : http://www.ambafrance-br.org/france_bresil/ Courriel : france@ambafrance-br.org</p>	<p>COMORES - Moroni i Boulevard de Strasbourg - BP 465 - Moroni Tél : [269] 773 06 15 / 773 07 53 / 773 16 19 Internet : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/comores_403/index.html Courriel : cad.moroni-ambassade@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>ARMENIE - Erevan 8 rue Grigor Loussavoritch - 375015 Erevan Tél : [374] (10) 59 19 50</p>	<p>BRUNEI - Bandar Seri Begawan Adresse: Kompleks Jalan Sultan - Units 301 - 306 51/55 Jalan Sultan - Bandar Seri - Begawan BS 8811 Tél : [673] 222 09 60/61 Internet : http://www.ambafrance-bn.org/ Courriel : courrier@ambafrance-bn.org</p>	<p>CONGO - Brazzaville d i Rue Alfassa - BP 2089 - Brazzaville Tél : [242] 281 55 41 à 43 et 620 03 03 / 620 04 04 / 620 06 06 Internet : http://ambafrance-cg.org/france_congo/ Courriel : cad.brazzaville-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>AUSTRALIE - Canberra d 6, Perth avenue - Yarralumla - Canberra ACT 2600 Tél : [61] (2) 621 601 00 Internet : http://www.ambafrance-au.org/ Courriel : info@ambafrance-au.org</p>	<p>BULGARIE - Sofia d i 27 - 29 rue Oborichté - 1504 Sofia Tél : [359] (2) 965 11 00 Internet : http://www.ambafrance-bg.org/ Courriel : presse@ambafrance-bg.org</p>	<p>CONGO (République Démocratique) - Kinshasa d i 97 avenue du Tchad - BP 3093 - Kinshasa Tél : [243] 815 559 999 Internet : http://www.ambafrance-cd.org/ Courriel : ambafrancecd@gmail.com</p>
<p>AUTRICHE - Vienne d i Technikerstrasse 2 - 1040 Vienne Tél : [43] (1) 502 750 Internet : http://www.ambafrance-at.org/ Courriel : contact@ambafrance-at.org</p>	<p>BURKINA FASO - Ouagadougou d i Avenue du Trésor - BP 504 - Ouagadougou 01 Tél : [226] 50 49 66 66 Internet : http://www.ambafrance-bf.org/ Courriel : cad.ouagadougou-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>COREE DU SUD - Séoul d 30 Hap-dong - Seodaemun-gu - Séoul 120-030 Tél : [82] 2 31 49 43 00 Internet : http://www.ambafrance-kr.org/ Courriel : consulat@ambafrance-kr.org</p>
<p>AZERBAIDJAN - Bakou 7, rue Rassul Rza - AZ1000 Bakou (BP 36) Tél : [994] (12) 49 08 100 Internet : http://ambafrance-az.org/france_azerbaïdjan/ Courriel : presse.bakou-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>BURUNDI - Bujumbura 60 boulevard de l'Uprona - Bujumbura Tél : [253] 22 20 30 00 Internet : http://www.ambafrance-bi.org/ Courriel : cad.bujumbura-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>COSTA RICA - San José i De la Mitsubishi - 200m sur y 25m oeste Curridabat, San José Tél : [506] 22 34 41 67 Internet : http://ambafrance-cr.org/ Courriel : sjfrance@racsa.co.cr</p>
<p>BAHREÏN - Manama Diplomatic Area 319 - Villa 51 A - Road 1901 Manama Town 319 Tél : [973] 17 298 660 Internet : http://www.ambafrance-bh.org/</p>	<p>CAMBODGE - Phnom Penh i 1 boulevard Monivong - BP 18 - Phnom Penh Tél : [855] 23 43 00 20 Internet : http://www.ambafrance-kh.org/ Courriel : ambafrance.phnom-penh-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>COTE D'IVOIRE - Abidjan d i 17 rue Lecoœur - Abidjan Tél : [225] 20 20 04 04 Internet : http://www.ambafrance-ci.org/ Courriel : ambassade@ambafrance-ci.org</p>

<p>CROATIE - Zagreb d i Hebrangova 2 - 10 000 Zagreb Tél : [385] (1) 48 93 600 Internet : http://www.ambafrance.hr/ Courriel : presse@ambafrance.hr</p>	<p>FINLANDE - Helsinki d Itäinen Puistotie 13 - 00140 Helsinki Tél : [358] (9) 618 780 Internet : http://www.ambafrance-fi.org/france_finlande/spip.php?rubrique2 Courriel : ambassade@france.fi</p>	<p>INDONESIE - Jakarta d i Jalan M. H. Thamrin n°20 - Jakarta Pusat 10350 Tél : [62] (21) 23 55 76 00 Internet : http://www.ambafrance-id.org/ Courriel : ambassade@ambafrance-id.org</p>
<p>CUBA - La Havane i Calle 14 - n° 312 - entre 3ra y 5ta - Miramar Playa La Havane Tél : [53] (7) 201 31 31 Internet : http://www.ambafrance-cu.org/ Courriel : internet.la-havane-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>GABON - Libreville d i Boulevard de l'Indépendance - 1 rue du Pont-Pirah - BP 2125 - Libreville Tél : [241] 79 70 00 Internet : http://www.ambafrance-ga.org/ Courriel : ambafran@inet.ga</p>	<p>IRAK - Bagdad d i Quartier Abu Nawas - Emplacement 102 - rue 55 - n°7 - Bagdad Tél : [870] 600 248 477 Internet : http://www.ambafrance-iq.org/ Courriel : info@ambafrance-iq.org</p>
<p>DANEMARK - Copenhague d i Kongens Nytorv 4 - 1050 Copenhague K Tél : [45] 33 67 01 00 Internet : http://www.ambafrance-dk.org/spip.php?rubrique1 Courriel : presse@ambafrance-dk.org</p>	<p>GAMBIE - Banjul i Bureau diplomatique de l'Ambassade de France au Sénégal Adresse: Tél : [220] 449 72 31 / 776 04 05 Internet : http://www.ambafrance-sn.org/ Courriel : ambafrance.bjl@gmail.com</p>	<p>IRAN - Téhéran d 64 rue Neauphle-le-Château - 11348 Téhéran Tél : [98] (21) 64 09 40 00 Internet : http://www.ambafrance-ir.org/ Courriel : consulaire.teheran@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>DJIBOUTI - Djibouti d i 45 boulevard du Maréchal Foch - BP 2039 - Djibouti Tél : [253] 35 09 63 Internet : http://www.ambafrance-dj.org/ Courriel : ambfrdj@intnet.dj</p>	<p>GEORGIE - Tbilissi d i 15 rue Goguébachvili - 380008 Tbilissi Tél : [995] (32) 99 99 76 / 93 42 10 Internet : http://www.ambafrance-ge.org/ Courriel : ambafrance@access.sanet.ge</p>	<p>IRLANDE - Dublin 36 Ailesbury road - Ballsbridge - Dublin 4 Tél : [353] (1) 277 50 00 Internet : http://www.ambafrance.ie/ Courriel : ADMIN-FRAN-CAIS.DUBLIN-AMBA@DIPLOMATIE.GOUV.FR</p>
<p>DOMINICAINE (REPUBLIQUE) - Saint-Domingue i Calle las Damas n° 42 - Zone coloniale BP 780 - Saint-Domingue Tél : [1809] 695 43 00 Internet : http://www.ambafrance.org.do/ Courriel :</p>	<p>GHANA - Accra 12th road (off Liberation avenue) - PO box 187 - Accra Tél : [233] 30 221 45 50 Internet : http://www.ambafrance-gh.org/ Courriel : info@ambafrance-gh.org</p>	<p>ISLANDE - Reykjavik Tungata n° 22 - Reykjavik 101 Tél : [354] 575 96 00 Internet : http://www.ambafrance-is.org/france_islande/ Courriel : ambafrance@ambafrance.is</p>
<p>EGYPTE - Le Caire d i 29 avenue Charles de Gaulle BP 1777 - Guiza, Le Caire Tél : [20] (2) 3 567 32 00 Internet : http://www.ambafrance-eg.org/ Courriel : questions@ambafrance-eg.org</p>	<p>GRECE - Athènes d i 7 avenue Vassilissis Sofias - Athènes 10671 Tél : [30] 210 339 10 00 Internet : http://ambafrance-gr.org/france_grece/spip.php?rubrique1 Courriel : info@ambafrance-gr.org</p>	<p>ISRAEL - Tel-Aviv-Jaffa d i 112 Promenade Herbert Samuel - BP 3480 63572 Tel Aviv Tél : [972] (3) 520 83 00 Internet : http://www.ambafrance-il.org/ Courriel : diplomatie@ambafrance-il.org</p>
<p>EMIRATS ARABES UNIS - Abou Dabi d i Angle Delma street (n°13) et Al Nahyan street (n°26) PO box 4014 - Abou Dabi Tél : [971] (2) 44 35 100 Internet : http://www.ambafrance-eau.org/ Courriel : contact@ambafrance.ae</p>	<p>GUATEMALA - Guatémala 5A Avenida 8-59 - Zona 14 - Edificio COGEFAR - Guatemala ciudad - 01014 Boite postale 971-A Tél : [502] 24 21 73 70 / 24 21 74 74 Internet : http://ambafrance-gt.org/france_guatemala/ Courriel : courrier@ambafrance-gt.org</p>	<p>ITALIE - Rome d i Piazza Farnese 67 - 00186 Rome Tél : [39] 06 68 60 11 Internet : http://www.ambafrance-it.org/ Courriel :</p>
<p>EQUATEUR - Quito i Calle General Leonidas Plaza 107 y Patria - Quito Tél : [593] (2) 29 43 800 Internet : http://www.ambafrance-ec.org/ Courriel : chancellerie.quito@ifrance.com</p>	<p>GUINEE - Conakry d i Boulevard du Commerce (Kaloum) - BP 373 et 570 - Conakry Tél : [224] 30 47 10 00 Internet : http://www.ambafrance-gn.org/france_guinee/ Courriel : ambafrance.conakry@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>JAMAIQUE - Kingston 13, Hillcrest Avenue - Kingston 6 Tél : 1 [876] 946 40 00 Internet : http://ambafrance-jm-bm.org/france_jamaique/ Courriel : frenchembassy@cwjamaica.com</p>
<p>ERYTHREE - Asmara PO box 209 - Asmara Tél : [291] (1) 12 51 96 / 12 65 99 Internet : http://ambafrance-er.org/ Courriel : cad.asmara@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>GUINEE EQUATORIALE - Malabo Carretera del Aeropuerto - Malabo Tél : [240] 09 20 05 / 09 21 08 / 09 33 60 Internet : http://www.ambafrance-gq.org/ Courriel : cad.malabo-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>JAPON - Tokyo d i 4-11-44 Minami-Azabu - Minato-Ku - Tokyo 106-8514 Tél : [81] (3) 57 98 60 00 Internet : http://www.ambafrance-jp.org/ Courriel : webmestre@ambafrance-jp.org</p>
<p>ESPAGNE - Madrid d i Calle Salustiano Olozaga 9 - 28001 Madrid Tél : [34] (91) 423 89 00 Internet : http://www.ambafrance-es.org/ Courriel : chancellerie@AMBAFRANCE-ES.ORG</p>	<p>GUINEE-BISSAO - Bissao Bairro de Penha - Avenida Combatente de Liberdade de Patria - Bissao Tél : [245] 325 74 00 Internet : http://www.ambafrance-gw.org/ Courriel : cad.bissao-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>JORDANIE - Amman d i 38, Al-Mutanabbi street - Jabal Amman - Amman Tél : [962] (6) 460 46 30 Internet : http://www.ambafrance-jo.org/ Courriel : cad.amman-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>ESTONIE - Tallinn i Toom Kuninga 20 - 15185 Tallinn Tél : [372] 61 61 600 Internet : http://www.ambafrance-ee.org/ Courriel : info@ambafrance-ee.org</p>	<p>HAITI - Port-au-Prince d i 51 rue Capois - Port au Prince Tél : [509] 29 99 90 00 (standard) / [509] 29 99 90 18 (service des visas) Internet : http://www.ambafrance-ht.org/ Courriel : cad.port-au-prince-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>KAZAKHSTAN - Astana d i 62 rue Kosmonavtov - 4ème étage - micro district Tchoubary - 010000 Astana Tél : [7] (7172) 795 100 Internet : http://www.ambafrance-kz.org/ Courriel : ambafrance@mail.ru</p>
<p>ETATS-UNIS D'AMERIQUE - Washington d i 4101 Reservoir road - NW Washington -DC 20007 Tél : [1] (202) 944 60 00 Internet : http://fr.ambafrance-us.org/spip.php?rubrique=1 Courriel : info@ambafrance-us.org</p>	<p>HONDURAS - Tégucigalpa Callejon Batres n°337 - Frente Escuela Cardenal Rodriguez - Apartado - Postal 3441 - Tegucigalpa, M.D.C. Tél : [504] 236 68 00 / 236 55 83 / 236 64 32 Internet : http://ambafrance-hn.org/france_honduras/ Courriel : info@ambafrance-hn.org</p>	<p>KENYA - Nairobi d Barclays Plaza Tower - 9th floor - Loita street - Nairobi Tél : [254] (20) 277 80 00 Internet : http://www.ambafrance-ke.org/ Courriel : ambafrance.nairobi@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>ETHIOPIE - Addis-Abeba d Quartier Kabana - PO Box 1464 - Addis Abeba Tél : [251] (0) 11 140 00 00 Internet : http://www.ambafrance-et.org/France_Ethiopie/ Courriel : amba.france@ethionet.et</p>	<p>HONGRIE - Budapest d i 27 Lendvay utca - 1062 Budapest Tél : [36] (1) 374 11 00 Internet : http://www.ambafrance-hu.org/ Courriel : consulat.budapest-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>KIRGHIZSTAN - Bichkek 113 rue Bokonbaeva - 720040 Bichkek Tél : [996] 312 300 711/712 Internet : http://www.ambafrance-kz.kz/ Courriel : france.kg@gmail.com</p>
<p>FIDJI - Suva Dominion House - 7th Floor - Private Mail Bag - Thomson Street - Suva Tél : [679] 331 05 26 Internet : http://www.ambafrance-fj.org/ Courriel : presse@ambafrance-fj.org</p>	<p>INDE - New Delhi d i 2/50-E Shantipath - Chanakyapuri - New Delhi 110 021 Tél : [91] (11) 24 19 61 00 Internet : http://ambafrance-in.org/france_inde/spip.php?rubrique2 Courriel : webmaster@france-in-india.org</p>	<p>KOSOVO - Pristina 67 rue Ismail Qemali - Dragodan - 10000 Pristina Tél : [381] 38 22 45 88 00 Internet : http://www.ambafrance-kosovo.org/ Courriel : admin-etrangers.pristina-amba@diplomatie.gouv.fr</p>

<p>KOWEÏT - Koweït d Mansouriah - Block 1 - Street 13 - Villa 24 - Koweït Tél : [965] (2) 258 20 20 Internet : http://www.ambafrance-kw.org Courriel : cad.koweit-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>MAURICE - Port-Louis 14 rue Saint-Georges - Port Louis Tél : [230] 20 20 100 Internet : http://ambafrance-mu.org/france_maurice/ Courriel : ambafr.port-louis@hotmail.fr</p>	<p>OUGANDA - Kampala d Lumumba Avenue, 16 - Nakasero PO box 7212 - Kampala Tél : [256] (414) 30 45 00 Internet : http://www.ambafrance-ug.org/france_ouganda/ Courriel : cad.kampala-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>LAOS - Vientiane Avenue Sethathirath - BP 06 - Vientiane Tél : [856] 21 26 74 00 Internet : http://www.ambafrance-laos.org/ Courriel : consulat.vientiane-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>MAURITANIE - Nouakchott d i Rue Ahmed ould Hamed - Quartier de Tevragh-Zeina BP 231 - Nouakchott Tél : [222] 529 96 99 Internet : http://www.france-mauritanie.mr/ Courriel : ambafrance.nouakchott-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>OUGANDA - Kampala d Lumumba Avenue, 16 - Nakasero PO box 7212 - Kampala Tél : [256] (414) 30 45 00 Internet : http://www.ambafrance-ug.org/france_ouganda/ Courriel : cad.kampala-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>LETTONIE - Riga i 9 Raina bulvaris - Riga, LV-1050 Tél : [371] 67 03 66 00 Internet : http://www.ambafrance-lv.org/ Courriel : webmestre.ambafrance-lv@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>MEXIQUE - Mexico d i Campos Eliseos 339 - Colonia Polanco - 11560 Mexico DF Tél : [52] (55) 91 71 97 00 Internet : http://www.ambafrance-mx.org/ Courriel : presse.mexico-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>OUZBEKISTAN - Tachkent Istiqlol 25 - Tachkent Tél : [998] (71) 233 53 82 / (71) 233 53 84 Internet : http://www.ambafrance-uz.org/ Courriel : Consulat.TACHKENT-AMBA@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>LIBAN - Beyrouth d i Rue de Damas - Espace des Lettres - Ras El-Nabaa - Beyrouth Tél : [961] (1) 42 00 00 Internet : http://www.ambafrance-lb.org/ Courriel :</p>	<p>MOLDAVIE - Chisinau 6 strada Vlaicu Pircalab - 2009 Chisinau Tél : [373] (22) 200 400 Internet : http://www.ambafrance.md/ Courriel : infos.chisinau-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>PAKISTAN - Islamabad d i Diplomatic Enclave G5 - GPO Box 1068 - Islamabad Tél : [92] (51) 201 14 14 Internet : http://www.ambafrance-pk.org/france_pakistan/ Courriel : ambafrance.islamabad@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>LIBERIA - Monrovia 11th St, Warner Ave, Sinkor, Monrovia Tél : [231] (0) 6 57 93 73 Internet : Courriel : ambafrance.liberia@yahoo.fr</p>	<p>MONACO - Monaco Le Roc fleuri - 1 rue du Ténau - MC 98000 Monaco Tél : [377] 92 16 54 60 Internet : http://www.ambafrance-mc.org/ Courriel : courrier@ambafrance.mc</p>	<p>PANAMA - Panama Plaza de Francia - Las Bovedas - San Felipe - Panama Tél : [507] 211 62 00 Internet : http://ambafrance-pa.org/ Courriel : cad.panama-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>LIBYE - Tripoli d i Rue Ibn Khafaja - Quartier Hay Al-Andalus - Tripoli (21) Tél : [218] (21) 477 82 67 / 477 48 91 ou 92 Internet : http://www.ambafrance-ly.org/france_libye/ Courriel : cad.tripoli-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>MONGOLIE - Oulan Bator 3 avenue de la Paix - quartier 1 - district de Chingeltei - Oulan Bator - PO Box 687 Tél : [976] (11) 32 45 19 / 32 96 33 Internet : http://www.ambafrance-mn.org/ Courriel : contact@ambafrance-mn.org</p>	<p>PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE - Port Moresby Defens Haus - 6th floor Corner Champion Parade & Hunter Street - Port Moresby Tél : [675] 321 55 50 Internet : http://www.ambafrance-pg.org/ Courriel : cad.Port-Moresby-Amba@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>LITUANIE - Vilnius d Svarco g. 1 - 01131 Vilnius Tél : [370] (5) 219 96 00 / 219 96 20 (section consulaire) Internet : http://www.ambafrance-lt.org/ Courriel : ambafrance.vilnius@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>MONTENEGRO - Podgorica Atinska 35 - 81000 Podgorica Tél : [382] 20 655 348 / 20 655 344 Internet : http://www.ambafrance-me.org/ Courriel : ambafrance@ambafrance.co.me</p>	<p>PARAGUAY - Assomption Avenida Espana 893 - Esquina Padre Pucheu CC 97 - Asuncion Tél : [595] (21) 211 680 / 212 269 / 212 449 / 213 840 Internet : http://www.ambafrance-py.org/france_paraguay/ Courriel : chancellerieassomption@gmail.com</p>
<p>LUXEMBOURG - Luxembourg 8b boulevard Joseph II - L-1840 Luxembourg Tél : [352] 45 72 71 Internet : http://www.ambafrance-lu.org/ Courriel : ambassade@ambafrance-lu.org</p>	<p>MOZAMBIQUE - Maputo Avenida Julius Nyerere 2361 - Maputo Tél : [258] (21) 48 46 00 Internet : http://www.ambafrance-mz.org/ Courriel : ambafrance@mz.gov.mz</p>	<p>PAYS-BAS - La Haye d i Anna Paulownastraat 76 - 2518 BJ La Haye Tél : [31] (0)70 312 58 00 Internet : http://www.ambafrance-nl.org/france_paysbas/ Courriel : info@ambafrance-nl.org</p>
<p>MACEDOINE (ANCIENNE REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE) Skopje d i Salvador Aljende n° 73 - 1000 Skopje Tél : [389] (2) 324 43 00 Internet : http://www.ambafrance-mk.org/france_macedoine/ Courriel : franamba@mt.net.mk</p>	<p>NEPAL - Katmandou Lazimpat - BP 452 - Katmandou Tél : [977] (1) 44 12 332 / 44 14 734 Internet : http://www.ambafrance-np.org/ Courriel : ambassade@ambafrance-np.org</p>	<p>PEROU - Lima Avenida Arequipa 3415 - San Isidro - Lima 27 Tél : [51] (1) 215 84 00 Internet : http://www.ambafrance-pe.org/spip.php?rubrique1 Courriel : france-chancellerie@ambafrance-pe.org</p>
<p>MADAGASCAR - Tananarive (Antananarivo) d i 3 rue Jean-Jaurès - Ambatomena - Antananarivo Tél : [261] (20) 22 398 98 Internet : http://www.ambafrance-mada.org/ Courriel : ambafrance-mada@orange.mg</p>	<p>NICARAGUA - Managua De la Iglesia del Carmen 1 c. 1/2 abajo - Managua Tél : [505] 22 22 62 10 / 22 22 66 15 / 22 22 31 01 / 22 22 31 26 Internet : http://www.ambafrance-ni.org/ Courriel : info@ambafrance-ni.org</p>	<p>HILIPPINES - Manille i 16th floor Pacific Star building - corner Sen. Gil Puyat Ext. and Makati avenues - 1200 Makati city Tél : [63] (2) 857 69 00 Internet : http://www.ambafrance-ph.org/ Courriel : chancellerie.ambafrance.manille@gmail.com</p>
<p>MALAISIE - Kuala Lumpur d 192-196 Jalan Ampang - 50450 Kuala Lumpur Tél : [60] (0)3 20 53 55 00 Internet : http://www.ambafrance-my.org/ Courriel : ambassade.kuala-lumpur-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>NIGER - Niamey d i Route de Tondibia - Quartier Yantala BP 10660 - 12090 Niamey Tél : [227] 20 72 24 31 ou 32 Internet : http://www.ambafrance-ne.org/ Courriel : cad.niamey-ambassade@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>POLOGNE - Varsovie d i Ulica Piekna 1 - 00-477 Varsovie Tél : [48] (22) 529 30 00 Internet : http://www.ambafrance-pl.org/france_pologne/ Courriel : presse@ambafrance-pl.org</p>
<p>MALI - Bamako d i Square Patrice Lumumba - BP 17 - Bamako Tél : [223] 44 97 57 57 Internet : http://www.ambafrance-ml.org/ Courriel : cad.bamako-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>NIGERIA - Abuja d i 37 Udi Hills Street - Off Aso Drive - Maitama - Abuja Tél : [234] (9) 460 23 00 Internet : http://www.ambafrance-ng.org/ Courriel : sec-amb.abuja-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>PORTUGAL - Lisbonne d i Rua Santos-o-velho 5 - 1249-079 Lisbonne Tél : [351] (21) 393 91 00 Internet : http://www.ambafrance-pt.org/ Courriel : ambafrance@hotmail.com</p>
<p>MALTE - La Valette 130 Melita street - Valetta VLT 1123 Tél : [356] 22 48 06 00 Internet : http://www.ambafrance-mt.org/ Courriel : ambafrance@maltanet.net</p>	<p>NORVEGE - Oslo d Drammensveien 69 - 0244 Oslo Tél : [47] 23 28 46 00 Internet : http://www.ambafrance-no.org/ Courriel : ambafrance.oslo@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>QATAR - Doha d i West Bay - PO box 2669 - Doha Tél : [974] 4 402 17 77 (Ambassade) / 4 402 17 34 (Consulat de France) / 4 402 17 36 (service des visas) Internet : http://www.ambafrance-qa.org/ Courriel : ambadoha@qatar.net.qa</p>
<p>MAROC - Rabat d i 3 rue Sahnoun - Agdal BP 602 - Rabat - Chellah Tél : [212] (0)537 68 97 00 Internet : http://www.ambafrance-ma.org/ Courriel : webmestre@ambafrance-ma.org</p>	<p>NOUVELLE-ZELANDE - Wellington Sovereign Building - 13ème étage - 34-42 Manners Street - PO box 11-343 - Wellington 6142 Tél : [64] (4) 384 25 55 Internet : http://dev.ambafrance-nz.org/ Courriel : amba.france@actriz.gen.nz</p>	<p>ROUMANIE - Bucarest d i 13-15 Strada Biserica Amzei - Secteur 1 010392 Bucarest Tél : [40] 21 303 10 00 Internet : http://www.ambafrance-ro.org/ Courriel : chancellerie.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr</p>
		<p>ROYAUME-UNI - Londres d i 58 Knightsbridge - Londres SW1X 7 JT Tél : [44] (0)20 70 73 1000 Internet : http://www.ambafrance-uk.org/ Courriel : presse.londres-amba@diplomatie.gouv.fr</p>

<p>RUSSIE - Moscou d i 45 Bolchaïa Iakimanka - 119049 Moscou Tél : [7] (495) 937 15 00 Internet : http://www.ambafrance-ru.org/france_russie/</p>	<p>SUEDE - Stockholm d Kommendörsgatan 13 - Box 5135 - 10243 Stockholm Tél : [46] (8) 45 95 300 Internet : http://ambafrance-se.org/france_suede/ Courriel : presse@ambafrance-se.org</p>	<p>UKRAINE - Kiev d i 39 rue Reitarska - 01901 Kiev Tél : [380] (44) 590 36 00 Internet : http://ambafrance-ua.org/france_ukraine/ Courriel :</p>
<p>RWANDA - Kigali Rue du Député Kamuzinzi - BP441 - Kigali Tél : [250] 252 551 800 Internet : Courriel :</p>	<p>SUISSE - Berne d i Schosshaldenstrasse 46 - 3006 Berne Tél : [41] (0)31 359 21 11 Internet : http://www.ambafrance-ch.org/ Courriel : presse@ambafrance-ch.org</p>	<p>UKRAINE - Kiev d i 39 rue Reitarska - 01901 Kiev Tél : [380] (44) 590 36 00 Internet : http://ambafrance-ua.org/france_ukraine/ Courriel :</p>
<p>SAINT-SIEGE - Rome 23 via Piave - 00187 Rome Tél : [39] (06) 42 03 09 00 Internet : http://www.france-vatican.org/ Courriel : ambfrssg@tin.it</p>	<p>SURINAME - Paramaribo i 5-7 Henck Arronstraat - PO box 2648 - Paramaribo Tél : [597] 47 52 22 / 47 64 55 Internet : http://www.ambafrance-sr.org/france_suriname_guyana/ Courriel : cad.paramaribo-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>VENEZUELA - Caracas d i Calle Madrid con avenida Trinidad - Las Mercedes - Apartado 60385 - Caracas 1060 Tél : [58] (0) (212) 909 65 00 Internet : http://www.francia.org.ve/ Courriel : infos@francia.org.ve</p>
<p>SAINTE-LUCIE - Castries Nelson Mandela Drive - Vigie - Castries - Saint Lucia (WI) Tél : [1] (758) 455 60 60 Internet : http://www.ambafrance-lc.org/france_saintelucie/spip.php?rubrique7 Courriel : frenchembassy@candw.lc</p>	<p>SYRIE - Damas d Rue Ata-al-Ayyoubi - Al Afif - BP 769 - Damas Tél : [963] (11) 339 02 00 Internet : http://www.ambafrance-sy.org/ Courriel :</p>	<p>VIETNAM - Hanoï d i 57 Tran Hung Dao - Hanoï Tél : [84] (4) 3 944 57 00 Internet : http://www.ambafrance-vn.org/ Courriel : ambafrance.hanoi@diplomatie.gouv.fr</p>
<p>SALVADOR (EL) - San Salvador 1a Calle Poniente 3718 - Colonia Escalon - San Salvador Tél : [503] 22 79 40 16 à 18 Internet : http://www.ambafrance-sv.org Courriel : info@ambafrance-sv.org</p>	<p>TADJIKISTAN - Douchanbé d 17 rue Rakhimi - 2ème passage - 734017 Douchanbé Tél : [992] (37) 221 50 37 / 221 78 55 / 221 74 05 Internet : http://ambafrance-tj.org/france_tadjikistan/ Courriel : cad.douchanbe@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>YEMEN - Sanaa d Off Khartoum street, corner streets 2/21 P.O. Box 1286 - Sanaa Tél : [967] (1) 26 88 82 / 26 88 87 / 26 88 88 Internet : http://www.ambafrance-ye.org/ Courriel : sanaa@ambafrance-ye.org</p>
<p>SENEGAL - Dakar d i 1 rue El Hadji Amadou Assane Ndoye - BP 4035 - Dakar Tél : [221] 33 839 51 00 Internet : http://www.ambafrance-sn.org/ Courriel :</p>	<p>TANZANIE - Dar es Salam Ali Hassan Mwinyi Road (angle Kilimani Road) - PO box 2349 - Dar es Salaam Tél : [255] (0)22 219 88 00 Internet : http://www.ambafrance-tz.org/ Courriel : ambafrance@ctvsatcom.net</p>	<p>ZAMBIE - Lusaka Mpile building - 74 Independence avenue - P.O. Box 30062 - 10101 Lusaka Tél : [260] (21) 1 25 13 22 numéro à contacter en cas d'urgence uniquement : [260] 977 11 00 20 Internet : http://www.ambafrance-zm.org Courriel :</p>
<p>SERBIE - Belgrade d i Ulica Pariska n°11 - 11000 Belgrade Tél : [381] 11 302 35 00 Internet : http://www.ambafrance-srb.org/ Courriel : fslt.belgrade-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>TCHAD - Ndjamena d i rue adjudant-chef Zouala Agoyna - BP 431 - N'Djaména Tél : [235] 22 52 25 75 (ou 76 ou 78) / 22 52 34 60 / 22 52 37 93 / 22 52 50 78 Internet : http://www.ambafrance-td.org/ Courriel : ambafrance@intnet.td</p>	<p>ZIMBABWE - Hararé 76 Samora Machel avenue - 11th floor - Bank Chambers - P.O.Box 1378 - Hararé Tél : [263] (4) 703 216 / 704 069 Internet : http://ambafrance-zw.org/france_zimbabwe/ Courriel : web.harare@diplomatie.gouv.fr n</p>
<p>SEYCHELLES - Victoria Immeuble « La Ciotat » à Mont Fleuri - 1er étage BP 478 - Victoria (Mahé) Tél : [248] 38 25 00 Internet : http://www.ambafrance-sc.org/ Courriel : ambafrance@intelvision.net</p>	<p>TCHEQUE (REPUBLIQUE) - Prague d i Velkoprevorské Namesti 2 - 118 01 Prague 1 - Mala Strana Tél : [420] 251 17 17 11 Internet : http://www.france.cz/spip.php?rubrique1 Courriel : ambapresse@france.cz</p>	<p>d : Pays disposant d'un attaché de défense résident</p> <p>i : Pays disposant d'un attaché de sécurité intérieure résident .</p>
<p>SIERRA LEONE - Freetown Antenne diplomatique c/o British High Commission - 6 Spur Road - Freetown Tél : [232] 22 23 58 53 / 22 23 49 21 / portables : [232] 76 80 25 77 / 33 60 25 77 Internet : http://www.ambafrance-gn.org/france_guinee/ Courriel :</p>	<p>THAÏLANDE - Bangkok d i 35 Charoenkrung Road - Soi 36 - Bangkok 10500 Tél : [66] (0)26 57 51 00 Internet : http://www.ambafrance-th.org/ Courriel : ambassade@ambafrance-th.org</p>	
<p>SINGAPOUR - Singapour d i 101 - 103 Cluny Park Road - Singapore 259595 Tél : [65] 68 80 78 00 Internet : http://www.ambafrance-sg.org/ Courriel : webmestre@ambafrance-sg.org</p>	<p>TOGO - Lomé d i Avenue Léopold Sédar Senghor - BP 337 - Lomé Tél : [228] 223 46 00 Internet : http://www.ambafrance-tg.org/ Courriel :</p>	
<p>SLOVAQUIE - Bratislava i Palais Kutscherfeld - Hlavné Namesti 7 812 83 Bratislava Tél : [421] (2) 59 34 71 11 Internet : http://www.ambafrance-sk.org/france_slovaquie/ Courriel : diplo@france.sk</p>	<p>TRINITE-ET-TOBAGO - Port d'Espagne Tatil Building - 11 Maraval Road - P.O Box 1242 Port of Spain - Trinidad (WI) Tél : [1] (868) 622 74 46 ou 47 Internet : http://www.ambafrance-tt.org/ Courriel : cad.port-d-espagne-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	
<p>SLOVENIE - Ljubljana i Barjanska cesta 1 - 1000 Ljubljana Tél : [386] (0)1 479 04 00 Internet : http://www.ambafrance-si.org Courriel : ambafrance_si@siol.net</p>	<p>TUNISIE - Tunis d i 2 Place de l'Indépendance - 1000 Tunis Tél : [216] 71 105 111 Internet : http://www.ambassadefrance-tn.org/france_tunisie/ Courriel : courrier@ambafrance-tn.org</p>	
<p>SOUDAN - Khartoum d i Rue 13 Amarat - Khartoum Tél : [249] (0)1 83 47 10 82 Internet : http://www.ambafrance-sd.org/ Courriel : cad.khartoum-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	<p>TURKMENISTAN - Achgabat 35 rue 2029 (ancienne rue Esgerler) - 744000 Achgabat Tél : [993] (12) 36 35 50 / 36 34 68 Internet : http://www.ambafrance-achgabat.org/ Courriel : cad.achgabat-amba@diplomatie.gouv.fr</p>	
<p>SRI LANKA - Colombo 89 Rosmead place - Colombo 7 Tél : [94] (11) 263 94 00 Internet : http://www.ambafrance-lk.org/ Courriel : ambfrcb@sltnet.lk</p>	<p>UKRAINE - Kiev d i 39 rue Reitarska - 01901 Kiev Tél : [380] (44) 590 36 00 Internet : http://ambafrance-ua.org/france_ukraine/ Courriel :</p>	

REPRÉSENTATION FRANÇAISE DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

A

Délégation permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU)
245 East, 47 th Street, (2nd Avenue) 44 th Floor
New York - N.Y. 10017 - USA - Tél. 00 12 123 085 700

Représentation permanente de la France auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (O.S.C.E.), des Nations unies et des organisations internationales
Schwarzenbergplatz 16/4 - 1010 Vienne - Autriche - Tél. 00 43 1 501 820

Représentation militaire française auprès de l'Union européenne (U.E.)
14, place Louvain - 1000 Bruxelles - Tél. : 00 322 229 86 10

Représentation militaire française auprès de l'État-major de l'Union européenne (E.M.U.E.)
175, rue de la Loi - B 1048 - Bruxelles - Tél. : 00 322 285 5904

Représentation française à la conférence du désarmement
Villa les Ormeaux -36, route de Prégny
1292 - Chambesy - Genève - SUISSE - Tél. 00 41 227 589 111

REPRÉSENTATION FRANÇAISE DANS L'ALLIANCE ATLANTIQUE

Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Atlantique nord
Bd Léopold III - B - 1110 Bruxelles-OTAN
Tél. 00 32 27 27 74 61 – PNIA : 829 002 962

Représentation Militaire française auprès du Comité militaire
RMF (NAMILCOM) - Bd Léopold III - B 1110 Bruxelles - OTAN - Tél. 00 32 27 27 90 62

Représentation militaire nationale (NMR) auprès du Commandant suprême allié en Europe
French NMR - S.H.A.P.E - B.P 7010 - Shape (Belgique) –
Tél : 00 32 65 44 75 65 – fax : 00 32 65 44 75 68
PNIA : 829 005 565

Élément de soutien national (NSE) auprès du Commandant de forces interarmées de Brunssum
French NSE (HQ Joint Force Command Brunssum) - Akerstraat 12 - 6445 CR -
Brunssum (Pays-Bas)
Tél. 00 31 45 526 43 71 – PNIA 829 001 371 - Fax 00 31 45 526 43 78 ou 829 001 378

Élément de soutien national (NSE) auprès du Commandant de forces interarmées de Naples et du commandement de composante maritime de Naples

French NSE (NATO Base - HQ Joint Force Command Naples) - Via della Liberazione - 80124 BAGNOLI-NAPOLI (Italie)

Tél : 04 94 02 57 45 - PNIA : 831.73.22.551 – tel international : 00 39 081 721 22 21 ou 22 58 ou 26 59 - Fax : 00 39 081 230 28 17

Élément de soutien national (NSE) auprès du Commandant de composant maritime de Northwood

French NSE – NATO HQ - EASTBURY PARK – Northwood - MIDDX - HA 6 - 3 HP (R.U) – Tél. et Fax : 00 44 19 23 84 36 11

Représentation de liaison nationale auprès du Commandant suprême stratégique de la Transformation

French NLR (SACT) - HEADQUARTERS 7823 - BLANDY.RD - NORFOLK VIRGINIA 23511 - 2490 USA

Tél : 00 – 001 757 747 3586

Élément de soutien national (NSE) auprès du Commandant de Forces de Heidelberg

French NSE - Campbell Barracks - Römerstrasse 168 - D 69126 HEIDELBERG

Tel : 00 49 6221 398 56 93

Élément de soutien national (NSE) auprès du Commandant de composante Air de Ramstein

French NSE - RAMSTEIN AIR BASE – Flugplatz - D-66877 RAMSTEIN MIESENBACH

Tél : 00 49.63.71.40.15.32

Élément de soutien national (NSE) auprès du Commandant de composante Air d'Izmir

Tel (00- 90) 232 411 2846 - Fax (00 - 90) 232 411 2694

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

A

Force armée investie d'une mission de sécurité et de paix publiques, la gendarmerie nationale assure la continuité de l'action de l'Etat sur l'ensemble du territoire français et en opérations extérieures.

Composée de plus de 100 000 hommes et femmes d'active et de bientôt 50 000 réservistes, elle est placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, responsable de son organisation comme de sa mise en condition d'emploi. Ceci sans préjudice des attributions du ministre des Armées en matière statutaire et d'exécution des missions militaires, et de celles de l'autorité judiciaire pour les missions d'enquêtes pénales.

Capable de mobiliser rapidement des moyens humains et techniques conséquents, elle est un acteur majeur de la gestion de crise. Disposant d'une organisation hiérarchique territoriale favorisant la complémentarité et la subsidiarité, elle est en mesure d'adapter son dispositif afin de soutenir des engagements prolongés.

Compétente sur 95 % du territoire national où réside 51 % de la population française, la gendarmerie nationale assure la protection des personnes et des biens, en tous temps et en tous lieux, en métropole et Outre-mer, ainsi que dans le domaine cyber.

Ses principales missions sont :

- la sécurité publique générale ;
- la prévention de la délinquance, y compris environnementale ou cyber ;
- la police judiciaire ;
- la lutte contre la cybercriminalité ;
- la lutte contre l'insécurité routière ;
- le maintien de l'ordre ;
- le renseignement et la lutte contre le terrorisme ;
- l'assistance et le secours aux personnes.

La gendarmerie participe également à la protection des Institutions, avec notamment la garde républicaine, et à la défense de la Patrie, y compris sur les théâtres d'opérations extérieures, aux côtés des armées. En outre, la sécurité d'une partie de nos ambassades et consulats à l'étranger lui échoit.

Il existe des gendarmeries spécialisées à qui sont confiés des missions particulières. (prévôtale/maritime / de l'air / des transports aériens / de l'armement / sécurité des armements nucléaires/ sécurité nucléaire)

Au plan international :

Dans le cadre des accords de Schengen (Union européenne), les unités de gendarmerie bénéficient d'outils techniques performants (fichiers communs, échanges de données biométriques, centres de coopération policiers et douaniers) et coopèrent au quotidien avec les forces de sécurité intérieure des pays partenaires.

La gendarmerie engage en permanence de nombreux personnels à l'international. De l'étranger, ils concourent également à la sécurité intérieure de la France et de l'espace européen en participant à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Pour la mise en condition et le soutien de ces militaires à l'étranger, comme pour sa réflexion de niveau opératif, la gendarmerie s'est dotée en 2021 d'un commandement de la gendarmerie pour les missions extérieures (CGMEX).

Pour ses missions de coopération de sécurité intérieure la gendarmerie contribue à l'activité de la direction de la coopération internationale de sécurité (DCIS) du ministère de l'Intérieur sur laquelle elle exerce une co-tutelle.

Ces engagements peuvent prendre diverses formes : personnels mis à la disposition d'autres États au titre de la coopération technique, mission de prévôté, déploiement d'unités ou d'individus détachés dans le cadre d'opérations extérieures, de maintien de la paix ou de police civile sous mandat national ou international.

La gendarmerie nationale est également active au sein des grandes organisations internationale (ONU, UE, OTAN, OSCE).



La mission prioritaire du Service de santé des armées (SSA) est le soutien des forces armées en opérations et sur le territoire national, ainsi que de l'ensemble de la communauté de défense. Il participe à certaines actions de santé publique ainsi qu'à la mise en œuvre des plans gouvernementaux de gestion des risques. Enfin le SSA peut mettre en œuvre, sur demande des autorités compétentes, des équipes spécialisées lors des situations exceptionnelles telles que les catastrophes naturelles ou des épidémies. Les moyens du Service de santé des armées sont organisés en cinq composantes : la médecine des forces, la médecine hospitalière, le ravitaillement médical, la formation et la recherche. Cet ensemble cohérent offre au personnel du SSA des cadres d'exercice très diversifiés et l'assurance d'un déroulement de carrière laissant une large place aux aspirations individuelles.

Le soutien opérationnel

C'est la mission prioritaire du Service de santé des armées. En opérations extérieures comme sur le théâtre national, une chaîne de soins continue et permanente est organisée, depuis le lieu de la blessure jusqu'au traitement définitif. Une aide médicale peut également être apportée aux populations civiles.

La médecine des forces

Les centres médicaux assurent le soutien de proximité du personnel militaire et civil des forces armées. Leurs activités se déclinent principalement en consultations, soins courants, soins de prévention dont vaccinations, contrôle de l'aptitude du personnel à l'emploi, mise en condition opérationnelle du personnel militaire, soutien des activités à risque et éducation sanitaire.

La médecine hospitalière

A ce jour, huit Hôpitaux d'instruction des armées (HIA) mettent à la disposition de leurs patients un large éventail de spécialités médicales et chirurgicales et des équipements techniques de pointe. Ils sont ouverts à tous les assurés sociaux, même sans lien avec le ministère des Armées. Les huit HIA remplissent quatre missions essentielles au profit des forces :

- mise en condition opérationnelle (expertise, aptitudes spécialisées, etc...) ;
- soins médicaux spécialisés ;
- formation professionnelle du personnel médical et paramédical ;
- armement des structures chirurgicales déployées en opérations.

Une réflexion sur la transformation hospitalière est en cours et pourrait aboutir à la création d'Antennes hospitalières des armées (AHA) destinées à maintenir une offre de soins de haut niveau en cohérence avec les besoins des armées, basée sur la proximité, l'expertise et la continuité des parcours de santé des militaires. La création de l'AHA de Lyon en 2023 constituera le premier jalon de cette transformation.

Le ravitaillement médical

La direction des approvisionnements en produits de santé des armées s'appuie sur ses établissements spécialisés de production, de stockage et de distribution ainsi que sur une Plateforme achat-finance (PFAFs), centrale d'achat qui garantit spécificité, réactivité et sécurisation des approvisionnements en médicaments et en matériels techniques pour ravitailler les centres médicaux et les hôpitaux des armées ainsi que les unités médicales opérationnelles déployées.

La formation

La Direction de la formation, de la recherche et de l'innovation (DFRI) dirige et supervise l'ensemble de la formation initiale, spécialisée et continue du personnel du Service de santé des armées. Elle s'appuie sur l'école du Val de Grâce et sur les Écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB). La première partie de la formation initiale des futurs praticiens - médecins, pharmaciens et vétérinaires - se déroule à l'École de santé des armées (ESA) de Lyon-Bron. Elle se poursuit au sein de l'École du Val-de-Grâce et dans les hôpitaux d'instruction des armées où les internes sont affectés. L'École du personnel paramédical des armées (EPPA), co-localisée avec l'ESA aux EMSLB, prépare les futurs infirmiers des forces au diplôme d'État et à l'exercice de leur métier en milieu militaire.

La recherche

Placée sous le pilotage de la DFRI, la recherche concerne toutes les composantes du SSA. Les activités de soin des HIA et de la médecine des forces permettent de mener à bien des projets de recherche clinique. La recherche biomédicale de défense s'appuie également sur un établissement dédié, l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), et sur le Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (CESPA) dans son champ de compétences. La recherche est directement liée au soutien des forces et s'attache à répondre aux préoccupations des états-majors qui souhaitent assurer la prévention des risques et la sécurité des militaires quel que soit l'environnement dans lequel ils évoluent.

Références et adresses :

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES
Ministère des Armées
60 Boulevard Général Martial Valin – CS 21623 75509 Paris cedex 15
Tél : 01 41 93 36 10

HOPITAUX DES ARMÉES

A

Hôpitaux d'Instruction des Armées (H.I.A.)

HIA Bégin
69, avenue de Paris
94163 Saint-Mandé Cedex
Standard : 01.43.98.50.00

HIA Robert Picqué
351, route de Toulouse
33140 Villenave d'Ornon
Standard : 05.56.84.70.00

HIA Percy
101, avenue Henri Barbusse
BP 406
92141 Clamart Cedex
Standard : 01.41.46.60.00

HIA Desgenettes
108, boulevard Pinel
69275 Lyon Cedex 3
Standard : 04.72.36.60.00

HIA Legouest
27, avenue de Plantierers
B.P. 90001
57077 Metz Cedex 3
Standard : 03.87.56.46.46

HIA Saint-Anne
BCRM Toulon
2, boulevard Sainte-Anne
BP 600
83800 Toulon Cedex 9
Tél : 04 83 16 20 10

HIA Clermont-Tonnerre BCRM - CC41
29240 Brest Cedex 9
Standard : 02.98.43.70.00

HIA Laveran CS 50004
13384 Marseille Cedex 13
Tél : 04 91 61 70 00

Mission

Soutien pétrolier

La finalité du Service de l'énergie opérationnelle (SEO) est d'assurer le soutien pétrolier des forces armées partout où elles sont engagées, en faisant preuve d'une forte réactivité et en s'assurant de la qualité des produits distribués et du respect des règles de protection de l'environnement.

Expertise pétrolière

Directement placé sous l'autorité de l'État-major des armées, le SEO assure les fonctions d'expertise et de contrôle technique au profit de l'ensemble du ministère des Armées pour les produits pétroliers et assimilés, les matériels pétroliers et les infrastructures pétrolières. Il est responsable :

- de la définition et de l'homologation des produits pétroliers et assimilés ;
- de la définition, la réalisation, la gestion et le soutien des matériels pétroliers des armées ;
- de l'expertise technique des véhicules pétroliers pour veiller au respect de la réglementation du transport des marchandises dangereuses ;
- de l'expertise ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) au profit des armées (contrôle des stations services) ;
- du contrôle technique des oléoducs des armées.

Approvisionnement

Il a en charge l'approvisionnement, le stockage, le transport et la distribution de carburants, ingrédients et produits divers, ainsi que de matériels pétroliers, au profit des forces françaises, éventuellement multinationales ou alliées, que ce soit sur les territoires français ou en opérations extérieures.

Le SEO peut également intervenir dans certaines circonstances d'intérêt général au profit d'autres bénéficiaires, personnes publiques ou privées.

Il contribue également à la conception de la logistique pétrolière des armées.

Organisation

Le SEO est une structure à taille humaine, au circuit décisionnel court. Il est composé :

- d'une Direction centrale (DCSEO) à Malakoff ;

- d'une Direction de l'exploitation et de la logistique pétrolières interarmées (DELPIA) à Nancy qui dirige et soutient les dépôts en métropole, passe les marchés, gère et assure les missions techniques des infrastructures et matériels pétroliers. De la DELPIA dépend le Centre de soutien logistique du SEO (CSLSEO) à Montereau ;
- d'une Base pétrolière interarmées (BPIA) à Chalon-sur-Saône, responsable de la formation et de l'entraînement des personnels, de la mise sur pied des détachements opérationnels pour les opérations extérieures (OPEX) et de leur soutien ;
- d'un Laboratoire (LSEO) à Marseille pour le contrôle qualité des produits, le développement et l'expertise;
- de détachements de liaison outre mer et auprès de tous les grands états-majors ;
- de 40 dépôts en métropole (multi fonctions ou auprès des bases aériennes, navales, aéronavales, de l'aviation légère de l'armée de terre) et de 6 dépôts outre-mer ou à l'étranger (hors opérations extérieures).

Références et adresses :

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE L'ÉNERGIE OPÉRATIONNELLE

Adresse géographique : Fort de Vanves, 27 bd Stalingrad, 92240 MALAKOFF

Tél. 01 55 58 81 79 - Fax 01 55 58 80 16

E-mail : com.dcsea@inet.essences.defense.gouv.fr

Présentation

Le Service du commissariat des armées (SCA), sous l'autorité du Chef d'état-major des armées, a vu le jour le 1^{er} janvier 2010, et porte une part de la réforme d'ampleur du ministère des Armées et des soutiens.

Service à vocation militaire, doté d'un contrat opérationnel, le SCA met en œuvre des métiers en pleine rénovation (finances, comptabilité, achats, logistique, etc.). Son organisation est de nature fonctionnelle avec des centres experts « métiers », à la différence des anciens services dont l'organisation était de nature territoriale.

Devenant un service interarmées, le SCA porte les évolutions métiers de ses domaines de compétence, doit accroître son expertise et moderniser ses métiers.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et la généralisation des bases de défense, le SCA vient en appui du Centre de pilotage et de conduite du soutien (CPCS) pour assister et conseiller les GSBDD dans ses domaines de compétence par le biais de ses plateformes achats-finances, fournissant un service adapté de proximité, grâce à un ancrage d'armée dont l'impératif est confirmé.

Attributions

Les prestations du SCA bénéficient à l'ensemble du ministère, voire au-delà, sur autorisation du ministre. À ce titre, le service du commissariat des armées est compétent pour :

- élaborer et mettre en œuvre le soutien de l'homme, notamment en matière d'habillement, campement, couchage, alimentation, ameublement ;
- conduire l'harmonisation des procédures relatives à l'administration des formations des armées, en tenant compte de la constitution des bases de défense ;
- mettre en œuvre, de manière unifiée, la réglementation des droits individuels, en application des règles édictées par la direction des ressources humaines du ministère des Armées et des décisions des directions des ressources humaines et direction du personnel des armées et formations rattachées ;
- contribuer à la mise en œuvre de la fonction juridique du ministère conduite par la Direction des affaires juridiques, le conseil juridique au commandement (proximité) ;
- passer les marchés nécessaires au soutien de l'homme. Il détient, en outre, une compétence résiduelle pour passer des marchés dans tous les domaines ne relevant pas de la compétence d'un autre service ;
- traiter des questions financières, particulièrement dans le domaine de l'exécution de la dépense publique, selon les évolutions que ce domaine connaîtra dans les prochaines années ;
- mettre en œuvre la formation professionnelle du personnel employé par le SCA ou pour les métiers qu'il pilote (contribution à la définition des objectifs de formation).

Organisation

Le service du commissariat des armées comprend une direction centrale et une trentaine d'organismes ou d'établissements extérieurs.

Son organisation repose sur des centres nationaux localisés en province, mettant en œuvre chacun une des grandes fonctions du service et des Plateformes à compétence géographique (PFAF) pour les seules fonctions nécessitant une proximité des prescripteurs et des bénéficiaires.

Références et adresses :

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

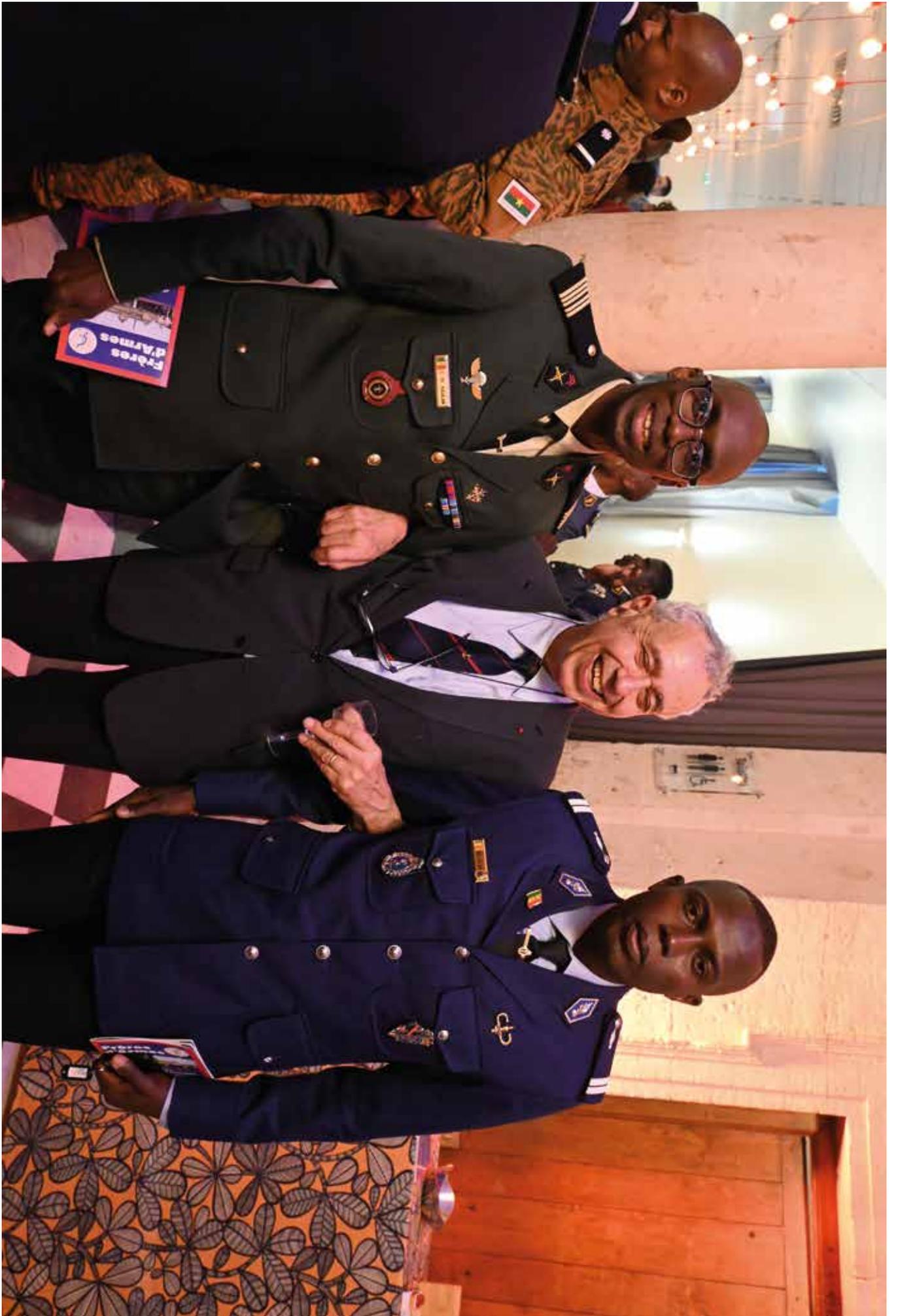
5bis, avenue de la Porte de Sèvres - 75509 PARIS CEDEX 15

Secrétariat central : 01 45 52 42 47

Le courriel : sca-balard@air.defense.gouv.fr



Communication de Défense



LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE DEFENSE

Créée par le décret n°98-641 en date du 27 juillet 1998, réorganisée suite à l'arrêté du 30 décembre 2019 puis transformée par le décret n°2020-1530 du 8 décembre 2020, la Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense (DICoD) a pour mission de proposer et de conduire la politique générale d'information et de communication du ministère des Armées.

Les missions de la DICoD

Placée sous l'autorité du ministre des Armées, la DICoD est une direction du ministère des Armées installée sur le site de Balard.

En exposant et en expliquant la politique de défense de la France, la DICoD contribue à renforcer le lien armées-Nation. La communication conduite vise à mettre en lumière l'ensemble des réalisations du ministère. Elle montre ainsi comment cet acteur majeur de notre époque reste en permanence à l'unisson de la société.

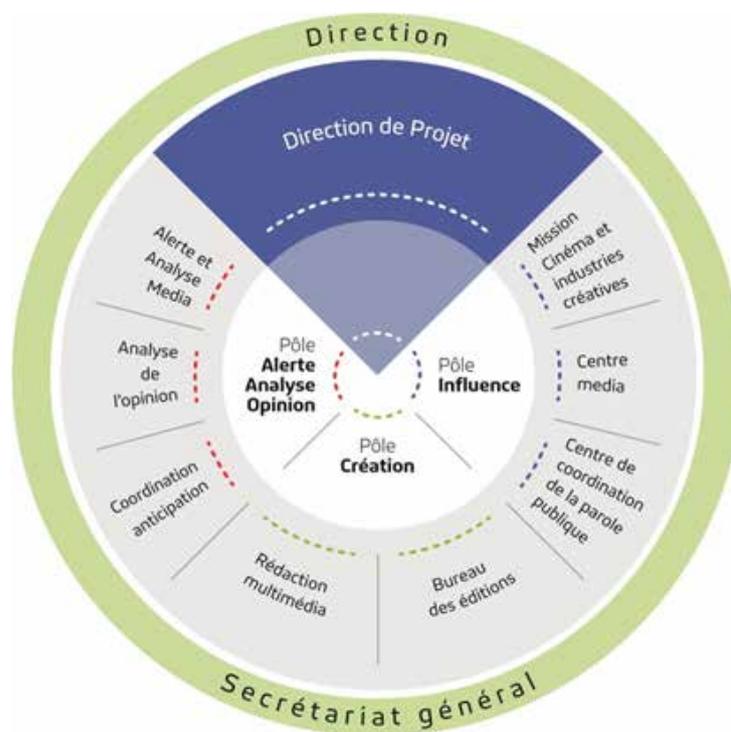
La DICoD assure en outre, la tutelle de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD). Situé au fort d'Ivry, cet établissement public administratif assure la production audiovisuelle et la mise en valeur des archives audiovisuelles du ministère des Armées.

L'organisation de la DICoD

Conformément aux instructions du ministre des Armées, la DICoD s'est transformée. Depuis 2020, son fonctionnement repose sur une organisation transversale structurée en :

- une direction ;
- 3 pôles métiers :
 - * le pôle Alerte Analyse Opinion ;
 - * le pôle Création ;
 - * le pôle Influence.
- une direction de projets ;
- un secrétariat général.

Schéma organisationnel de la DICOd :



La direction de la DICOd

La direction de la DICOd s'organise comme suit :

- un directeur ayant le titre de Délégué à l'information et à la communication de la défense. Il propose et encadre la politique de communication au niveau ministériel ;
- le directeur est chargé d'animer et de coordonner l'information et la communication conduites par tous les organismes d'information et de communication du ministère. Il veille à la cohérence des publications des différents organismes et assure leur bonne coordination ;
- un directeur adjoint qui le supplée et l'assiste dans l'exercice de ses missions. Si le directeur est une autorité civile, son adjoint est un officier général ;
- un directeur des opérations qui dirige et coordonne les actions menées par la direction de projets et les pôles métiers ;
- un directeur des études et de la prospective qui organise et anime la démarche stratégique de la DICOd. Il est également en charge de l'identification et de la mise en place des indicateurs de performance ;
- un directeur des systèmes d'information qui favorise la transformation numérique de la DICOd.

Le pôle Alerte, Analyse et Opinion

Il a pour mission d'étudier la perception du ministère et de ses actions par différentes cibles (l'opinion publique, les médias, le web et les réseaux sociaux). Réactif en permanence en matière de veille, il analyse les échanges sur les différents canaux d'expression afin d'éclairer les prises de décision des cabinets, armées, services et hautes autorités du ministère.

Ses productions sont variées : sélections de presse, synthèses d'information quotidiennes, baromètres de visibilité, notes d'analyses thématiques, recherches documentaires, enquêtes d'opinion.

Le pôle Création

Il a pour mission de créer et produire l'ensemble des produits de communication de la DICOd : dossiers de presse, livrets, plaquettes, brochures, vidéos, publications sur les réseaux sociaux, photos, infographies, motion design, etc.

Le pôle Création anime également les sites Internet, Intradef et les réseaux sociaux du ministère et réalise le Journal de la Défense (programme de 26 minutes diffusé chaque mois sur la chaîne parlementaire LCP). Il travaille actuellement à la refonte du magazine du ministère des Armées.

Il s'attache à renforcer la visibilité de ces produits en adaptant continuellement le message aux cibles et en mesurant leur impact.

Le Pôle Influence

Le pôle Influence valorise les actions du ministère auprès de toutes les cibles en s'appuyant sur les media (presse, influenceurs, cinéma, etc.). Si son objectif premier est de maintenir un lien privilégié avec les vecteurs traditionnels (notamment les journalistes), il élargit ses actions vers d'autres canaux de diffusion comme les *think tanks*.

Il gère les relations avec les médias et les acteurs des industries créatives (scénaristes, producteurs, dessinateurs, etc.), réalise tout document utile à ces derniers (dossiers et communiqués de presse, notes aux rédactions, newsletters), élabore des éléments de langage et des veilles institutionnelles, organise des opérations media (points presse hebdomadaires).

La direction de projets

En créant cette direction, la DICOd a systématisé dans son fonctionnement le « mode projet ». Elle regroupe différents acteurs :

- des chefs de projets qui sont chargés d'assumer des missions de communication spécifiques dans des thématiques identifiées. Ces chefs de projets animent des équipes en transverse au sein de tous les pôles de la DICOd ;
- une cellule événementielle qui a la responsabilité de concevoir et de conduire les événements du niveau ministériel et d'accompagner en transverse les chefs de projets ou les pôles métiers.

Calquées sur l'organigramme du cabinet du ministre des Armées, les thématiques des chefs de projets permettent d'établir des liens fluides et réactifs entre les conseillers ministériels et la DICoD.

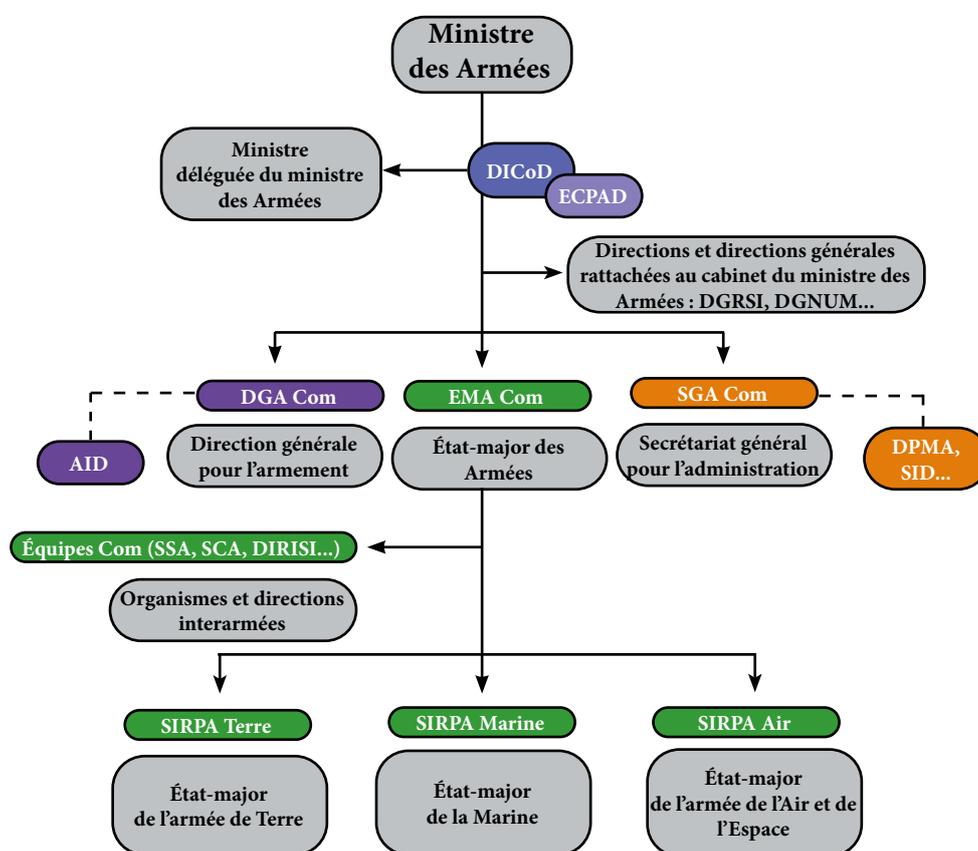
Le secrétariat général

Il est chargé d'assumer l'ensemble des fonctions de soutien (ressources humaines, juridique, finance, management de l'information, système d'information, formation) et de garantir la conformité juridique et la viabilité financière des projets de la DICoD. Il a également une fonction de conseil auprès de la direction et prépare en particulier les actes relatifs à l'exercice de la tutelle de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD). Il définit enfin le schéma directeur des systèmes d'information du domaine « information et communication » du ministère et assure sa mise en œuvre.

En matière de formation, il met en place et coordonne, grâce à un bureau dédié, les sessions de formation continue de l'ensemble des communicants, civils et militaires, du ministère des Armées (formation dont la DICoD a la responsabilité). Il est aussi chargé de la structuration de la famille professionnelle « communication ».

Focus sur la fonction communication au sein du ministère des Armées

La fonction communication au sein du ministère des Armées



● Conseiller communication (cabinet ministériel)

LISTE DES PRINCIPALES REVUES MILITAIRES ET DE DÉFENSE

TITRE DE LA REVUE	PÉRIODICITÉ	ABONNEMENT	CARACTÈRE
ACTU GORSSA	4 numéros par an	Groupement des organisations de réservistes du service de santé des armées 3, avenue Lombart Fontenay-aux-Roses - 92260 Tél. 06 43 22 02 89 http://www.gorssa.fr/page5.html	Revue des Groupements des Organisations de Réservistes de la Santé des Armées
ACTU SANTÉ	6 numéros par an	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort Ivry-sur-Seine - 94205 Tél. 01 49 60 52 00 routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/	Revue d'information du Service de Santé des Armées
AIR ACTUALITÉS	10 numéros par an	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort Ivry-sur-Seine - 94205 Tél. 01 49 60 52 00 routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/	Revue de l'Armée de l'Air et de l'Éspace
AIR ET COSMOS	Mensuelle	Le Cargo 157, Boulevard Macdonald Paris - 75019 Tél. 07 57 48 56 78 abo@air-cosmos.com https://www.air-cosmos.com/home	Revue sur l'actualité aéronautique
AIR FAN	Bimestrielle	48, Boulevard des Batignolles Paris - 75017 http://www.air-fan.fr/#accueil	Revue d'aviation militaire
AMICALES SANTÉ NAVALE ET OUTRE-MER	Semestrielle	A.S.N.O.M 19, rue Daru Paris - 75008 Tél. 01 47 66 89 54 http://www.asnom.org/	Bulletin d'information de l'A.S.N.O.M
(L)ANCRE D'OR BAZEILLES	Bimestrielle	Caserne Guynemer 2, rue Charles-Axel Guillaumot - Rueil-Malmaison - 92500 Tél. 01 47 16 57 39 ancredor@orange.fr	Revue des Troupes de Marine (actifs et anciens)
ARMÉE ET DÉFENSE	Trimestrielle	U.N.O.R 12, rue Marie-Laurencin Paris - 75012 Tél. 01 43 47 40 16 comptable@unor-reserves.fr https://unor-reserves.fr/	Bulletin d'information de l'Union Nationale des Officiers de Réserve
(ANCIENNEMENT ARMÉES D'AUJOURD'HUI) En cours de refonte	Trimestrielle	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort Ivry-sur-Seine - 94205 Tél. 01 49 60 52 00 Routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/ Temporairement indisponible	Revue décryptant l'action du ministère et des Armées auprès de l'écosystème Défense En cours de refonte

TITRE DE LA REVUE	PÉRIODICITÉ	ABONNEMENT	CARACTÈRE
(LA) BAILLE	Trimestrielle	Alliance Navale 118, rue Saint Dominique Paris – 75007 Tél. 01 45 00 98 85 https://www.alliancnavale.fr/page/la-baille	Revue de l'Association des anciens élèves de l'École navale
BÉRET ROUGE	Trimestrielle	11e Brigade Parachutiste Cabinet du général Cellule communication Quartier général Niel, BP 4501731032 Toulouse – CEDEX 5	Revue d'information des parachutistes
CAHIERS D'ÉTUDES STRATÉGIQUES CIRPES	6 numéros par an	54, Boulevard Raspail Paris – 75006 Tél. 01 49 54 23 71 cirpes@ehess.fr http://www.editions.ehess.fr/revues	Centre interdisciplinaire sur la paix et d'études stratégiques, GSD et l'EHESS
(LE) CASOAR	Trimestrielle	6, allée Sully Prudhomme - Paris – 75007 Tél. 01 44 18 61 00 info@saint-cyr.org https://www.saint-cyr.org/	Bulletin de La Société amicale de secours des anciens élèves de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr
COLS BLEUS	Mensuelle	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort Ivry-sur-Seine – 94205 Tél. 01 49 60 52 00 Routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/	Hebdomadaire de la Marine française et des arsenaux
CONFLITS	Trimestrielle	32, rue du Faubourg Poissonnière Paris – 75010 https://www.revueconflits.com/	Revue d'Histoire, de Géopolitique et de Relations Internationales
DÉFENSE ACTIVE	Mensuelle	161, rue du Président Roosevelt St-Germain-en-Laye – 78100	Bulletin d'information
DÉFENSE	Bimestrielle	École Militaire – IHEDN 1, Place Joffre Case 41 Paris – 75007 SP 07 webmestre@ihedn.fr https://www.ihedn.fr/	Revue de l'Union des Associations d'auditeurs de l'IHEDN
DÉFENSE NATIONALE (RDN)	10 numéros par an	École Militaire 1, Place Joffre Case 64 Paris SP 07 – 75700 Tél. 01 44 42 38 23 redac@defnat.com www.defnat.com	Traite des problèmes politiques, économiques et scientifiques de Défense.
(L) ÉPAULETTE	Trimestrielle	Cours des Maréchaux – 94300 Vincennes Tél. 01 41 93 35 35 lepaulette@wanadoo.fr http://lepaulette.net/wp/	Revue de l'Amicale des Anciens EMIA

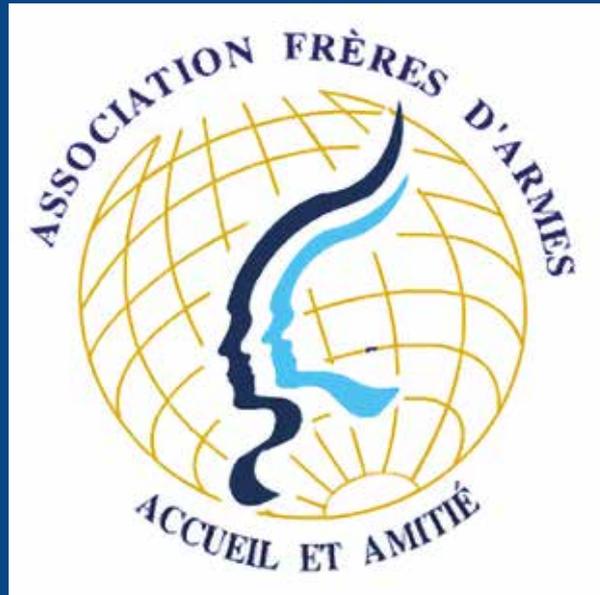
TITRE DE LA REVUE	PÉRIODICITÉ	ABONNEMENT	CARACTÈRE
FANTASSINS	Semestrielle	Écoles Militaires de Draguignan Quartier Bonaparte BP 400 83007 Draguignan Tél. 04 83 08 15 81	Magazine d'information de l'Infanterie
GENDARMERIE NATIONALE	Trimestrielle	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort Ivry-sur-Seine - 94205 Tél. 01 49 60 52 00 Routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/	Revue d'Études et d'Information de la Gendarmerie Nationale
GEND'INFO	Mensuelle	Indisponible à l'abonnement	Revue d'Études et d'Information de la Gendarmerie
HISTOIRE ET DÉFENSE CAHIERS DE MONTPELLIER	Semestrielle	UMR 5609 - Université P. Valéry Route de Mende Montpellier - 34199 Tél. 04 67 14 24 46	Histoire de la défense- Revue publiée en association avec le CHMEDN de Montpellier
(LA) JAUNE ET LA ROUGE	10 numéros par an	5, rue Descartes Paris- 75005 Tél. 01 40 64 38 54 https://www.lajauneetlarouge.com/	Revue de la Société Amicale des Anciens Élèves de Polytechnique
JOURNAL DE LA DÉFENSE	Mensuelle	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort Ivry-sur-Seine - 94205 Tél. 01 49 60 52 00 Routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/	Journal de la Défense
KÉPI BLANC	Mensuelle	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort - 94205 Ivry-sur-Seine Cedex Tél.01 49 60 52 00 Routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/	Revue d'Information de la Légion Étrangère
MARINE	Trimestrielle	15, rue Laborde - CC 12 Paris - 75398	Organe de liaison de l'Association Centrale des Officiers de réserve de l'Armée de Mer
(LA) MÉDAILLE MILITAIRE	Trimestrielle	Société Nationale d'entre-aide des médaillés militaires 36, rue de la Bienfaisance Paris - 75008 Tél. 01 45 22 82 95 revue@sneemm.fr	Bulletin de liaison de la société nationale d'entre-aide des Médaillés militaires
MÉDECINE ET ARMÉES	5 numéros par an	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort Ivry-sur-Seine - 94205 Tél. 01 49 60 52 00 Routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/ Actuellement indisponible	Revue spécialisée à caractère technique

TITRE DE LA REVUE	PÉRIODICITÉ	ABONNEMENT	CARACTÈRE
PARTENAIRES SÉCURITE DÉFENSE (ex-FRÈRES D'ARMES)	Trimestrielle	57, boulevard des Invalides Paris – 75700 Tél. 01 43 17 94 24 contact.dgp- dcsd@diplomatie.gouv.fr www.diplomatie.gouv.fr/fr/cooperation-securite-defense	Revue du Ministère des Affaires Étrangères (Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense)
SOUTENIR	Mensuelle	Indisponible à l'abonnement	Magazine du Commissariat des Armées
TERRE INFO MAGAZINE (TIM)	Mensuelle	ECPAD/service abonnement 2 à 8, Route du Fort Ivry-sur-Seine - 94205 Tél. 01 49 60 52 00 Routage-abonnement@ecpad.fr https://www.ecpad.fr/	Magazine de l'Armée de Terre
NEPTUNIA	Trimestrielle	24, rue de Presles Paris – 75015 Tél. 01 71 20 53 46 https://aamm.fr/	Revue de l'Association des Amis du Musée de la Marine
(LE) PIÈGE	Trimestrielle	3, rue Nationale Boulogne-Billancourt – 92100 Tél. 01 46 05 96 77 contact@aea.asso.fr https://www.aea.asso.fr/	Revue de l'Association des anciens élèves de l'École de l'Air
POLITIQUE ÉTRANGÈRE	Trimestrielle	27, rue de la Procession Paris – 75740 Tél. 01 40 61 60 00 accueil@ifri.org	Revue de l'Institut français des Relations Internationales
POLITIQUE INTERNATIONALE	Trimestrielle	9, avenue Bugeaud Paris – 75116 Tél. 01 45 00 81 83 scharbois@politiqueinternationale.com	Interviews et exposés concernant les problèmes d'actualité
(LA) REVUE DE LA SEVG	Annuelle	1, place Laveran Paris – 75230 Tél. 01 40 51 47 62 saval2@wanadoo.fr http://sevg.org/	Bulletin d'information de la Société Amicale des élèves et des anciens élèves des Écoles du Service de Santé des Armées et de l'École du Val-de-Grâce (SEVG)
REVUE HISTORIQUE DES ARMÉES (LA)	Trimestrielle	.H.D Château de Vincennes Avenue de Paris Vincennes – 94306	Revue historique officielle du ministère de la Défense
SERVIR S.O.R	Trimestrielle	2 à 6, Chemin du Fort de l'Est Saint-Denis – 93200 Tél. 01 48 22 05 20 https://www.fnasor.net/	Revue de la Fédération Nationale des associations de sous-officiers de réserve
SOLIDARITÉ MILITAIRE	10 numéros par an	CNRM 17, rue de Bourgogne Paris – 75007 Tél. 01 45 51 57 28 https://www.cnrm.fr/	Journal de la confédération nationale des retraités militaires, des anciens militaires et de leurs conjoints

TITRE DE LA REVUE	PÉRIODICITÉ	ABONNEMENT	CARACTÈRE
(LE) TRÈFLE	Trimestrielle	10, rue de Tournon Paris – 75006 https://letreflegend.org/	Revue des Élèves et Anciens élèves de l'école des officiers de la Gendarmerie Nationale
(LA) VOIX DES SOUS-OFFICIERS	10 numéros par an	48, rue des Meuniers Paris – 75012 Tél. 01 45 86 23 43 http://www.unsor.org/	Revue de l'Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite
(LA)VOIX DU COMBATTANT	12 numéros par abonnement	18, rue de Vézelay Paris – 75008 Tél. 01 53 89 04 04 www.unc.fr	Organe officiel de l'union nationale des combattants

B





Enseignement de Défense



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE (IHEDN)

Placé sous l'autorité du Premier ministre, l'Institut des hautes études de défense nationale a pour mission de former de hauts responsables, civils et militaires, français et étrangers, aux questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

Depuis plus de soixante-dix ans, par la diversité de ses formations, et de ses auditeurs, l'IHEDN est un lieu de diffusion des savoirs, de sensibilisation et de rayonnement.

Selon leurs champs de compétences, ses formations se déclinent en sessions nationales « Politique de défense » et « Armement et économie de défense », en sessions régionales, en cours européens (Collège européen de sécurité et de défense et sessions européennes des responsables d'armement) et en sessions internationales.

L'Institut organise également des séminaires ciblés qui s'adressent à des publics diversifiés, parlementaires, élus locaux, magistrats, préfets, jeunes de 20 à 30 ans, étudiants des universités ou grandes écoles, etc. ou thématiques comme l'intelligence économique ou la gestion civilo-militaire des crises extérieures.

Il mène son action tant au plan national qu'à l'international, notamment dans l'espace européen. Il privilégie une pédagogie inductive et s'adosse à des partenariats avec des think tank et l'université avec laquelle il mène une politique active de soutien à la recherche.

Les thèmes d'études sont définis à partir des domaines d'actualité traités sous l'angle de la politique de défense, de la politique étrangère, de la politique d'armement et d'économie de défense.

Références et adresses :

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE (IHEDN)

École militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris Adresse postale : École militaire - case 41

1, place Joffre - 75700 Paris SP 07

Tél. : 01.44.42.38.22 - Fax : 01.44.42.31.87

www.ihedn.fr

ENSEIGNEMENT RELEVANT DU MINISTRE DES ARMÉES

Conditions d'admission dans les écoles militaires

Les militaires étrangers peuvent être admis sur demande de leur gouvernement :

- comme élèves dans les écoles militaires lorsqu'ils subissent avec succès les épreuves du concours d'entrée ;
- comme stagiaires dans les écoles ou formations militaires, éventuellement après examen probatoire.

Les candidats doivent être militaires de carrière et détenir un grade en rapport avec celui des élèves français suivant les mêmes cours.

Ils sont tenus de posséder le niveau d'instruction générale et l'aptitude physique définis par les critères d'admission au cours ou stage proposé. Le gouvernement français décide des admissions.

Demandes d'admission

Les gouvernements étrangers adressent leurs demandes numériques d'admission à l'attaché de défense accrédité auprès d'eux.

Les décisions de principe d'admission sont prononcées numériquement ou nominativement ; elles tiennent compte du nombre de places qui peuvent être offertes aux militaires étrangers, du niveau des candidats susceptibles d'être présentés et des possibilités budgétaires des diverses parties intéressées.

Dans la plupart des cas, les élèves et stagiaires étrangers qui peuvent être amenés à suivre certains stages préparatoires reçoivent la même instruction que les élèves français. Ils subissent dans les mêmes conditions les interrogations et les examens. Un diplôme ou brevet est remis à tout élève étranger qui satisfait aux examens de sortie.

ÉCOLES OU CENTRES DÉPENDANT DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES (C.H.E.M.)

Ouvert aux officiers du grade de colonel ou équivalent, proposés par leurs chefs d'état-Major respectifs, le CHEM a pour vocation d'élargir les connaissances de ces officiers, destinés à exercer d'importantes responsabilités de commandement ou de direction dans les domaines de la politique militaire et de l'emploi des forces. Les auditeurs du CHEM suivent dans le même temps la session nationale de l'IHEDN.

Références et adresses :

CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES (C.H.E.M.)
Ecole Militaire - case 63 - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07
Site internet : dems-chem@defense.gouv.fr
Tél. 01 44 42 38 31 - Fax 01 44 42 34 07

CENTRE INTERARMÉES DE CONCEPTS, DE DOCTRINES ET D'EXPÉRIMENTATIONS (C.I.C.D.E.)

Le C.I.C.D.E. est officiellement créé en 2005.

Relevant directement du chef d'état-major des armées et mis sous la tutelle du major général de l'EMA, il a pour vocation première de développer et d'expérimenter les concepts et les doctrines d'emploi interarmées dans un cadre national ou multinational.

Commandé par un officier général, le CICDE est composé de personnels militaires - opérationnels français et étrangers et ingénieurs de l'armement - et de personnels civils.

Références et adresses :

CENTRE INTERARMÉES DE CONCEPTS, DE DOCTRINES ET D'EXPÉRIMENTATIONS (C.I.C.D.E.)

Ecole Militaire - case 31-21 - 21 place Joffre - 75700 Paris SP 07

Site internet : cicde@cicde.defense.gouv.fr

ÉCOLE DE GUERRE

L'École de guerre (nouvelle appellation du Collège interarmées de défense à compter du 20 janvier 2011) a pour mission de préparer les officiers supérieurs des trois armées et de la Gendarmerie nationale, des ingénieurs de l'armement, des officiers des services interarmées et des officiers étrangers à assumer des responsabilités d'état-major, de commandement et de direction au sein de leur armée d'appartenance, des organismes et états-majors interarmées ou interalliés et à tout autre poste où s'élabore et s'exécute la politique de défense.

Les études durent onze mois.

Références et adresses :

ÉCOLE DE GUERRE

Ecole Militaire - case 46 - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07 Tél. 01 44 42 55 13 - Fax 01 44 42 56 59

Site internet : dems-edg@defense.gouv.fr

ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES (ECA)

Création à l'été 2013 sur la base aérienne 701 à Salon de Provence.

Elle remplace les écoles des commissaires des trois armées, du service de santé et de la DGA.

Références et adresses :

ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES

Base aérienne 701 - Chemin de Saint-Jean - 13660 Salon air

Tél : 04 90 17 80 00 - Secrétariat poste 28 256 ou 26 591

Site internet : www.commissairesdanslesarmees.defense.gouv.fr

ÉCOLE INTERARMÉES DES SPORTS (EIS)

Depuis le 1^{er} juillet 2005, l'EIS est rattachée à l'État-major des armées soulignant ainsi la vocation interarmées du sport au sein de la Défense.

Références et adresses : _____

ÉCOLE INTERARMÉES DES SPORTS (EIS)

Camp Guynemer - 77307 Fontainebleau Tél. 01 60 71 72 03 - Fax : 01 60 71 72 11

ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION DU SERVICE DE SANTE DES ARMÉES

École du Val-de-Grâce

Elle fédère l'ensemble de l'enseignement et de la formation du Service de santé des armées. Elle organise l'enseignement complémentaire des praticiens des armées (médecins, pharmaciens, vétérinaires et chirurgiens-dentistes) et des officiers d'administration. Elle assure la formation continue des cadres d'active et de réserve ainsi que des stagiaires étrangers.

Références et adresses : _____

ÉCOLE DU VAL-DE-GRÂCE

1, place Alphonse Laveran - 75230 PARIS Cedex 05 -

Tél : 01 40 51 69 69

Écoles militaires de santé de Lyon Bron (EMSLB)

Cette nouvelle entité résulte de la fusion de l'école de santé des armées et de l'école du personnel paramédical des armées.

Références et adresses : _____

ÉCOLES MILITAIRES DE SANTÉ DE LYON BRON

331 avenue du Général de Gaulle – 69675 Bron cedex

www.esa.sante.defense.gouv.fr

Base pétrolière interarmées

Elle assure :

- la formation initiale de l'ensemble du personnel militaire du Service de l'énergie opérationnelle (SEO) et des stages de formation technique au profit du personnel de la défense.

Références et adresses : _____

BASE PÉTROLIÈRE INTERARMÉES

Caserne Carnot - 71231 Chalon-sur-Saône -

Tél. 03 85 97 93 00

École polytechnique

Formation d'ingénieurs de très haut niveau scientifique et technique. Recrutement sur concours. Quatre années d'études divisées en deux cycles de 2 ans : généraliste puis spécialisé.

Références et adresses : _____

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Route de Saclay - 91128 Palaiseau Cedex -
Tél. 01 69 33 48 44
Site web : www.polytechnique.fr

École nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA PARIS)

Références et adresses : _____

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TECHNIQUES AVANCÉES (ENSTA PARIS)
828 boulevard des Maréchaux – 91120 Palaiseau
Tél : 01 81 87 17 40

École nationale supérieure des techniques avancées de Bretagne

Formation pluridisciplinaire d'ingénieurs dans les branches mécanique ou électronique.

Références et adresses : _____

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TECHNIQUES AVANCÉES DE BRETAGNE
2, rue François Verny - 29806 Brest Cedex 9 -
Tél. : 02 98 34 88 00
Site web : www.ensieta.fr

École du personnel navigant d'essais et de réception (EPNER)

Formation pour pilotes et ingénieurs avions/hélicoptères.

Références et adresses : _____

ÉCOLE DU PERSONNEL NAVIGANT D'ESSAIS ET DE RÉCEPTION (EPNER)
(Dépend du centre d'essais en vol d'Istres) -
Base d'essais d'Istres 13128 Istres Air -
Tél. 04 42 48 33 00

Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE) SUPAERO-ENSICA

L'ISAE est issu du regroupement de SUPAERO et de l'ENSICA, initié par la DGA en 2004, et créé le 1^{er} octobre 2007. Cet institut reste l'école d'application de l'École polytechnique et forme les ingénieurs du corps de l'armement.

Références et adresses : _____

INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE (ISAE) SUPAERO-ENSICA
10 avenue Edouard Belin – BP 54032 31055 Toulouse cedex 4
Tél : 05 61 33 80 31 – fax : 05 61 33 83 33 – site internet : www.isae.fr

ÉCOLES DE L'ARMÉE DE TERRE

Les écoles de formation initiale de l'armée de Terre et les lycées militaires de la Défense sont placées sous l'autorité du Commandement de la formation (COMFORM) de la direction des ressources humaines de l'armée de Terre et les écoles de spécialité sont placées sous l'autorité des échelons divisionnaires du modèle au contact.

La qualité et la cohérence globale de la formation dispensée sont de la responsabilité du COMFORM en liaison avec le CFT et l'ensemble des organismes de formation relevant de l'armée de Terre.

Références et adresses :

COMMANDEMENT DE LA FORMATION (COMFORM)

Quartier Baraguey d' Hilliers
60 bis Boulevard Thiers - 37061 Tours Cedex
Tél. 02 47 77 22 21 - Fax 02 47 72 21 02
Site web : www.cofat.terre.defense.gouv.fr

Enseignement militaire supérieur

Centre de doctrine et d'enseignement du commandement

Le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) a été créé le 1^{er} juillet 2016 à l'occasion du fusionnement du Centre de la doctrine d'emploi des forces (CDEF) et du Centre d'études stratégiques de l'armée de Terre (CESAT). Implanté sur le site de l'École Militaire, il est un organisme déconcentré de l'état-major de l'armée de Terre, placé sous l'autorité du major général de l'armée de Terre.

Référent de la doctrine d'emploi de l'armée de Terre, garant de l'enseignement militaire supérieur Terre et vecteur de rayonnement, sa finalité générale est l'animation de la pensée militaire au profit de l'efficacité opérationnelle des forces terrestres.

Le CDEC est organisé en 4 écoles :

- l'école d'état-major ;
- l'école de guerre-Terre ;
- l'enseignement militaire supérieur scientifique ;
- l'école supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major.

3 divisions :

- la division de l'enseignement militaire supérieur-Terre .
- la division doctrine .
- la division appui-documentation.

2 pôles :

- le pôle rayonnement de l'armée de Terre ;
- le pôle études et prospective.

1 chaire de tactique générale.

Références et adresses :

CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT

Ecole Militaire - case 53 - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07

Tél 01 44 42 35 81 - Fax 01 44 42 81 29

Écoles de formation initiale, écoles d'application, écoles ou centres spécialisés, centres d'aguérissement, lycée militaire

Écoles de formation initiale

Écoles de Coëtquidan

Les Ecoles de Coëtquidan regroupent l'École Spéciale Militaire de St Cyr, l'École Militaire Interarmes et le 4^{ème} bataillon de l'École Spéciale Militaire.

Références et adresses :

ÉCOLES DE COËTQUIDAN

56381 Guer cedex

Tél : 02 97 70 72 99 Fax : 02 97 70 75 87

Site internet : www.ecoles-coetquidan.terre.defense.gouv.fr

École spéciale militaire (ESM)

La formation à l'ESM, d'une durée allant jusqu'à 3 ans, se décompose en semestres, quatre semestres à dominante académique encadrés par deux semestres de formation professionnelle. À l'issue les officiers élèves obtiennent le grade de master.

Admission : ouverte aux Français et Françaises de moins de 22 ans au 1^{er} janvier de l'année des épreuves (23 ans pour les militaires sous contrat) ou 25 ans pour les étudiants titulaires d'un diplôme bac + 5.

Concours d'entrée : il en existe 4 dont 3 sont ouverts aux candidats bacheliers issus des CPGE (lettres, sciences, économiques et sociales) ainsi qu'aux diplômés de l'enseignement supérieur (licence).

École militaire interarmées (EMIA)

La formation en 2 ans s'adresse aux officiers masculins et féminins de l'armée de Terre issus du corps des sous-officiers. Tout au long de cette scolarité, la formation militaire générale, en particulier la formation à l'exercice de l'autorité, vise à faire acquérir au futur officier les qualités de chef, de soldat, d'homme et de citoyen.

Admission : avoir entre 22 et 30 ans, être titulaire du baccalauréat, totaliser 2 ans et demi de service. L'enseignement dispensé (de niveau DEUG, sciences, langue ou économie) permet l'accès au 2^{ème} cycle de l'enseignement supérieur.

École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA)

L'ENSOA assure la formation générale de tous les sous-officiers (active et réserve) de l'Armée de terre, celle du 1er niveau (formation initiale) et celle du 2^{ème} niveau (formation de perfectionnement).

Références et adresses : _____

ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE (ENSOA)

Quartier Coiffé - 79400 St Maixent-l'École Cedex

Tél. 05 49 76 82 99

Site internet : ensoa.dircom.fct@intradef.gouv.fr

Écoles d'application

Écoles militaires de Draguignan (EMD)

Elles regroupent les écoles d'infanterie et d'artillerie.

Références et adresses : _____

ÉCOLES MILITAIRES DE DRAGUIGNAN

Quartier Bonaparte – BP 400 –

83007 Draguignan

Tél : 04 83 08 12 99

École d'artillerie (EA)

Creuset unique de formation de tous les jeunes cadres officiers et sous-officiers de l'artillerie l'école assure une mission de formation (initiale et perfectionnement) pour l'artillerie sol-sol et sol-air ainsi qu'une mission d'études et d'expérimentation dans les domaines tactique et technique.

Références et adresses : _____

ÉCOLE D'ARTILLERIE (EA)

Tél : 04 98 10 82 99

École de l'infanterie (EI)

Implantée depuis 2010 à Draguignan, l'École de l'infanterie assure la formation de tous les cadres officiers et sous-officiers destinés à servir dans l'ensemble des corps de l'infanterie, (de marine, parachutiste, légionnaire, blindée ou de montagne).

Références et adresses : _____

ÉCOLE DE L'INFANTERIE (EI)

Tél : 04 98 10 82 99

Écoles militaires de Saumur (EMS)

Les écoles militaires de Saumur regroupent désormais quatre entités :

Références et adresses :

ÉCOLES MILITAIRES DE SAUMUR (EMS)
Quartier Bessières - Avenue Foch - 49409 Saumur Cedex
Tél. 02 41 83 65 04 - Fax 02 41 83 65 07

- École d'état-major (EEM)

Implantée à Saumur depuis 2012, placée sous l'autorité du CDEC, l'EEM a pour mission d'assurer la formation des officiers et de sous-officiers de l'armée de terre aux méthodes, procédures et techniques d'état-major.

Elle assure également la formation des cadres au Système d'information du commandement des forces (SICF) et dispose d'un centre de simulation opérationnelle (JANUS).

Références et adresses :

ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR (EEM)
Quartier Bessières
49409 Saumur cedex
Tél : 02 53 93 41 73
fax : 02 53 93 41 58

- École de cavalerie (EC)

La mission de l'école est d'instruire tous les cadres (officiers et sous-officiers) des unités blindées.

Elle est rattachée au COME2CIA (commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes).

- École du renseignement de l'armée de Terre (ERAT)

Il prépare les futurs cadres des régiments « renseignement » à leur premier emploi et forme les futurs officiers renseignement des régiments ainsi que les sous-officiers de cette spécialité. Il est rattaché au Commandement du renseignement (COMRENS).

Références et adresses :

ÉCOLE DU RENSEIGNEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE (ERAT)
Tél : 02 41 83 68 80

- Centre interarmées de défense nucléaire radiologique biologique et chimique (CIANRBC)

Le centre organise au profit des officiers des stages de formation officier NRBC d'état-major et de corps de troupe.

Pour les sous-officiers, il dispense la formation des spécialistes dans le domaine de la défense NBC. Il est sous l'autorité du COME2CIA.

Écoles militaires de Bourges

Les EMB, pôle de référence de la logistique de l'armée de Terre, regroupent depuis le 1^{er} août 2009 les écoles du Train, du Matériel et le Centre de formation logistique.

Références et adresses :

ÉCOLES MILITAIRES DE BOURGES (EMB)

Quartier Carnot – avenue Carnot – BP 50709 – 18016 Bourges cedex

Tél : 02 48 68 74 99

École du génie (EG)

L'EG forme les futurs cadres de l'armée de Terre aux métiers et à la culture d'arme du génie dans ses trois composantes : combat, infrastructure et technique.

Depuis 2010, l'école dispose d'un centre C-IED¹ afin de lutter efficacement contre les engins explosifs qui menacent nos troupes en opérations.

L'école est rattachée au COME2CIA.

(1) *Counter Improvised Explosive Device* : contre engin explosif improvisé

Références et adresses :

ÉCOLE DU GÉNIE (EG)

106 rue Eblé – BP 4125 – 49041 Angers cedex 01

Tél : 02 41 24 82 45

École des transmissions (ETRS)

L'école est la maison mère de l'arme des transmissions et le pôle unique de compétence de l'armée de terre pour la formation des cadres des spécialités télécommunications, Systèmes d'information et de communications (SIC) et de la Guerre électronique (GE).

Références et adresses :

ÉCOLE DES TRANSMISSIONS (ETRS)

Quartier Leschi – Avenue de la Tourandais – 35510 Cesson Sévigné

Tél : 02 99 84 32 11 –

www.etrns.terre.defense.gouv.fr

École d'application de l'aviation légère de l'armée de Terre (EAALAT)

Ecole de l'aérocombat à vocation internationale, interarmées et interarmes, elle conçoit et organise l'instruction aéromobilité mise en œuvre sur ses deux bases écoles.

Références et adresses :

ÉCOLE D'APPLICATION DE L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (EAALAT)

BP 39 – 83340 le Luc en Provence

Tél : 04 98 11 72 04

- Base école du 2^{ème} RHC (sous la tutelle de l'EAALAT)

Elle est orientée vers l'engagement opérationnel. Elle regroupe l'École Franco-allemande (EFA) Tigre (créée le 1er juillet 2003) et le centre de formation NH90.

Références et adresses : _____

BASE ÉCOLE DU 2^{ÈME} RHC
BP 39 - 83340 Le Luc-en-Provence
Tél. 04 98 11 72 45 - Fax : 04 98 11 74 98

- Base école du 6^{ème} RHC (sous la tutelle de l'EAALAT)

Elle est chargée de la formation initiale des pilotes d'hélicoptère des trois armées et de la Gendarmerie.

Références et adresses : _____

BASE ÉCOLE DU 2^{ÈME} RHC
Quartier Général Navelot
route de Tercis
BP 354
40107 Dax cedex
Tél : 05 58 35 92 10
www.ealat-dax.fr

Écoles ou centres spécialisés

Écoles des troupes aéroportées (ETAP)

L'ETAP a un triple rôle :

- c'est le pôle de compétence interarmées du domaine TAP (la formation parachutiste de base et celle des spécialistes et des formateurs y sont dispensées) ;
- elle participe aux études et expérimentations parachutistes ;
- elle suit l'évolution des techniques et des matériels parachutistes.

Références et adresses : _____

ÉCOLES DES TROUPES AÉROPORTÉES
Camp d'Astra
Route de Bordeaux
64082 Pau Cedex
Tél. 05 59 40 49 01 - Fax 05 59 40 50 84

École militaire de haute montagne (EMHM)

L'école assure la formation montagne des officiers et sous-officiers de l'armée de Terre et de la Marine nationale (commandos marine).

Elle prépare également au brevet d'Etat d'alpinisme (aspirant guide) du personnel de l'armée de Terre et de la Gendarmerie.

Références et adresses : _____

ÉCOLE MILITAIRE DE HAUTE MONTAGNE (EMHM)

Quartier Lieutenant-colonel Pourchier
BP 121
74403 Chamonix Cedex
Tél. 04 50 53 76 15 - Fax 04 50 53 76 20

Centre de formation opérationnelle santé (CeFOS)

Le CeFOS dispense ses formations dans 3 domaines bien différents : d'abord il assure la formation au secourisme des personnels mais aussi la formation administrative et la formation militaire pour les personnels du domaine santé de l'armée de Terre et des organismes de la logistique santé (directions, hôpitaux, organismes de ravitaillement).

Références et adresses : _____

CENTRE DE FORMATION OPÉRATIONNELLE SANTÉ

1^{er} Régiment Médical
la Valbonne
01120 Dagneux Montuel

État-major spécialisé pour l'outremer et l'étranger (EMSOME)

L'EMSOME participe à la mise en condition du personnel de l'armée de Terre ou des autres armées, qui sont désignés pour le service outre-mer et à l'étranger, en affectation de longue durée ou pour une mission de courte durée (adaptation au milieu physique et humain local; intégration au sein des formations d'accueil).

L'école assure la direction d'études sur l'outre-mer et l'étranger (comité de pilotage). Depuis le 1^{er} juillet 2016, l'EMSOME est également « tête de chaîne organique pour l'Outre Mer et l'étranger », sous la tutelle du Commandement des forces terrestres (CFT), et donc, à ce titre, à la responsabilité organique des formations terrestres stationnées OME.

Références et adresses : _____

ÉTAT-MAJOR SPÉCIALISÉ POUR L'OUTREMER ET L'ÉTRANGER

Ecole Militaire
1 place Joffre
75007 Paris
Tél : 01 76 64 88 02

École militaire d'équitation (EME)

L'EME assure la formation et le perfectionnement du personnel des armées dans les domaines de l'équitation, de la maréchalerie et des soins aux chevaux.

Références et adresses : _____

ÉCOLE MILITAIRE D'ÉQUITATION (EME)

Quartier du Carrousel
77307 Fontainebleau Cedex
Tél. 01 60 71 76 50 - Fax : 01 60 71 76 54

Centres d'aguerrissement, d'entraînement et de combat spécialisé

Le commandement de l'E2CIA (entraînement et écoles du combat interarmes) regroupe sous un même commandement les écoles de formation de spécialité de la mêlée et des appuis (la cavalerie, l'infanterie, l'artillerie et le génie) et les centres d'entraînement des forces terrestres. Les centres d'aguerrissement permettent de placer les unités dans des situations et un environnement insolite afin de tremper les caractères soumis à la fatigue et au stress, le tout dans un cadre collectif propice au développement de la cohésion. Ils sont sous commandement du COM E2CIA.

Les onze centres d'entraînement sont quant à eux répartis en trois pôles : le pôle Champagne est dédié à l'entraînement interarmes générique de haute intensité, le pôle Provence à Canjuers et le pôle Alpes-Pyrénées est dédié à l'entraînement spécialisé et à l'aguerrissement.

Centre national d'entraînement commando (CNEC- 1^{er} CHOC)

Le CNEC forme les cadres moniteurs et instructeurs commando, aguerrit les cadres de l'armée de Terre en formation initiale, entraîne les unités élémentaires, recycle les instructeurs commando, conçoit et expérimente le domaine des activités commando.

Références et adresses :

CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT COMMANDO

Citadelle Vauban

66210 Mont-Louis

Tél. 04 68 06 45 01 - Fax : 04 68 06 45 62

Centre d'entraînement et de contrôle des postes de commandement (CECPC-3^{ème} RA)

Le centre d'entraînement des postes de commandement appuie la préparation opérationnelle de PC de niveau brigade.

Références et adresses :

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE CONTRÔLE DES POSTES DE COMMANDEMENT

Stationné sur le camp de Mailly

Centre d'entraînement au combat (CENTAC-1^{er} Bataillon de chasseurs parachutiste)

Le centre d'entraînement au combat prépare les unités engagées dans des actions de combat de haute intensité de niveau SGTIA. Il gère aussi le camp de Mailly et ses champs de tir.

Références et adresses :

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT AU COMBAT

Stationné sur le camp de Mailly

Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (CENZUB – 94^{ème} RI)

Le centre d'entraînement aux actions en zone urbaine développe les aptitudes à l'engagement des unités en espaces confinés de niveau SGTIA. Il gère des villages de combat, des champs de tir, le stage « contrôle de foule » et la formation contre-IED.

Références et adresses :

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT AUX ACTIONS EN ZONE URBAINE

Basé sur le camp de Sissonne Quartier d'Orléans
02151 Sissonne

Centre d'entraînement interarmées et de soutien logisitique (CENTIAL-51^{ème} RI)

Le centre d'entraînement interarmes et de soutien logistique soutient l'entraînement interarmes au tir et à la manœuvre de niveau SGTIA.

Références et adresses :

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT INTERARMÉES ET DE SOUTIEN LOGISTIQUE

Installé sur le camp de Mourmelon-le-Grand, englobant également les camps de Suippes et de Moronvilliers.

1^{er} régiment de chasseur d'Afrique

Le 1^{er} Régiment de chasseurs d'Afrique a en charge la préparation et le contrôle opérationnel des unités de cavalerie blindée et d'infanterie. Le détachement d'assistance opérationnelle a pour rôle de parachever la préparation opérationnelle d'une unité sur le point d'être projetée dans un milieu complexe.

Références et adresses :

1^{ER} RÉGIMENT DE CHASSEUR D'AFRIQUE

Quartier Bernard de Tassigny
BP 04
83998 Canjuers cedex

Centre d'entraîement de l'infanterie au tir opérationnel (CEITO-13^{ème} DBLE)

Le centre d'entraînement de l'infanterie au tir opérationnel est spécialisé dans la préparation au tir d'infanterie de niveau compagnie : parcours adaptés au système Félin et aux VBCI, expertise Eryx.

Références et adresses :

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE L'INFANTERIE AU TIR OPÉRATIONNEL

Basé sur le camp du Larzac
Quartier Général de Castelnau
12230 la Cavalerie

Espace d'entraînement du niveau 2

Références et adresses :

ESPACE D'ENTRAÎNEMENT DU NIVEAU 2

La Courtine (Creuse)

17^{ème} groupe d'artillerie

Le 17^{ème} groupe d'artillerie est spécialisé dans la formation, l'entraînement et le contrôle des unités dans le domaine de la lutte anti-aérienne toutes armes, ainsi que dans la formation des maîtres-chiens.

Références et adresses : _____

17^{ÈME} GROUPE D'ARTILLERIE
Basé à Biscarosse

Groupe d'aguerrissement en montagne (GAM)

Le groupe d'aguerrissement en montagne participe à la préparation opérationnelle des unités élémentaires (d'infanterie en priorité), par une instruction dans les domaines de l'aguerrissement au froid et à l'altitude en milieu montagneux.

Références et adresses : _____

GROUPE D'AGUERRISSEMENT EN MONTAGNE
Basé quartier Paris à Modane (73500)

Centre interarmées de défense nucléaire radiologique biologique et chimique (CIANRBC)

Références et adresses : _____

CENTRE INTERARMÉES DE DÉFENSE NUCLÉAIRE RADIOLOGIQUE BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE
Stationné à Saumur

Lycées militaires

Les lycées militaires proposent une scolarité stable et de qualité jusqu'au baccalauréat, aux enfants de militaires ou de fonctionnaires soumis à de fortes contraintes de mobilité. Ils préparent également les jeunes Français qui le désirent aux concours des grandes écoles militaires et civiles.

Les quatre lycées assurent la scolarité de 2^{ème} cycle et les classes préparatoires à Saint-Cyr, l'École Navale, l'École de l'Air et l'ENSTA Bretagne.

Prytanée national militaire

Toutes classes préparatoires et École polytechnique

Références et adresses : _____

PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE
Quartier Henri IV
22, rue du Collège
72208 La Flèche Cedex
Tél. 02 43 48 59 00 - Fax 02 43 48 59 04

Lycée militaire de Saint-Cyr

Un BTS système numérique informatique et réseau option cyber défense a été ouvert à la rentrée 2017.

Références et adresses :

LYCÉE MILITAIRE DE SAINT-CYR

2, av. Jean Jaurès
78211 Saint Cyr l'Ecole cedex
Tél. 01 30 85 88 03 - Fax 01 30 85 88 78

Lycée militaire d'Aix-en-Provence

Scolarité dispensée :

2^{ème} cycle du secondaire, classes préparatoires Air - Navale - Cyr - Ensiet.

Références et adresses :

LYCÉE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE

13, boulevard des Poilus
v13167 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél. 04 42 23 88 00 - Fax 04 42 21 88 02

Lycée militaire d'Autun

Scolarité dispensée :

1^{er} et 2^{ème} cycles du secondaire.

Références et adresses :

LYCÉE MILITAIRE D'AUTUN

BP 136 - 71403 Autun Cedex
Tél. 03 85 86 55 43 - Fax 03 85 86 55 62

ÉCOLES DE LA MARINE NATIONALE

L'ensemble des écoles de formation, d'application, de spécialisation et centres d'instruction de la Marine est placé sous l'autorité du Contre-Amiral, sous-directeur « compétences » de la Direction du personnel militaire de la Marine (DPMM/SDC). Cette autorité dispose d'un bureau des « écoles et de la formation ».

Références et adresses :

PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE

bureau des « écoles et de la formation »
2, rue Royale
75008 Paris
Tél. 01 42 92 12 70

Groupe des écoles du Poulmic

- École Navale

Les futurs officiers de marine issus du recrutement externe (concours commun centrale) sont formés pendant 3 années avant faire une année de campagne d'application sur des bâtiments de la marine. Grâce à son centre de recherche, elle offre des formations à des étudiants civils dans le domaine maritime.

Références et adresses :

BCRM BREST
CC 600
29240 Brest cedex 9
Tél : 02 98 23 36 06
www.ecole-navale.fr

- École militaire de la flotte

Forme les officiers spécialisés de la marine, issus du recrutement interne.

- École de Manœuvre et de Navigation

Manœuvriers - Navigateurs - Timoniers - Guetteurs sémaphoriques

- École d'application des officiers de marine

La formation d'application et de spécialité des officiers de marine issus de l'École Navale, des commissaires d'ancrage marine, de médecins, de certains représentants de grandes administrations (administrateurs élèves des affaires maritimes notamment) et de certains officiers de marine étrangers (une quinzaine), est assurée au cours d'un embarquement de cinq mois à bord d'un bâtiment de la marine (PHA, porte-hélicoptères amphibies).

Pôle école Méditerranée (PEM)

Créé le 31 août 2015 le PEM est l'héritier du centre d'instruction navale (CIN) de St Mandrier.

Références et adresses :

BCRM TOULON
BP 500
83000 Toulon cedex
Tél: 04 22 42 85 85

Le pôle comporte quatre écoles et une antenne de l'école de Maistrance :

- ESCO

École des systèmes de combat et des opérations aéromaritimes.

- ESTLN

École des systèmes, technologies et logistique navals.

- ECOPLNG

École de plongée.

Elle forme le personnel des armées de la gendarmerie et du SSA aux opérations militaires subaquatiques.

- ECOMARIN

École des marins.

École des fusiliers marins

Références et adresses : _____

ÉCOLE DS FUSILIERS MARINS

BP 92 222 - 56998 Lorient cedex

Tél. 02 97 12 63 00

CIN Brest

BCRM Brest

École de maistrance (formation initiale des officiers marinières) – Ecole des mousse et matelots
- Lycée naval

Références et adresses : _____

BCRM Brest CIN

CC300

29240 Brest Cedex 9

Tél. 02 98 22 92 43

École des fourriers de Querqueville

Cette école de la marine à vocation interarmées assure sa mission au profit des officiers marinières, sous-officiers et militaires du rang des trois armées et de la gendarmerie, dans les spécialités de l'administration.

Références et adresses : _____

BCRM

CC30 - 50115 Cherbourg-Octeville cedex

Tél. 02 33 92 95 00

École des applications militaires de l'énergie atomique

Formation fondamentale dans le domaine nucléaire.

Références et adresses : _____

BCRM

CC19 - 50115 Cherbourg-Octeville cedex

Tél. 02 33 92 60 14

École de navigation sous-marine et des bâtiments à propulsion nucléaire

Formation pratique du personnel sous-marinier destiné à embarquer sur les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) et du personnel chargé de la mise en œuvre de la propulsion nucléaire à bord des SNA et du porte-avions Charles de Gaulle.

Références et adresses : _____

BCRM TOULON
CC 115 - 83800 Toulon cedex
Tél. 04 94 02 04 84

École de navigation sous-marine de Brest

Formation pratique du personnel sous-marinier et du personnel chargé de la mise en œuvre de la propulsion nucléaire, destiné à embarquer sur les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE).

Références et adresses : _____

BCRM BREST
CC 500
29240 Brest cedex
Tél. 02 98 22 10 80

École d'initiation au pilotage (EIP/50 S)

Sélection et orientation des pilotes de l'aéronautique navale.

Références et adresses : _____

BCRM BREST
CC 650 - 29240 Brest cedex
Tél. 02 98 23 30 00

École du personnel volant (EPV)

L'École du personnel volant (EPV) est chargée de la formation du personnel navigant non pilote (PNNP) de l'aéronautique navale, des contrôleurs de la circulation aérienne et des contrôleurs des opérations aériennes.

Références et adresses : _____

COMMANDANT L'ÉCOLE DU PERSONNEL VOLANT
BAN Lan-Bihoué
56530 Quéven

École de spécialisation sur hélicoptères embarqués (ESHE)

Navalisation des pilotes d'hélicoptères de l'aéronautique navale.

Références et adresses : _____

BCRM Brest
CC 650
29240 Brest cedex
Tél. 02 98 23 33 95

École de l'aéronautique navale (EAN)

Implantée à Cognac, elle comprend quatre détachements :

- à Salon de Provence (BA 701) ;
- à Avord (BA 702) ;
- à Dax (EA/ALAT) ;
- au Luc-en-Provence (EA/ALAT).

Références et adresses : _____

ÉCOLE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE
BA 709
16109 COGNAC AIR

Détachement marine de Saint-Agnant

Formation du personnel technicien de l'aéronautique navale au sein de l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA).

Références et adresses : _____

EFSOAA
17133 Rochefort cedex
Tél. 05 46 88 80 00

ÉCOLES DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Les écoles et autres centres de formation de l'armée de l'air et de l'espace sont placés sous l'autorité du général Directeur des ressources humaines de l'Armée de l'Air et de l'Espace qui définit les programmes d'instruction et veille à la cohérence de l'enseignement dispensé.

Formation des officiers :

École des officiers de l'armée de l'Air (EOAA)

École de l'air

Elle assure la formation, en 3 ans, des officiers d'active des trois corps de l'armée de l'Air et de l'Espace provenant du recrutement direct sur concours d'étudiants titulaire d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel (concours d'admission classes préparatoires aux grandes écoles) ou titulaire d'une licence de l'enseignement général ou technologique (concours option « sciences ») ou titre reconnu équivalent (concours option « sciences politiques »).

L'École de l'air assure également la formation militaire et académique des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace ayant réussi un concours interne pour accéder au grade d'officier. Elle assure à leur profit une formation en 2 ans (corps des officiers des bases de l'air et corps des officiers mécaniciens).

Références et adresses :

ÉCOLE DE L'AIR
BA 701
13661 Salon Air
Tél. 04 90 17 80 00

Cours spécial de l'École de l'air

Formation en 3 ans, des officiers des armées de l'air étrangères des États d'Afrique francophone ayant des accords de coopération et de défense avec la France.

Références et adresses :

COURS SPÉCIAL DE L'ÉCOLE DE L'AIR
BA 701
13661 Salon Air
Tél. 04 90 17 80 00

Formation du personnel non officier

École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air (EFSOAA)

Formation initiale et de perfectionnement, sur les plans moral, militaire et technique des élèves sous-officiers. Après 4 mois de formation militaire initiale, les élèves rejoignent leur école de spécialisation, 60 % d'entre eux restent à Rochefort dans des spécialités aéronautiques et/ou de soutien.

Références et adresses :

ÉCOLE DE FORMATION DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR
BA 721
17133 Rochefort Air
Tél. 05 46 88 80 00

École d'enseignement technique de l'armée de l'Air (EETAA)

Dispense aux élèves techniciens une formation scientifique, technique, professionnelle et militaire qui leur permet de suivre les stages de spécialisation technique au sein de l'EFSOAA de Rochefort.

Références et adresses : _____

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE L'AIR

BA 722

17136 Saintes Air

Tél. 05 46 95 85 00

Centre de formation militaire élémentaire (CFME)

À l'issue, les MTA reçoivent une formation professionnelle, soit directement au sein de leur unité, soit au cours d'un stage en école de formation.

Formation du personnel navigant

Centre de formation aéronautique militaire initiale de Salon-de-Provence

Après un cursus académique de trois ans au sein de l'École de l'air, les élèves rejoignent le CFAMI où ils reçoivent une instruction théorique (Escadron d'instruction sol du personnel navigant) et pratique (Escadron d'instruction en vol pour les élèves-pilotes et à l'École de Formation des Navigateurs de Combats pour les élèves navigateurs).

Références et adresses : _____

BA 701

13661 Salon Air

Tél. 04 90 17 80 00

Écoles de pilotage de l'armée de l'Air de Cognac (EPAA)

Les élèves-pilotes poursuivent leur formation aérienne au cours d'un tronc commun à l'issue duquel ils sont orientés chasse ou transport. Ils effectuent ensuite une phase de formation spécifique à leur orientation.

Références et adresses : _____

ÉCOLES DE PILOTAGE DE L'ARMÉE DE L'AIR

BA 709

16109 Cognac Air

Tél. 05 45 32 73 00

École de l'aviation de chasse (EAC)

Formation jusqu'au brevet de pilote de chasse ou de NOSA chasse.

Références et adresses :

ÉCOLE DE L'AVIATION DE CHASSE

BA 709
16109 Cognac Air
Tél. 05 45 32 73 00

École de transmission opérationnelle (ETO)

Formation au tir aérien des pilotes de chasse et des NOSA chasse récemment brevetés et perfectionnement du pilotage de « chasse » avant l'arrivée dans les escadrons de combat.

Références et adresses :

ÉCOLE DE TRANSMISSION OPÉRATIONNELLE

BA 120
33164 Cazaux Air
Tél. 05 56 22 39 41

École de l'aviation de transport (EAT)

Formation jusqu'au brevet de pilote de transport.

Références et adresses :

ÉCOLE DE L'AVIATION DE TRANSPORT

BA 702
18490 - Avord Ai
Tél. 02 48 69 13 05

ÉCOLES DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le Commandement des écoles de la Gendarmerie nationale (CEGN) placé sous l'autorité d'un officier général est un grand commandement qui relève directement du Directeur Général de la gendarmerie nationale (DGGN). Il exerce une mission générale de formation.

Le dispositif du CEGN anime et coordonne l'action de 21 structures de formation (8 écoles de formation pour officiers, sous-officiers et volontaires, 1 camp d'entraînement, 14 centres nationaux et la cellule nationale de formation au secourisme), présents sur 15 sites métropolitains, auquel il faut ajouter le musée de la gendarmerie à Melun.

Créé en 1959, l'état-major du commandement des écoles de la Gendarmerie nationale est implanté depuis 2004, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime) sur l'emprise de l'ancien hôtel de la Marine rebaptisé depuis, Hôtel de Commandement.

Références et adresses :

ÉCOLES DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Hôtel de Commandement
2, rue Toufaire
BP 90179
17308 Rochefort Cedex
Tél. 05 46 88 31 09 - Fax 05 46 88 31 42
@ :www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/cegn/

Formation des officiers

École des officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN)

Installée depuis le 1^{er} octobre 1945 à Melun, ville préfecture de Seine-et-Marne (77), l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) a pour mission d'assurer la formation initiale, complémentaire et continue des officiers de la gendarmerie à l'exercice de leurs fonctions de commandement et de les préparer à leurs futures responsabilités de cadre de haut niveau.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, l'EOGN a intégré en son sein le Centre de formation des dirigeants de la gendarmerie (CFDG) et participe à la formation continue de tous les officiers de la gendarmerie.

Dans le but d'accompagner les officiers d'active ou de réserve vers des responsabilités de niveau de plus en plus élevé, l'EOGN organise des formations diplômantes et de préparation à l'emploi sur le site de Melun (Seine-et-Marne) et de l'École militaire à Paris.

Le Centre de recherche de la gendarmerie nationale (CREOGN) a été créé le 1^{er} septembre 2008. Cet organisme a pour objet d'orienter et d'animer la recherche dans les domaines correspondant aux besoins de la gendarmerie en assurant notamment la cohérence du travail effectué au sein de l'institution avec celui des différents pôles de recherche existants dans les domaines de la sécurité intérieure et de la défense.

Ouverture vers l'international :

L'ouverture de l'EOGN à l'international se traduit, dès la formation initiale des officiers, par la présence de stagiaires étrangers.

L'EOGN s'est investie dans une politique de jumelage avec diverses académies de police à statut militaire (échanges FIEP).

Régulièrement sollicitée pour accueillir des délégations étrangères ou échanger ponctuellement cadres et élèves, l'EOGN s'engage également pour participer au programme ERASMUS+.

Références et adresses :

ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Avenue du 13^{ème} Dragons

77010 Melun Cedex

Tél : 01 64 14 54 17

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn

Formation des sous-officiers

Après la réussite au concours pour les candidats sous-officiers et aux épreuves de sélection pour les volontaires, les recrues sont intégrées parmi 7 écoles de gendarmerie pour y recevoir leur formation initiale, préalable à une affectation en unité.

La scolarité en formation initiale s'attache à construire le socle de valeur du gendarme, en développant certaines qualités fondamentales en matière de savoir-être, de savoir-faire et de savoir.

École de Gendarmerie de Chateaulin (EG + GAV)

Références et adresses :

ÉCOLE DE GENDARMERIE
Caserne La Tour d'Auvergne - Zone Ty-Vougeret BP 121
29150 : DINEAULT
Tél : 02 98 86 44 00
@ : eg.chateaulin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

École de Gendarmerie de Chaumont (EG + GAV)

Références et adresses :

ÉCOLE DE GENDARMERIE
Caserne Damrémont - 1 Avenue du 109^{ème} RI
BP 62084
52903 CHAUMONT Cedex 9
Tél : 03 25 30 78 78
@ : eg.chaumont@gendarmerie.interieur.gouv.fr

École de Gendarmerie de Dijon (EG)

Références et adresses :

ÉCOLE DE GENDARMERIE
917 rue de l'Aviation
BP 80034
21601 LONGVIC CEDEX
Tél. : 03.45.42.30.60 (standard)
@ : eg.dijon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

École de Gendarmerie de Fontainebleau (GAV)

Références et adresses :

ÉCOLE DE GENDARMERIE
Rue de la Charité
77210 AVON
Tél : 01 64 69 41 41
@ : eg.fontainebleau@gendarmerie.interieur.gouv.fr

École de Gendarmerie de Montluçon (EG + GAV)

Références et adresses :

ÉCOLE DE GENDARMERIE
Caserne Richemont
95 Avenue Jules Guesde
03102 MONTLUCON Cedex
Tél : 04 70 08 50 00
@ : eg.montlucon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

C

École de Gendarmerie de Rochefort (GAV)

Références et adresses :

ÉCOLE DE GENDARMERIE
Caserne Sous-lieutenant Aubry
Rond-point Albert Bignon
17300 ROCHEFORT
Tél : 05 46 88 32 99
@ : eg.rochefort@gendarmerie.interieur.gouv.fr

École de Gendarmerie de Tulle (EG + GAV)

Références et adresses :

ÉCOLE DE GENDARMERIE
Caserne La Bachellerie
35 Boulevard Jean Moulin
19012 TULLE Cedex
Tél : 05 55 21 79 99
@ : eg.tulle@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Camp d'entraînement

Centre national d'entraînement des forces gendarmerie (CNEFG)

Formation spécifique au maintien de l'ordre pour la gendarmerie mobile et aux techniques d'intervention professionnelle. Le C.N.E.F.G. est une structure sans équivalent reconnue comme un Centre d'excellence européen pour l'ordre public.

Par ses actions de formation et ses échanges au profit et avec de nombreux pays, le CNEFG a acquis le label de Centre d'excellence. Il participe ainsi à la valorisation de l'image de marque de la gendarmerie à l'étranger.

Références et adresses :

CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT DES FORCES GENDARMERIE (CNEFG)

Caserne général Dupuy
Route du Val de l'Isle
24110 SAINT ASTIER
Tél : +33 (0) 5 53 02 30 00
@ : cnefg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Écoles spécialisées

Au sein de l'école de gendarmerie de Rochefort :

- Centre national de formation du Corps de soutien technique et administratif de la Gendarmerie nationale (CNF-CSTAGN)
- Centre national de formation au commandement : formation des gradés de gendarmerie.
- Centre national de formation aux langues et à l'international de la gendarmerie (CNFLIG) : stage linguistique pour les militaires français. Le CNFLIG a pour vocation d'accompagner l'ensemble des personnels de la gendarmerie (officiers et sous-officiers) dans la maîtrise des

langues étrangères et la préparation aux missions internationales.

Au sein de l'école de gendarmerie de Fontainebleau :

- Centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR) formation des motocyclistes de la gendarmerie et des acteurs de la lutte contre l'insécurité routière.
- Cellule nationale de formation au secourisme (CNFS).

Au sein de l'école de gendarmerie de Dijon :

- Cellule nationale de formation à la sécurité publique (CNFSP) chargé d'assurer la formation continue aux gendarmes APJ des unités territoriales.

Centres nationaux de formation

Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG)

Stages de formation initiale et continue des équipes cynophiles de la gendarmerie.

Références et adresses : _____

CENTRE NATIONAL D'INSTRUCTION CYNOPHILE DE LA GENDARMERIE (CNICG)

Caserne Godefroid Gamin Le Ségala
avenue du colonel Puvaubert
46500 GRAMAT
Tel : 05 65 10 14 30
@ : cnicg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la gendarmerie (CNISAG)

Formation des personnels servant en unités montagne et des spécialistes montagne de la gendarmerie.

Références et adresses : _____

CENTRE NATIONAL D'INSTRUCTION DE SKI ET D'ALPINISME DE LA GENDARMERIE (CNISAG)

66 route de la Mollard
BP 137
74403 CHAMONIX MONT BLANC Cédex
Tel : 04 50 55 54 68
@ : cnisag@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Centre national d'instruction nautique de la gendarmerie (CNING)

Formation initiale et continue des plongeurs autonomes de la gendarmerie et stages d'enquêteurs en milieu subaquatique.

Références et adresses : _____

CENTRE NATIONAL D'INSTRUCTION NAUTIQUE DE LA GENDARMERIE (CNING)

Caserne du Petit Arsenal
06606 Antibes Cedex
Tél. 04 92 90 44 20



Centre national de formation de la police judiciaire de la gendarmerie (CNFPJ)

Formation des enquêteurs et techniciens de la police judiciaire (surveillance et observation, police technique et scientifique, etc).

Références et adresses :

CENTRE NATIONAL DE FORMATION DE LA POLICE JUDICIAIRE DE LA GENDARMERIE (CNFPJ)

Fort de Rosny
1 boulevard Théophile Sueur
93111 Rosny-sous-Bois Cedex
Tél. 01 58 66 50 05

Centre national de formation au renseignement opérationnel (CNFRO)

Formation professionnelle liée à la réception et à l'exploitation des appels téléphoniques émis par le public vers les plates-formes départementales, ainsi qu'à l'exploitation et à la gestion de l'information générale et, enfin, à la mise en œuvre de l'action de la gendarmerie dans le domaine de l'intelligence économique.

Références et adresses :

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AU RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL (CNFRO)

Fort de Rosny
1 boulevard Théophile Sueur
93111 Rosny-sous-Bois Cedex

Centre national de formation aux systèmes d'information et de communication de la gendarmerie (CNFSICG)

Formation initiale des officiers et des sous-officiers qui se destinent à un emploi dans la spécialité des SIC (respectivement stages OSIC et DTSIC). Il organise par ailleurs la formation continue au profit de ces spécialistes SIC (stages Rubis, PABX, Linux, SSI, etc.).

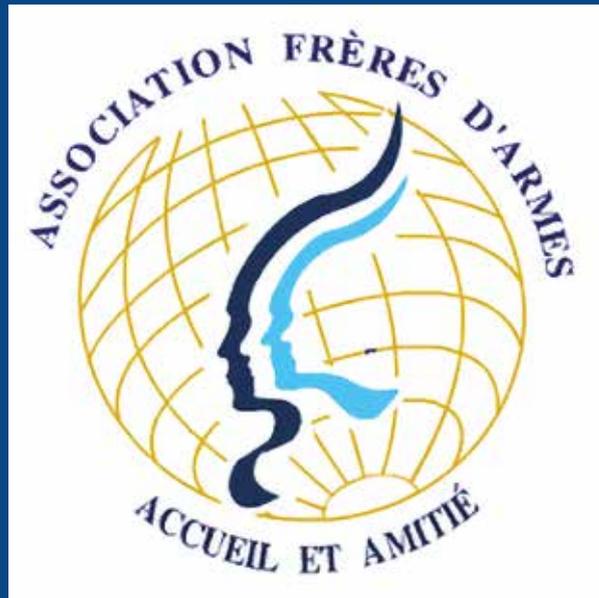
Références et adresses :

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA GENDARMERIE (CNFSICG)

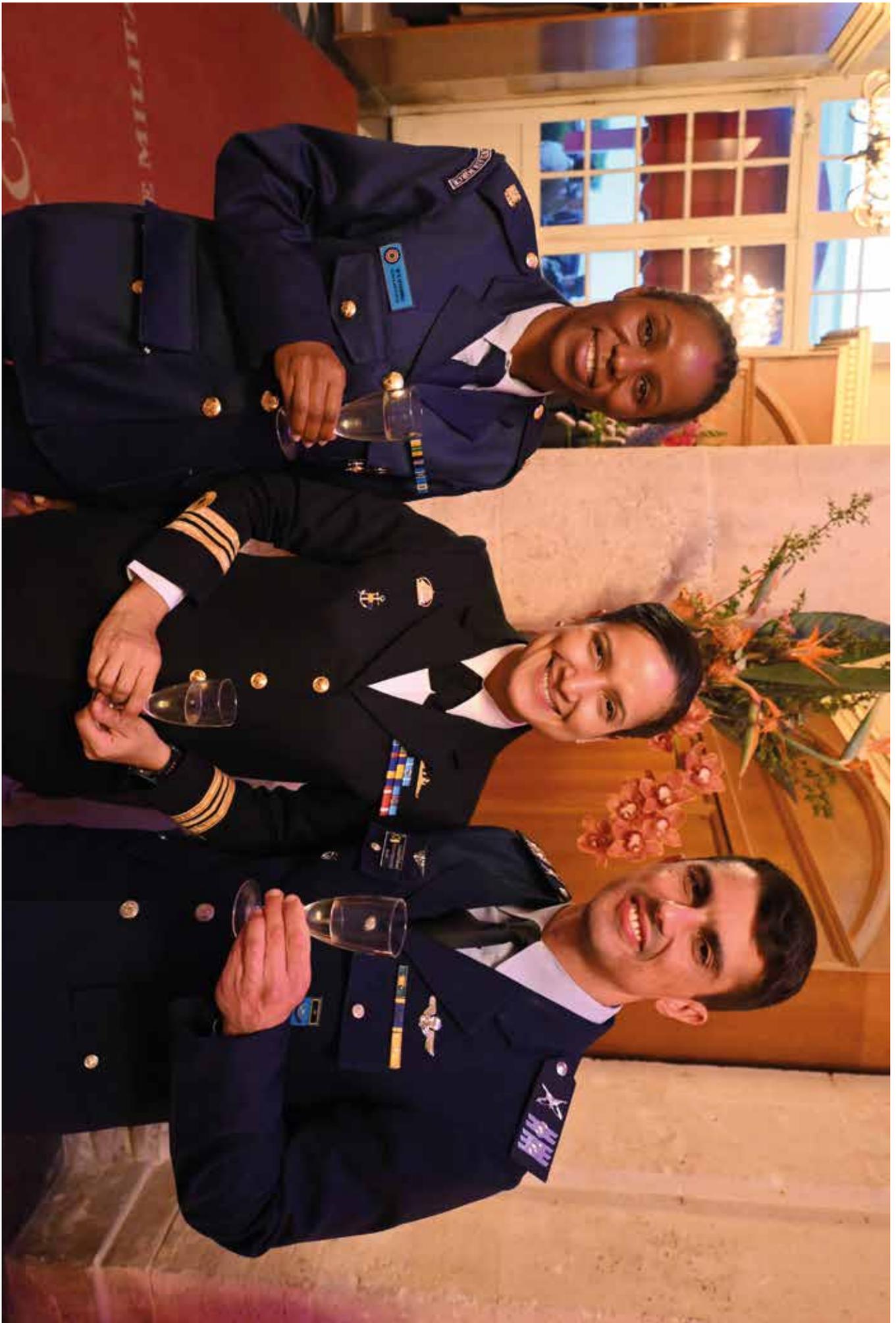
Fort de Rosny
1 boulevard Théophile Sueur
93111 Rosny-sous-Bois Cedex

Centre de production multimédia de la gendarmerie (CPMGN) à Limoges (Haute-Vienne)

Soutien pédagogique des enseignements dispensés dans les écoles, enseignement à distance et communication interne.



Organismes
indépendants
s'intéressant
aux relations
internationales
de défense



Centre d'études diplomatiques et stratégiques (C.E.D.S)

Actualiser et approfondir les connaissances des diplomates, fonctionnaires internationaux et cadres de haut niveau en matière de relations internationales.

Références et adresses :

CENTRE D'ÉTUDES DIPLOMATIQUES ET STRATÉGIQUES

Administrateur général : M. Pascal Chaigneau

Site internet : contact@ceds.fr

35-39 boulevard Murat – 75016 Paris

Civisme défense armées nation (CIDAN)

Le CIDAN est une association qui invite à promouvoir le civisme. En particulier il vise à développer les relations entre les armées et les citoyens, prioritairement au profit des élus et des jeunes.

Références et adresses :

CIVISME DÉFENSE ARMÉES NATION

Président : Jacques Tissier

9 ter rue Edouard Lefebvre

78000 Versailles

Courriel : contact@cidan.org

Comité d'études de défense nationale

Le Comité édite, chaque mois, la *revue de Défense Nationale* et organise des colloques destinés à renouveler et diffuser la pensée stratégique française.

Références et adresses :

COMITÉ D'ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

Président : Général d'armée aérienne (2s) Thierry Caspar-Fille Lambie

Adresse postale BP 8607 – 75325 Paris cedex 07

Site internet : www.defnat.fr

École Militaire

1, place Joffre 75700 Paris SP 007

Tél. : 01 44 42 31 90

Institut de stratégie et des conflits - Commission française d'histoire militaire

Cet institut est né de la fusion de la commission française d'histoire militaire, de l'institut de stratégie comparée et de l'institut d'histoire des conflits contemporains.

Références et adresses :

INSTITUT DE STRATÉGIE ET DES CONFLITS - COMMISSION FRANÇAISE D'HISTOIRE MILITAIRE

Responsable : M. Jean Avenel

Tél. 01 41 93 21 66

www.stratisc.org Renseignements : secretaire-general.cfhm@club-internet.fr

Eurodéfense France

EuroDéfense-France a été créée en 1994, avec pour objectif de promouvoir la défense européenne par le développement d'un esprit européen de défense. Aujourd'hui, les associations EuroDéfense constituent un réseau international regroupant douze associations nationales.

Références et adresses : _____

EURODÉFENSE FRANCE

Président : Général Jean-Paul PERRUICHE (2s) Secrétaire général : Amiral (2s) Gilles COMBARIEU

Ecole Militaire – case 44

1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

Tél/Fax : 01 44 42 42 15

e-mail : eurodefense-France@wanadoo.fr

sites internet : www.eurodefense.fr - www.eurodefense.net

Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES)

Animation de la réflexion stratégique dans la logique de l'Union européenne et les relations Nord-Sud.

Références et adresses : _____

FONDATION MÉDITERRANÉENNE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES

Président : Vice-amiral d'escadre (2s) Pascal AUSSEUR

Place G. Pompidou - Maison des Technologies

83000 Toulon

Tél. 04 94 05 55 55 – fax : 04 94 05 55 59

Site Web : <http://www.fmes-france.org>

Fondation pour la recherche stratégique

OD : susciter, encourager, effectuer des recherches et des études sur les problèmes de doctrine militaire, de stratégie et de défense. Développer l'information en favorisant la publication et la diffusion d'écrits anciens ou modernes relatifs à la pensée militaire.

Références et adresses : _____

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATÉGIQUE

Président : M.B. Racine - Directeur : Xavier Pasco

4 bis rue des Pâtures

75016 Paris

Tél. 01 43 13 77 77 - Fax 01 43 13 77 78

site internet : <http://www.frstrategie.org>

Société de stratégie

La Société de stratégie, association loi 1901, a pour vocation de contribuer à la rénovation de la pensée stratégique, à l'expression de propositions innovantes concernant le fonctionnement de nos sociétés. Elle édite la revue AGIR.

Références et adresses : _____

SOCIÉTÉ DE STRATÉGIE

Président : M. le Général (2s) de la Maisonneuve

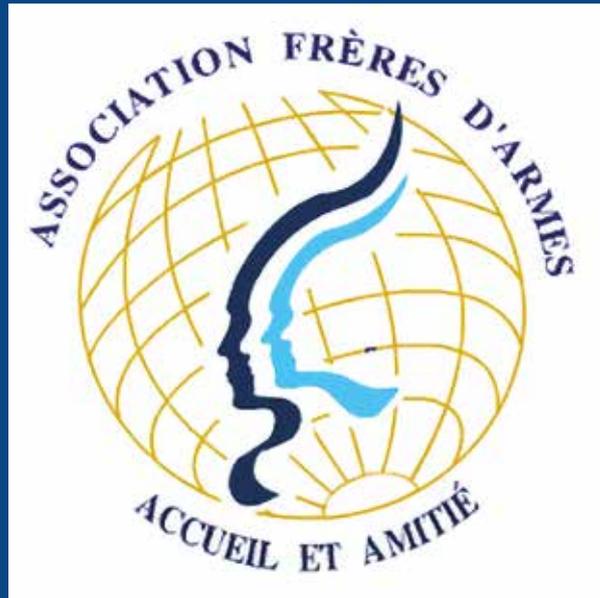
21, rue Henri Barbusse

75005 PARIS

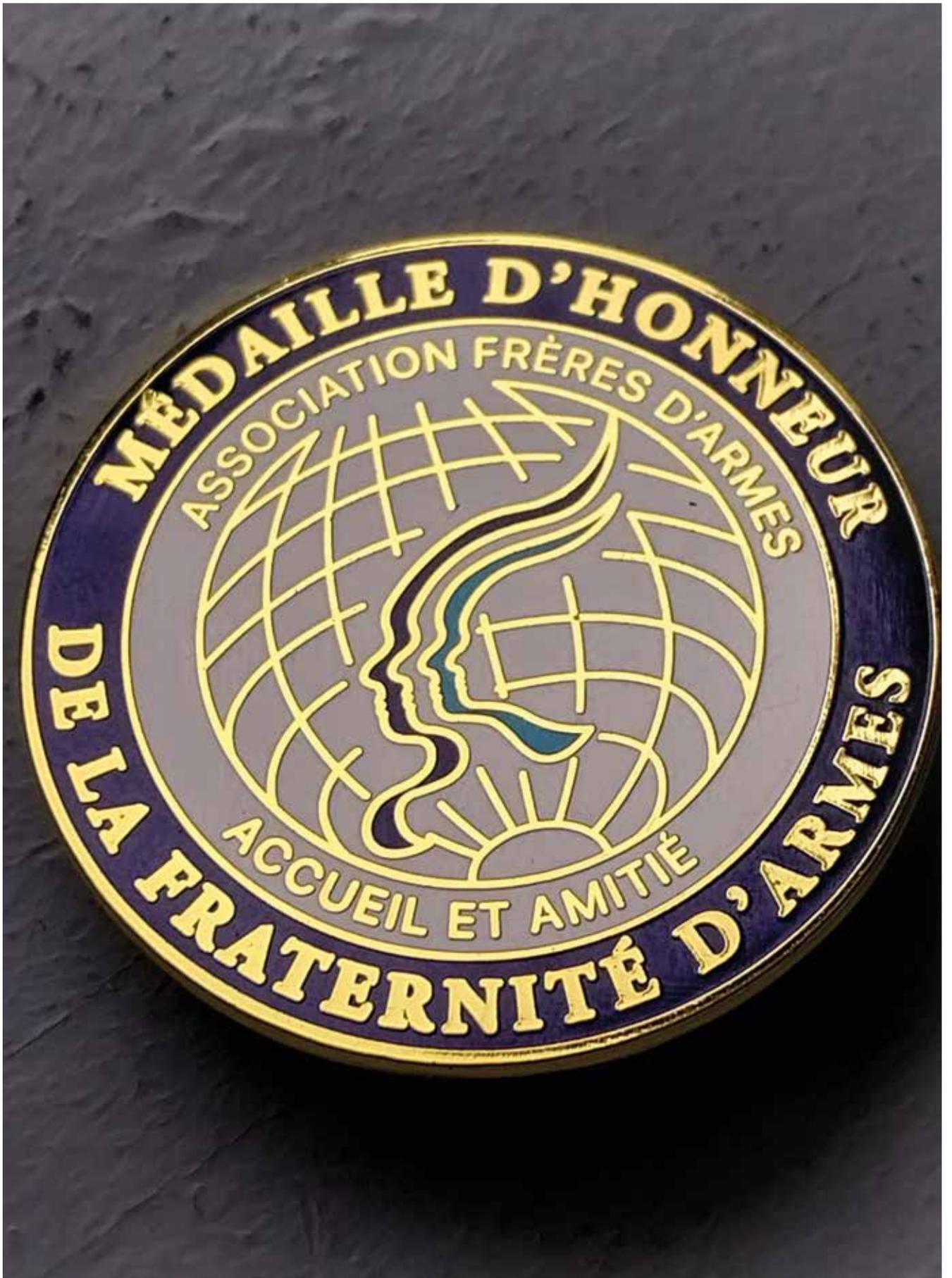
Tél. : 06 60 83 46 39

E-mail : eric.delamaisonneuve@wanadoo.fr

Site internet : www.societestrategie.fr



Mémoire et Patrimoine



LE SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

Objectifs

La création, par décret n° 2005-36 du 17 janvier 2005, du Service historique de la Défense a notamment pour objectif de :

- moderniser la politique des archives ;
- harmoniser les méthodes et les réglementations, en particulier celles relatives à la communication des documents ;
- faire du château de Vincennes un pôle culturel de la défense à vocation historique.

Organisation

Origine et positionnement

Le Service historique de la défense (SHD) est issu de la fusion des quatre services historiques (armée de Terre, Marine, armée de l'Air et Gendarmerie nationale), du Centre des archives de l'armement et du personnel civil, et de la sous-direction des archives et des bibliothèques située au sein de la Direction du patrimoine, de la mémoire et des archives (DPMA), l'une des directions du Secrétariat général pour l'administration (SGA).

Le SHD a pour vocation la collecte, la conservation et la gestion des archives du ministère des Armées et du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale. Il assure la communication et la valorisation des fonds.

Le SHD est un service à compétence nationale créé en 2005, rattaché au Directeur de la Mémoire, de la Culture, et des archives (DMCA) au sein du Secrétariat général pour l'administration (SGA) du ministère des Armées.

Organisation du SHD

L'organisation du SHD s'articule autour de cinq ensembles :

- une direction regroupant le chef de service, son adjoint et le directeur de la recherche historique ;
- un pôle transversal : secrétariat général (pôle de soutien général) et département du pilotage scientifique et technique (pôle de soutien aux métiers du patrimoine) ;
- un pôle en charge de la gestion des fonds d'archives avec des implantations regroupées en quatre entités :

* le Centre des archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC) basé à Châtelleraut. Créé en 1970, il a pour vocation d'assurer la conservation et la gestion des archives de la Direction générale de l'armement (DGA) et des dossiers du personnel civil du ministère ;

- * le Centre des archives du personnel militaire (CAPM) situé à Pau, rattaché au SHD en 2012. Il regroupe les archives issues du recensement militaire, les archives de gestion de carrière des personnels officiers (rayés des cadres à partir de 1971), non officiers et appelés de l'armée de Terre, des services communs et de la Gendarmerie nationale, ainsi que les archives collectives des formations de l'armée de Terre et de ses services communs ;
- * le Centre historique des archives (CHA) implanté sur trois sites : Le Blanc (archives de la gendarmerie), Caen (archives des victimes de guerre des conflits contemporains) et Vincennes (archives des organismes centraux du ministère des Armées et organes interarmées) ;
- * le Centre du réseau territorial (CRT), regroupant les cinq implantations territoriales portuaires de Brest, Cherbourg, Lorient, Rochefort et Toulon.

- un pôle en charge de la gestion des collections de bibliothèque : Département de la bibliothèque (DBIB) ;
- un pôle en charge de la recherche historique et de la symbolique militaire ;
- Département histoire et symbolique (DHS).

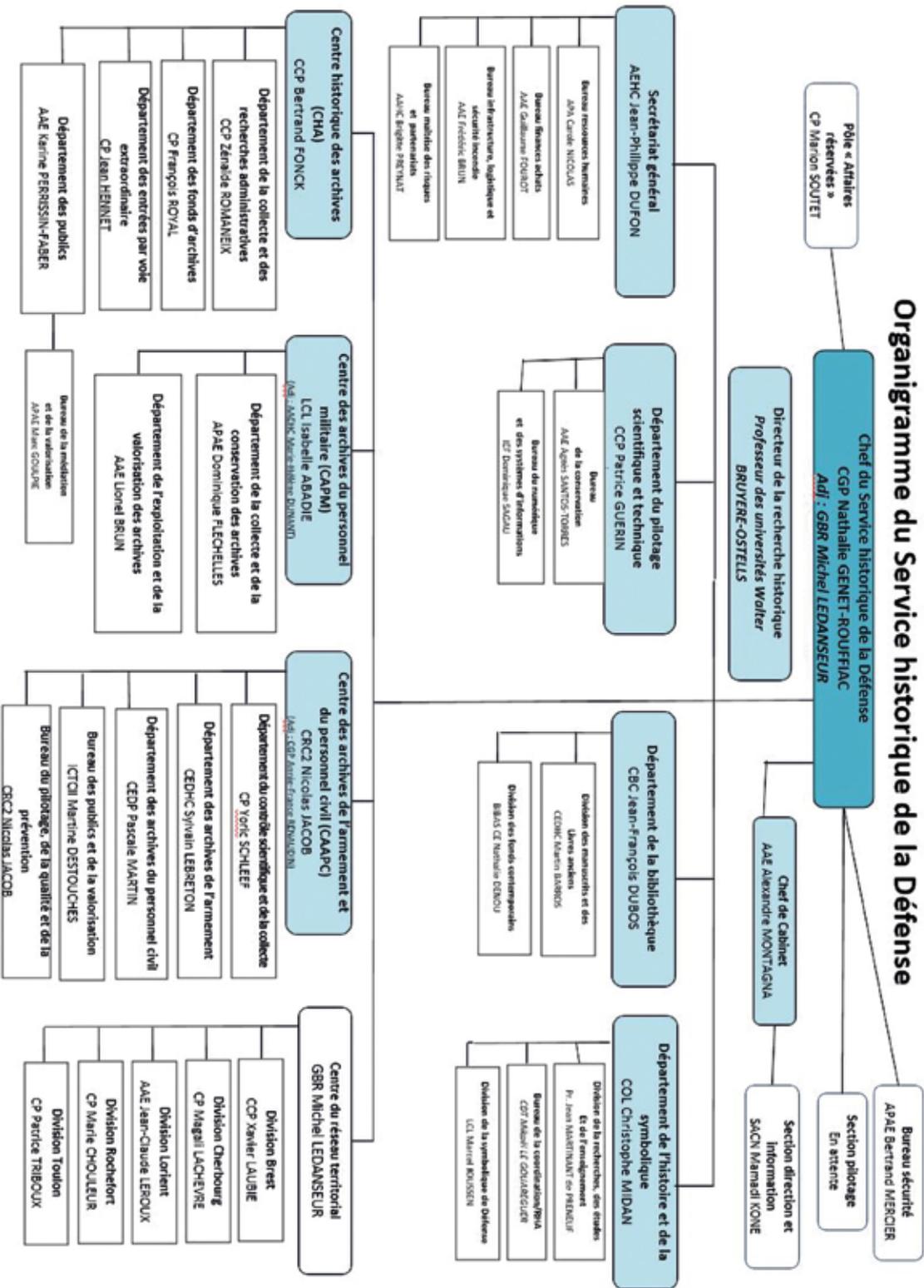
Modalités de communication des archives

La majeure partie des archives conservées par le Service historique de la défense sont des archives publiques. Leur communicabilité est fixée par le code du patrimoine (art. L. 213-1 et suivants). Les archives publiques sont librement communicables de plein droit (art. L. 213-1), sous réserve de délais spéciaux applicables aux documents dont la divulgation porterait atteinte aux intérêts que la loi entend protéger (art. L. 213-2) : secret industriel et commercial, vie privée, secret de la défense nationale, ordre public, sûreté de l'État, etc. Ces documents sont communicables, selon la nature des informations qu'ils renferment, à l'expiration de délais allant de 25 à 120 ans. Les archives « dont la communication est susceptible d'entraîner la diffusion d'informations permettant de concevoir, fabriquer, utiliser ou localiser des armes nucléaires, biologiques, chimiques ou toutes autres armes ayant des effets directs ou indirects de destruction d'un niveau analogue » sont incommunicables.

Références et adresses :

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE
Château de Vincennes avenue de Paris
94306 VINCENNES Cedex
Tél. : 01 41 93 43 90

Organigramme du Service historique de la Défense



LES MUSÉES DE LA DÉFENSE

Les musées de la défense, cet autre patrimoine des armées, constituent un prodigieux vecteur de la connaissance et de la communication. Priorités du commandement, leur présentation et leur valorisation sont les signes de l'intérêt qu'ils suscitent au sein des armées.

Chaque armée dispose de ses musées à Paris et en province.

Au niveau national, c'est à Paris que sont implantés les trois musées les plus prestigieux ressortissant respectivement à chacune des armées.

Le musée de l'armée est installé dans l'Hôtel national des Invalides. Avec plus de 500 000 objets répertoriés, c'est le plus important musée d'histoire militaire de France et l'un des tous premiers du monde. De l'antiquité à la fin de la seconde guerre mondiale, on peut y découvrir l'évolution des techniques de guerre et du monde militaire. Un million de visiteurs sont accueillis chaque année dans ce musée qui constitue ainsi un puissant moyen d'ouverture sur l'extérieur.

Situé sur l'emplacement du Palais du Trocadéro, le musée national de la Marine regroupe plus de quatre cents maquettes et une abondante documentation.

Il est aujourd'hui à la fois musée d'art et d'histoire, de sciences et de techniques, d'aventure humaine et de traditions populaires. Il s'agit ainsi d'un centre culturel et maritime ouvert au plus large public.

Le site de l'aéroport du Bourget abrite le musée de l'Air et de l'Espace qui présente un vaste panorama de l'histoire de l'aviation et de la conquête spatiale et met notamment en valeur l'ensemble des appareils dont l'armée de l'Air et de l'Espace française a été dotée.

La collection d'avions constituée dès 1919 est complétée par une importante section d'œuvres d'art à sujets aéronautiques remontant au 18^{ème} siècle.

Les musées de tradition, dépendant de chaque armée ou de la gendarmerie, sont dispersés sur le territoire national. Ils conservent la mémoire des faits d'armes et des moments glorieux consacrés au service de la patrie. Ils permettent aussi d'enraciner plus profondément le lien armée-nation au sein de la population.

Références et adresses :

MUSÉE DE L'ARMÉE

Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS 07 SP
Tél. 01 44 42 37 72 - Fax : 01 44 42 37 64
Site web : www.invalides.org

MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

Palais de Chaillot -
17, place du Trocadéro - 75116 PARIS
Tél. 01 53 65 69 69 - Fax 01 53 65 69 65
Site web : www.musee-marine.fr

MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Aéroport de PARIS-LE BOURGET
B.P. 173 - 93352 LE BOURGET Cédex
Tél. 01 49 92 71 71 - Fax 01 49 92 70 95
Site web : www.mae.org

LA DÉLÉGATION AU PATRIMOINE DE L'ARMÉE DE TERRE

La délégation au patrimoine de l'armée de Terre assiste et conseille le chef d'état-major de l'armée de Terre dans le domaine des actions culturelles et patrimoniales et le représente au sein des instances culturelles. Elle est dirigée par un officier général, également conseiller culturel du CEMAT.

Missions :

- **conserver** le patrimoine de l'armée de Terre par l'inspection technique des musées et des emprises à caractère patrimonial (hôtels de commandement, etc.),
- **valoriser** ce patrimoine par la coordination des activités culturelles de l'armée de terre: journées européennes du patrimoine, fête de la musique, etc.
- **le transmettre** par le développement du lien armée-nation en intégrant les musées et les salles d'honneur dans leur tissu territorial et humain.

Domaines d'action

- Les activités culturelles :
 - * Les musées de l'armée de Terre proposent une riche activité culturelle grâce à de nombreuses expositions et événements ;
 - * La DELPAT assure pour le ministre des armées la tutelle sur les peintres des armées. Elle organise tous les deux ans aux Invalides le Salon des peintres de l'armée ;
- La politique muséale : avec un double objectif : formation interne et communication externe. Elle s'exerce à trois niveaux complémentaires : le musée de l'armée, les musées de l'armée de Terre et les salles d'honneur ;
- La conservation du patrimoine : elle assure le suivi des inventaires des biens culturels, des collections patrimoniales et des matériels d'étude ;
- Relations internationales : La Délégation au patrimoine de l'armée de Terre pilote les travaux sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé (convention de La Haye 1954 - Bouclier Bleu).

Références et adresses :

DÉLÉGATION AU PATRIMOINE DE L'ARMÉE DE TERRE

Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS Cedex 07
Tél. 01 44 42 32 87 - Fax 01 44 42 37 46

MUSÉES DE TRADITION DE L'ARMÉE DE TERRE

Tours (37 - Indre-Et-Loire)

MUSÉE DU TRAIN ET DES ÉQUIPAGES MILITAIRES

Ecoles de la logistique et du train
Quartier Beaumont rue du plat d'étain (entrée angle rues du plat d'étain/Walvein)
37000 Tours - tél : 02 44 77 33 07

Bourges (18- Cher)

MUSÉE DU MATÉRIEL

ESAM
av Carnot quartier Carnot
18000 Bourges
tél : 02 48 68 74 39

Autun (71 - Saône-Et-Loire)

MUSÉE DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPES

3 rue Gaston Joliet
BP 136
71404 Autun
tél : 03 85 86 55 37

Grenoble (38 - Isère)

MUSÉE DES TROUPES DE MONTAGNE

(transfert en cours dans la casemate de la Bastille Inauguration prévue en juin 2008)

Draguignan (83 - Var)

MUSÉE DE L'ARTILLERIE

EAA Quartier Bonaparte
av de la Grande Armée D59
83300 Draguignan
tél : 04 98 10 83 86

Frejus (83 - Var)

MUSÉE DES TROUPES DE MARINE

route de Bagnols
BP 94 83608
Fréjus cedex
tél : 04 94 40 81 75

Cesson-sévigné (35 - Ille-Et-Vilaine)

MUSÉE DES TRANSMISSIONS

avenue de la Boulais
35510 Cesson Sévigné
tél : 02 9984 32 43

Guer (35 - Ille-Et-Vilaine)

MUSÉE DU SOUVENIR

Ecoles militaires de St Cyr Coëtquidan
56381 Guer cedex
tél : 02 97 70 77 50

Angers (49 Maine-Et-Loire)

MUSÉE DU GÉNIE

ESAG Quartier Eblé
106 rue Eblé
49000 Angers
tél : 02 41 24 82 85

LE MUSÉE DES TROUPES DE MARINE LE CENTRE D'HISTOIRE ET D'ÉTUDES DES TROUPES D'OUTRE-MER



Créé en 1981, le Musée des Troupes de Marine s'est développé depuis grâce au soutien de l'Association des Amis du Musée, doublant sa surface initiale pour la porter à 1950 m².

Rattaché à l'état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger, maison mère des Troupes de marine, le musée présente l'épopée des soldats qui ont servi sur tous les continents pour donner à la France son statut de puissance mondiale. Au-delà des faits d'armes, plus retentissants les uns que les autres, qui jalonnent l'histoire des Troupes de marine, le musée s'attarde également sur la spécificité des théâtres d'engagement et les grandes figures militaires qui lui donnent un véritable supplément d'âme.

Mais le Musée c'est aussi une intense activité culturelle concrétisée par :

- un cycle annuel de conférences ;
- des expositions temporaires.

Entrée gratuite - fermeture hebdomadaire : lundi.

Fermé jusqu'en septembre 2022 pour des travaux d'extension et de rénovation.

Créé en 1997 à partir des archives du CMIDOME, le Centre d'Histoire et d'études des troupes d'Outre-Mer (CHETOM), est désormais la véritable mémoire de la France d'Outre-Mer, avec ses archives et ses seize mille ouvrages spécialisés.

Totalement informatisé, le CHETOM constitue pour les universitaires et étudiants des universités de Nice, Aix-en-Provence et Montpellier une source précieuse d'informations à laquelle ils portent le plus vif intérêt. Le CHETOM est ouvert à tous, actuellement sur rendez-vous et seulement pour la consultation.

Références et adresses : _____

MUSÉE DES TROUPES DE MARINE
CENTRE D'HISTOIRE ET D'ÉTUDES DES TROUPES D'OUTRE-MER

Avenue du musée des troupes de marine

CS 200 94

83608 Fréjus cedex

Tél : 04 94 17 87 81

Courriel : 21rima-musee-tdm-frejus.conservateur.fct

AUTRES CENTRES DE DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES DÉPENDANT DU MINISTRE DES ARMÉES

Contrôle général des armées

Références et adresses : _____

CENTRE DE DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE DES ARMÉES

60 Boulevard du Général Martial Valin
Accès Porte de Sèvres / Parcelle Victor / Bâtiment H CS21623
75509 Paris Cedex 15

Chef d'état-major des Armées/ Direction de l'enseignement militaire supérieur

CDEM (Centre de documentation de l'École militaire)

Le CDEM a pour mission de répondre aux besoins documentaires des organismes de formation et de recherche. Il met à disposition de tous les acteurs de réflexion de défense son fonds sur les questions de défense, sécurité, géopolitique et relations internationales.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque du CDEM sont : Lundi : 14h – 18h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 18h Vendredi : 8h30 – 17h

Des fonds anciens, historiques rares ou précieux sont rassemblés dans la bibliothèque patrimoniale ouverte le mardi et le jeudi de 9h00 à 17h30.

Le catalogue est accessible en ligne sur le site www.cdem.defense.gouv.fr

Références et adresses : _____

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ÉCOLE MILITAIRE

1 place Joffre
Case 46
75700 Paris - SP07

État-major de l'armée de Terre

Section technique de l'armée de terre (STAT)

Service de documentation technique

Références et adresses : _____

SERVICE DE DOCUMENTATION TECHNIQUE (SUR AUTORISATION)

Camp de Satory
78013 Versailles

État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME)

Références et adresses : _____

ÉTAT-MAJOR SPÉCIALISÉ POUR L'OUTRE-MER ET L'ÉTRANGER (EMSOME)

Ecole Militaire
1 place Joffre
75007 Paris
Tél. : 01 76 64 88 02

E

Direction centrale du service d'infrastructure de la défense

Références et adresses : _____

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE

3 rue de l'Indépendance Américaine

78000 Versailles

État-major de la Marine

Service hydrographique et océanographique de la marine

Références et adresses : _____

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE DE LA MARINE

Centre de documentation

Route de Bergot

29283 Brest Cedex, sur demande motivée

Centre d'Études Supérieures de la Marine

Références et adresses : _____

CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA MARINE

Bibliothèque et Centre de Documentation

21 place Joffre

75700 Paris SP 07

État-major de l'armée de l'Air et de l'Espace

Centre de documentation (BAI)

Références et adresses : _____

CENTRE DE DOCUMENTATION (BAI)

163, rue de Sèvres

75015 Paris

Tél. 01 40 56 00 00

Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA)

Références et adresses : _____

OFFICE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES (ONERA)

Relations extérieures et documentation

29, rue de la Division Leclerc

92320 Châtillon (sur demande écrite)

Service de santé des Armées

Références et adresses : _____

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 01 40 51 51 10

MUSÉE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Ecole du Val-de-Grâce

1, place Alphonse Laveran

75230 PARIS CEDEX 05

Tél. 01 40 51 51 92

Direction générale de l'armement

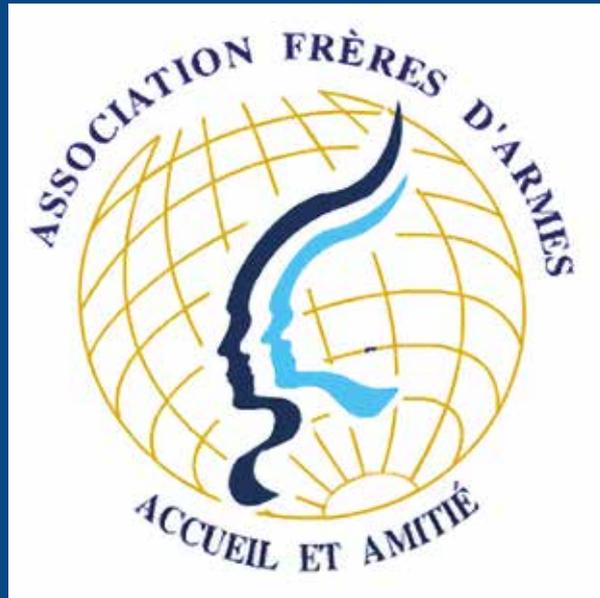
Direction des ressources humaines (DRH)

Références et adresses : _____

GESTION DES DOSSIERS ET ARCHIVES

231, boulevard Saint-Germain

75007 Paris



Vie Associative



L'ASSOCIATION FRANÇAISE « FRÈRES D'ARMES »

Fondée en 1984 par le ministre de la Défense à la demande du général de corps d'armée (2s) G. Malidan, ancien Inspecteur des Troupes de Marine et des Forces extérieures, l'Association « Frères d'Armes » a pour but :

- de faciliter l'accueil des stagiaires militaires étrangers de toute nationalité et de favoriser leur insertion dans la société française avec une attention particulière aux stagiaires de l'Enseignement militaire supérieur appelés à exercer de hautes responsabilités dans leurs pays d'origine ;
- d'entretenir les liens d'amitié que l'histoire a tissés entre les cadres de l'armée française et ceux des armées des pays amis ou alliés de la France, notamment des pays francophones d'Afrique noire et de l'Océan indien. Dans cet esprit, elle a réalisé sous le titre « *Héros méconnus* » un ouvrage dont on trouvera ci-après les caractéristiques ;
- de maintenir le contact avec les anciens stagiaires après leur retour dans leurs pays d'origine.

À cette fin, elle publie un guide à leur usage, organise des déjeuners-rencontres entre stagiaires et personnalités françaises civiles ou militaires et s'efforce de mettre en relation les stagiaires avec des familles ou des collectivités françaises (associations, sociétés, régiments, etc.) susceptibles de les accueillir pour un repas, une sortie en commun, un séjour de vacances, ou toute autre activité.

Les personnes ou collectivités désireuses de participer à cette action en faveur des stagiaires militaires étrangers dont l'importance pour l'image de notre pays à l'extérieur est évidente, peuvent prendre contact avec le siège de l'Association afin d'examiner selon quelles modalités, adaptées à chaque cas, pourrait prendre forme leur participation.

F

Références et adresses :

L'ASSOCIATION FRANÇAISE « FRÈRES D'ARMES »

École Militaire

case G

1 place Joffre

75700 Paris SP 07

Tél. : 01 44 42 45 06

PNIA : 861 753 45 06

E-mail : freresdarmes@wanadoo.fr Site Web : www.freresdarmes.org

ASSOCIATION FRANÇAISE « LA SAINT-CYRIENNE »



Association de type « loi 1901 » créée en 1887 et reconnue d'utilité publique par décret du 11 juin 1890, La Saint-Cyrienne a pour objectifs principaux l'entraide, la solidarité et le rayonnement.

Il s'agit de :

- procurer à ses adhérents et à leurs familles le concours moral et matériel dont ils peuvent avoir besoin dans toutes les circonstances de la vie, au cours de leur carrière militaire, et au-delà, en favorisant leur insertion dans la vie civile et en les accompagnant dans leur vieillesse ;
- renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les élèves, les anciens élèves et les promotions ;
- d'aider les Saint-Cyriens à l'accomplissement de leur vocation. L'association contribue ainsi à maintenir, à travers le rayonnement de Saint-Cyr, toute sa valeur au corps des officiers et à la place de l'Armée au sein de la nation. Elle participe également à la protection morale et matérielle de l'institution militaire et du corps des officiers.

La Saint-Cyrienne, forte d'environ 5300 membres cotisants, se compose des :

- élèves et anciens élèves de l'école spéciale militaire (ESM) et de l'école spéciale militaire interarmes (ESMIA) ;
- conjoints survivants et orphelins des anciens élèves ;
- membres bienfaiteurs et des membres d'honneur.

NOTA : en 2021, La Saint-Cyrienne engage des travaux pour intégrer l'association sœur, l'association des saint-cyriens dans la vie civile (ASCVIC), en partenariat étroit avec cette dernière.

Organisation de l'association

Le fonctionnement de l'association repose principalement sur :

- l'assemblée générale ordinaire qui se réunit une fois par an ;
- le conseil d'administration, dont les membres sont élus pour 3 ans, lors de l'assemblée générale ; il se réunit 4 fois par an ;
- les réunions de bureau, internes au fonctionnement du siège ;

Par ailleurs, La Saint-Cyrienne s'appuie sur plusieurs réseaux :

- les délégués départementaux (généralement 1 par département) ;
- les secrétaires de promotion (ou les présidents, les promotions étant souvent en association loi de 1901) ;

- les correspondants en états-majors (administration centrale : organismes IA, EMAT ; EM régionaux ; écoles ; régiments ; groupements de Gendarmerie) ;
- le réseau des Saint-Cyriens en entreprise ;
- le réseau des Saint-Cyriens internationaux et à l'étranger : les délégués à l'étranger sont les représentants officiels de La Saint-Cyrienne dans leur pays de résidence. Ils relaient l'action de l'association pour toutes ses missions, notamment au moment du 2S, la grande fête saint-cyrienne.

Une revue trimestrielle : « Le Casoar »



Références et adresses :

LA SAINT-CYRIENNE
6 avenue Sully-Prudhomme
75007 Paris
Contacts : info@saint-cyr.org - tel : 01 44 18 61 00
site internet : www.saint-cyr.org

ASSOCIATION L'ALLIANCE NAVALE

Présentation :

L'Alliance Navale est une association loi 1901 qui fédère l'ensemble des associations d'officiers de la marine nationale. Elle rassemble 10 000 officiers, servant ou ayant servi dans la Marine, avec des parcours très divers, qui tous ont eu un contact privilégié avec la mer et maintiennent une attache particulière avec la marine. Elle comprend les associations suivantes :

- l'Association des anciens élèves de l'École Navale (AEN) 4 000 membres ;
- l'Association des officiers de réserve de la Marine (ACORAM) 4 000 membres ;
- l'Association des officiers de la Marine (AOM) 700 membres ;
- l'Association des officiers de Marine de réserve INTRA-Marine (INTRA) 700 membres ;
- l'Association nationale des commissaires de la Marine (ANCM) 700 membres ;
- l'Association des administrateurs des affaires maritimes (AAAM) 300 membres ;
- l'Association amicale des officiers anciens élèves de l'École d'Administration de la Marine (AEAM) 150 membres ;
- l'Amicale des Professeurs de l'enseignement maritime (APEM) 40 membres ;
- les Officiers de marine sous contrat (OSC/OM) 100 membres.

Les objectifs de l'Alliance Navale visent à :

- contribuer au rayonnement de la Marine nationale et de ceux qui la servent, soutenir le recrutement par celle-ci de jeunes Français ;
- contribuer au rayonnement de la Défense nationale ;
- contribuer au rayonnement du monde maritime ;
- informer les adhérents des associations sur la situation et les évolutions du monde maritime, de la Défense et de la Marine nationale ;
- contribuer à la reconversion dans les carrières civiles des officiers quittant le service actif et au rebond d'une carrière civile à une autre carrière civile ;
- développer la solidarité entre les membres des associations et resserrer les liens d'assistance et de camaraderie entre les officiers ;
- soutenir les camarades et les familles ayant besoin d'aide ;

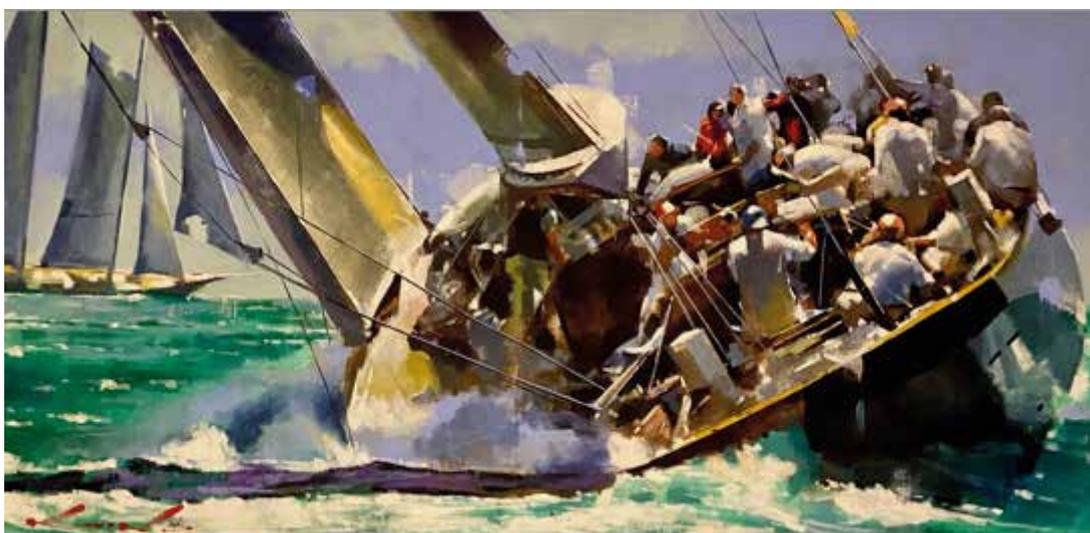
Le Conseil d'administration de l'Alliance navale est présidé par le président de l'AEN, le président de l'ACORAM en étant le vice-président. Il assure la coordination des actions des associations et de la planification des projets communs.

En région, les actions des représentations locales des associations sont coordonnées par un responsable régional de l'Alliance Navale (Brest, Toulon, Cherbourg, Lorient, Lyon, Bordeaux, Marseille et Nice).

Les associations fédérées par l'Alliance Navale se sont construites autour de cercles divers : corps d'officiers de la marine, diplômés d'une école, statut de réserviste, promotion interne. Elles contribuent toutes à l'Alliance navale avec leurs expériences et leurs sensibilités particulières. Des manifestations d'intérêt général sont organisées par les associations sous le pavillon de l'Alliance navale.

L'Alliance navale possède aussi son propre service carrière qui traite les situations de reconversion et de rebond pour les officiers qui en éprouvent le besoin, en s'appuyant sur les réseaux propres aux associations.

L'Alliance navale noue enfin des partenariats avec d'autres institutions ayant des activités en rapport avec le monde maritime où certains de ses membres peuvent apporter leur expertise.



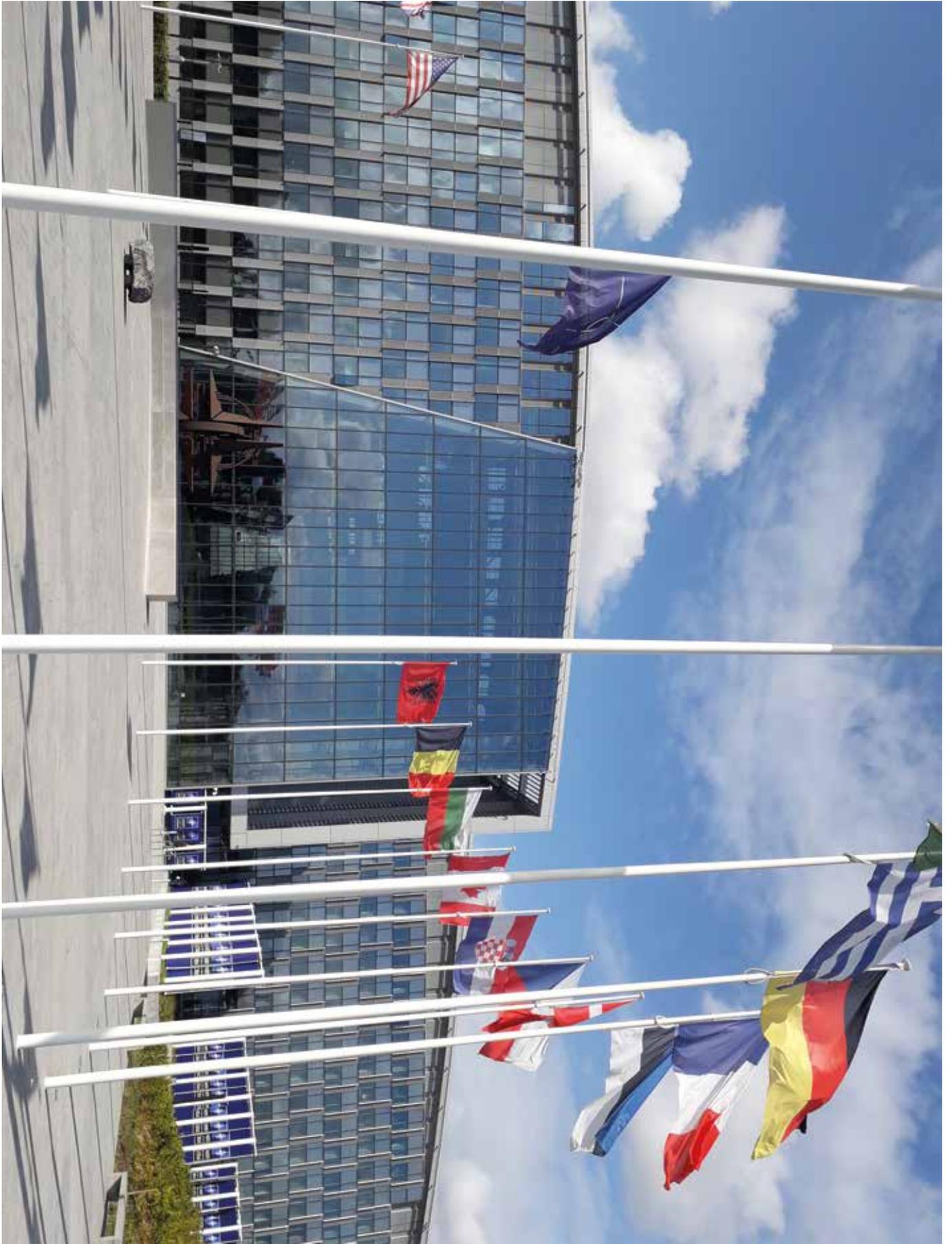
Références et adresses :

LE SIÈGE DE L'ALLIANCE NAVALE

Siège de l'AEN
118 rue Saint Dominique
75007 Paris

ALLIANCE NAVALE ET AEN

118 rue Saint Dominique 75007 Paris
delegue-aen@alliancenaivale.fr
06 31 42 64 06
+33 (0)1 40 16 00 11
secreaen@orange.fr



L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE L'AIR (AEA)



L'Association des Anciens élèves de l'École de l'air (AEA) a été créée en 1946 et reconnue d'utilité publique en 1968. L'AEA a pour objectifs de renforcer les liens de camaraderie entre les anciens élèves, de contribuer au rayonnement de l'École de l'air de Salon-de-Provence, de venir en aide aux camarades en difficulté et à leur famille, de soutenir dans leur démarche les membres qui, quittant le service actif, recherchent une nouvelle activité professionnelle, etc. Association des anciens élèves admis par concours à l'École de l'air ou à l'École des commissaires de

l'air, l'AEA accueille des membres associés, officiers de tout recrutement servant ou ayant servi l'armée de l'Air et de l'Espace, officiers étrangers diplômés de l'École ou conjoints des anciens élèves disparus.

Vie associative : faciliter et entretenir les liens

L'AEA anime un réseau de délégués de promotion et de délégués dans les bases aériennes, départements et régions. Elle accompagne des projets, tout particulièrement ceux de jeunes *Piégards*¹ et organise des activités traditionnelles de cohésion et d'ouverture vers la société civile (gala annuel, repas, pots, conférences, réunions thématiques, etc.). Elle diffuse régulièrement des informations de nature très variées (annonce d'événements, recherches particulières, carnets, actualités, etc.).

entraide : épauler dans la durée

Face aux aléas de la vie, l'AEA apporte soutien moral, financier, administratif et juridique, aux officiers ou leur famille, en activité ou non. Pour cette action solidaire, l'AEA s'appuie sur le réseau des délégués, réseau de proximité où les situations particulières sont mieux connues. L'AEA maintient également le contact avec les conjoints des camarades disparus.

Reconversion : franchir une étape

Pour ceux qui ont décidé de quitter l'institution ou ceux qui s'interrogent, l'AEA organise chaque année une journée consacrée à la reconversion des officiers intitulée « CAP2C » (Cap vers une deuxième carrière) en collaboration avec les associations d'officiers des autres armées. L'AEA offre au quotidien un accompagnement personnalisé et un accès à des offres signalées par des anciens ou des partenaires associatifs, institutionnels ou privés.

1 : Nom désignant un élève ou un ancien de l'École de l'air

Communication : échanger, transmettre et se cultiver.

L'AEA est une plateforme de dialogue, de débat d'idées, d'apport de souvenirs et d'évènements vécus, sur papier ou en version numérique. L'AEA publie trimestriellement sa revue *Le Piège*². Elle diffuse un annuaire qui permet aux anciens de garder le contact entre eux. Elle anime le site internet www.aea.asso.fr.

Références et adresses :

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE L'AIR

Maison des aviateurs

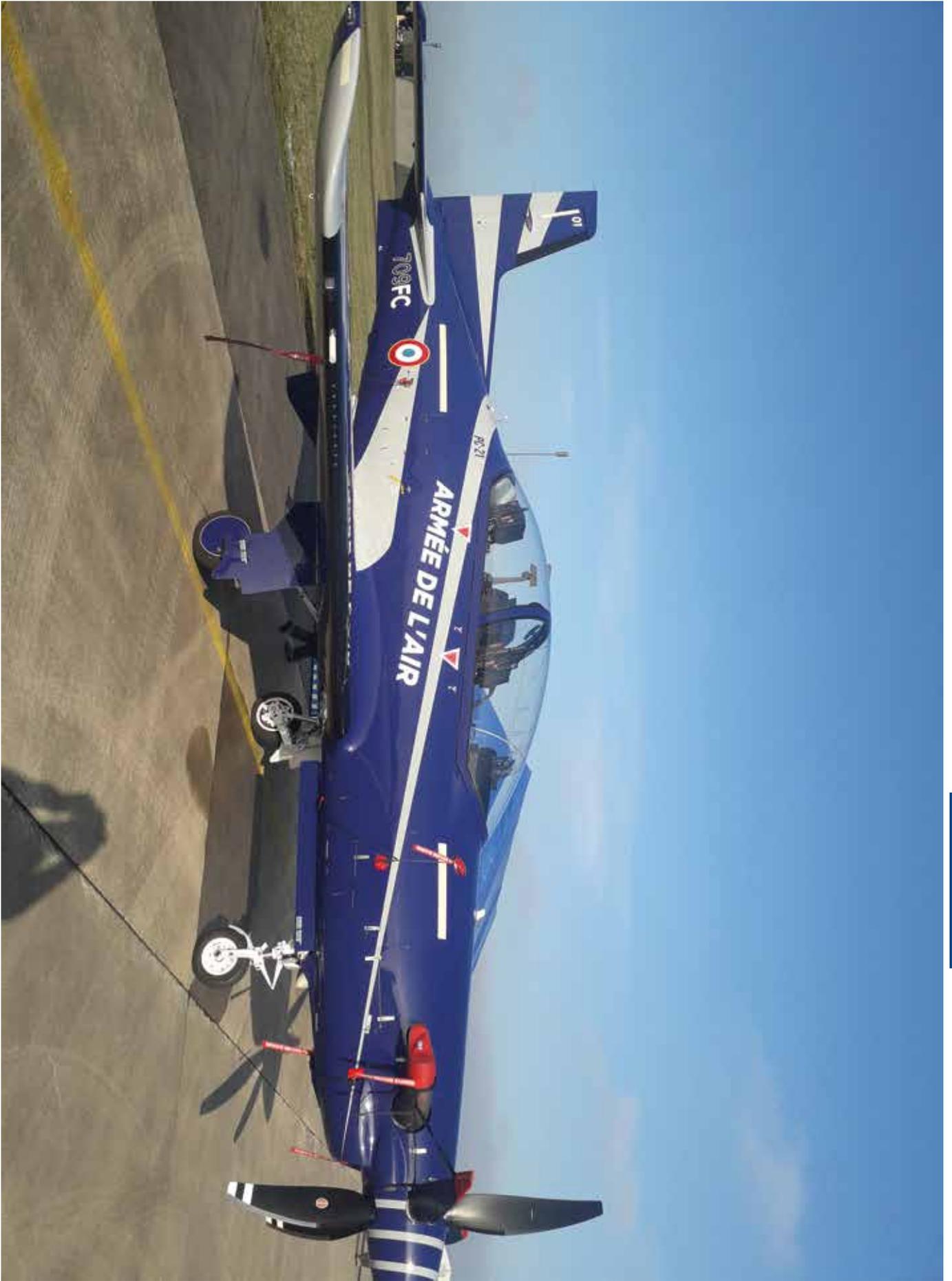
3 rue Nationale

92100 Boulogne-Billancourt

01.46.05.96.77

contact@aea.asso.fr

2 : Dans le jargon aéronautique militaire, le Piège désigne à la fois l'aéronef et l'École de l'air.



LE TRÈFLE

Le Trèfle a été créé en 1906 par le chef d'escadron Eugène Brody, premier commandant de l'école des officiers de la gendarmerie, alors implantée à la caserne Schomberg. Les élèves-officiers qui intégraient l'école n'étaient plus couverts par la Caisse du gendarme (devenue Caisse nationale du gendarme), créée auparavant par le capitaine Paoli et réservée aux sous-officiers et aux hommes du rang. La solidarité est donc l'ADN du Trèfle qui poursuit et entend amplifier cette mission.

Le Trèfle n'est pas une association mais une société de secours mutuel qui relève du code de la mutualité. Son président, le général d'armée (2S) Watin-Augouard, et son premier vice-président, le colonel (H) Philippe Marion, sont nommés par le Directeur général de la gendarmerie nationale, par délégation du ministre des Armées.

Le Trèfle se développe aujourd'hui selon trois lignes de force : l'unité, la solidarité, le « cœur de réseau » :

- l'unité rassemble les officiers de la gendarmerie, quels que soient leur statut (OG ou OCTA), leur origine (interne ou externe) ou leur position (active, 2^{ème} section, retraite, réserve) et les familles, en particulier les veuves et les orphelins. L'union fait la force pour faire en sorte que porte la voix des officiers, notamment au travers de la revue Le Trèfle, récemment « reformatée » ;
- la solidarité demeure le pilier du Trèfle : le statut de société de secours mutuel est ce qui le particularise. Les officiers étrangers des pays amis, élèves et anciens élèves de l'EOGN, peuvent être membres honoraires. Lorsqu'ils bénéficient d'un geste de solidarité de leur promotion, le Trèfle apporte un soutien à celle-ci. La solidarité devra néanmoins être revisitée pour tenir compte des évolutions de notre société, en agissant en particulier dans les domaines que les autres organismes ne couvrent pas ;
- le « cœur de réseau » traduit à la fois l'idée de fraternité d'arme et celle de rayonnement. Il est le contraire d'un « entre-soi » réducteur et a pour objectif de conforter la place de l'officier dans la société, à l'heure où il faut plus que jamais défendre une militarité contestée ou banalisée. Ce rayonnement doit s'appuyer sur « EOGN Alumni » et contribuer, par l'effet réseau, à la mise en relation avec le secteur public ou privé au bénéfice de tous les camarades qui s'engagent dans une nouvelle vie professionnelle. Le « cœur de réseau » est dynamisé par l'organisation d'événements parisiens et déconcentrés venant en soutien de l'action des présidents délégués. La nouvelle revue du Trèfle est aussi un vecteur de rayonnement.

Sans en avoir le monopole, le Trèfle est donc porteur d'une image, moderne mais respectueuse des traditions, de l'officier de la gendarmerie et contribue à maintenir les liens de camaraderie qui sont une des caractéristiques fortes de la communauté militaire. Il est ainsi membre du Comité national d'entente (CNE) qui enrichit les liens entre les forces armées, quel que soit leur ministère de rattachement.

Références et adresses :

Pour contacter le Trèfle : letrefle.gend@orange.fr

ALUMNI DE L'ÉCOLE DE GUERRE



Fondée en 2019, l'association des Alumni de l'École de Guerre a vocation à réunir les officiers brevetés et les auditeurs civils de l'École de Guerre et de connecter les promotions entre elles. Cette association loi 1901 contribue à renforcer les liens de solidarité et d'amitié qui unissent tous les anciens de l'École de Guerre et à les

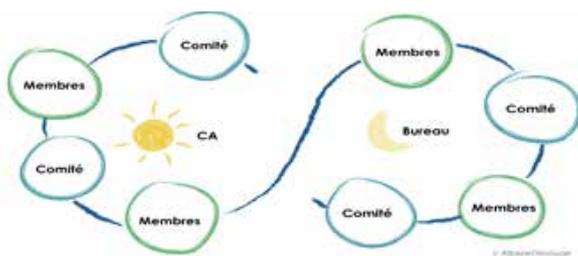
soutenir le cas échéant.

Objectifs principaux :

- représenter la collectivité des anciens élèves et diplômés de l'École de Guerre ;
- contribuer à la politique de Défense de la France et au maintien de l'École de Guerre au premier rang mondial du haut enseignement militaire et stratégique pour promouvoir avec elle, la renommée à l'étranger de l'enseignement et de la pensée militaire et stratégique française ;
- contribuer à l'innovation en matière de Défense et au lien Armées-Nation, notamment à travers des publications et l'organisation de différents événements ;
- participer à l'information de tout public français ou étranger sur l'École de Guerre ;
- aider l'École de Guerre dans ses actions, y compris ses actions de solidarité.

Directement inspirée par la volonté de **créer un espace de partage, de collaboration et d'action**, elle donne à ses membres une liberté d'action et la possibilité de s'impliquer.

Collégialité - Principe de subsidiarité – Esprit d'initiative :



Les membres et les comités – regroupements autonomes de membres souhaitant s'unir pour faire aboutir des projets – sont le moteur premier de l'association.

Le siège de l'association est hébergé à l'École Militaire dans les locaux de l'École de Guerre.

Références et adresses :

ALUMNI ÉCOLE DE GUERRE

École Militaire

1, place Joffre

75007 PARIS

presidence@alumni-edg.fr

Pour devenir membre ou en savoir plus : <https://alumni-ecoledeguerre.fr/>

Le site permet de s'inscrire, invite à retrouver le lien avec d'anciens camarades, notamment ceux qui sont à l'étranger.

L'ASSOCIATION « SOLIDARITÉ DÉFENSE »

Créée en 1994, reconnue d'utilité publique, l'Association solidarité défense (ASD), présidé par le vice-amiral escadre Philippe Hello, a pour objet de manifester la solidarité de la société civile envers le monde combattant.

L'association apporte plus particulièrement son soutien aux militaires blessés et aux familles endeuillées lors des opérations extérieures ou intérieures.

Visites à l'hôpital, soutien moral et matériel, accompagnement dans la durée, appui à la reconstruction physique et morale, participation à la réinsertion professionnelle, tels sont des volets des multiples actions menées par l'ASD.



« Parce que ceux qui nous défendent
ont parfois besoin de nous »

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES D'ÉCOLES MILITAIRES FRANÇAISES

Ces associations sont ouvertes aux anciens élèves français et étrangers

Armée ou service	Adresse	Téléphone
	Association des Anciens Élèves des Écoles Militaires Préparatoires et Anciens Enfants de Troupe (AET) 166, rue Lafayette - 75010 Paris	01 40 34 54 31
Interarmées	Association amicale des Anciens Élèves du Prytanée National Militaire 13, rue de Turin - 75008 Paris	01 42 93 08 46
	Association Mars (anciens stagiaires et amis des Écoles Supérieures de Guerre et du Collège Interarmées de Défense) Ecole Militaire - case 69 - 21 place Joffre - 75700 Paris SP 07 (Bureau ouvert mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h)	01 44 42 51 89
D.G.A	Société Amicale des Anciens Élèves de l'École Polytechnique 5, rue Descartes - 75005 Paris	01 46 33 74 25
Santé	Société Amicale des Élèves et Anciens Élèves du Val de Grâce et de l'École du Service de Santé des Armées de Lyon 1 place Alphonse Laveran - 75230 Paris cedex 05	01 40 51 47 62
Santé	Amicale Santé Navale et d'Outre-Mer (Anciens élèves de l'École du Service de Santé des Armées de Bordeaux) 19, rue Daru - 75008 Paris	01 47 66 89 54
Santé	Association des anciens élèves de l'École d'application du Service de Santé pour l'Armée de l'Air 5 bis, avenue de la porte de Sèvres - 75509 Paris cedex 15	01 45 52 28 46
Gendarmerie	LE TRÈFLE 10, rue de Tournon - 75006 Paris	01 42 76 13 87
Terre	LA SAINT-CYRIENNE (Anciens élèves de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr) 6, avenue Sully Prudhomme - 75007 Paris	01 44 18 61 00
Terre	L'ÉPAULETTE (Anciens élèves de l'École Militaire Inter-Armes de Coëtquidan et des Écoles d'Armes) Case n°115 - Fort Neuf de Vincennes - Cours des Maréchaux 75614 PARIS CEDEX 12	01 41 93 35 35



Armée ou service	Adresse	Téléphone
Marine	Association des Anciens Élèves de l'École Navale 86, rue d'Amsterdam - 75009 Paris	01 40 16 00 11
Marine	Association des Officiers de la Marine (Recrutement interne et ORSA) 15 rue de Laborde - 75398 Paris cedex 08	01 53 42 83 57
Marine	Association Nationale des Commissaires de la Marine 15 rue de Laborde - 75398 Paris cedex 08	01 44 38 41 42
Air	Association des Anciens Élèves de l'École de l'Air (AEA) 5 bis, avenue de la porte de Sèvres - 75509 Paris cedex 15	01 45 52 34 91 01 45 52 34 95
Air	Association Nationale des Commissaires de l'Air DCCA 5 bis, avenue de la porte de Sèvres - 75509 Paris cedex 15	01 45 52 24 51
Air	Association des Anciens Élèves de l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air - B.A 722 17136 Saintes Air	05 46 97 27 33
Air	Association des Anciens Élèves Sous-Officiers de Rochefort La Nougarède - 47440 Casseneuil	05 53 36 40 62
Air	Association des Sous-Officiers de la BA 721 Rochefort 9, rue Ravel - 17300 Rochefort	05 46 99 20 85

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES D'ANCIENS COMBATTANTS

Associations	Adresse	Téléphone
Fédération Mondiale des Anciens Combattants	17, rue Nicolo - 75116 Paris	01 40 72 61 00
Confédération Européenne des Anciens Combattants	7, rue de Poissy - 75004 Paris	01 40 46 71 40 Fax 01 40 46 71 41
Fédération Européenne des Anciens Combattants et Union Nationale Anciens Combattants INDO. TOE.AFN (U.N.A.C.I.T.A)	32-34, rue de la Fontaine au Roi - 75011 Paris	01 43 38 52 89
Fédération Nationale des Anciens d'Outre mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine	2, rue Charles-Axel Guillaumot 92500 Reuil-Malmaison Adresse postale : B.P. 227 00484 Armées e-mail : fedetdm@wanadoo.fr	01 47 16 57 36
Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME)	178 rue Garibaldi - 69003 Lyon - contact@fname.info	04 78 95 45 03
Union Fraternelle des Anciens Combattants d'expression française d'Afrique et de Madagascar	1, rue de Brissac - 75004 Paris	01 44 54 22 70
Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de guerre	46, rue Copernic - 75782 Paris Cedex 16	01 45 00 18 19
Association Rhin et Danube	20, rue Eugène Flachet - 75017 Paris	01 42 67 86 40 Fax 01 42 67 77 11
Association des Combattants de l'Union Française (ACUF)	8, rue de la Banque - 75002 Paris	01 40 20 02 57 Fax 01 40 20 03 05
Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France (F.A.C.S.)	23, rue de Vienne - 75008 Paris	01 53 04 79 48 Fax 01 53 04 79 52

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ÉVADÉS DE GUERRE

Associations	Adresse	Téléphone
Fédération Interalliée des Évadés de Guerre	42, rue du Louvre 75001 Paris	01 42 33 01 72

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Associations	Adresse	Téléphone
Fédération Internationale libre des Déportés et Internés de la Résistance Fédération Internationale des Résistants	Lassallestrasse 40/2/2/6-A - 1120 Vienne Autriche	00 43 17 26 30 91

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES AVEUGLES DE GUERRE

Associations	Adresse	Téléphone
International Kriegsblinden Kongress Section française : Union des Aveugles de guerre	Schumannstrasse 35 53000 BONN 1 Allemagne 49, rue Blanche 75009 Paris	00 228 21 31 34 01 48 74 85 83 Fax 01 45 26 24 34

PROTECTION · UNIFORME · MATÉRIEL

CRÉER LE FUTUR

DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ



MARCK & BALSAN

PROTÉGER ET RAYONNER



marcketbalsan.fr



L'EXPERT FRANÇAIS DE LA FORMATION AU COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS



Entrainement



Formation des élites



Conseil



Innovation



IFESO



INSTITUT FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT STRATÉGIQUE ET OPÉRATIF



www.ifeso.org
contact@ifeso.org

L'EUROPE
AVEC LE TT:
VÉHICULE NEUF,
ASSURANCE
COMPLÈTE, EN
TOUTE SÉRÉNITÉ



PROMOTIONS
POUR TOUS
TOUTE L'ANNÉE

TARIFS SPÉCIAUX
MILITAIRES
& AFFILIÉS

CONTRATS DE
1 JOUR À 1 AN

Choisissez votre voiture neuve, familiale ou compacte, essence, diesel, ou hybride, sans souci de kilométrage. Profitez d'une assurance multirisque sans franchise et de la liberté de parcourir la France et les pays européens, le tout exempté de droits de douane et de TVA..

Officiers étrangers de l'École de Guerre, personnels d'organisations internationales, et diplomates bénéficient de notre service de Transit Temporaire. Rejoignez ceux qui nous font confiance pour leurs missions et formations en Europe, sans les contraintes fiscales habituelles.

CAR -EXPATS

RACHETEZ UNE TT À LA FIN
DE VOTRE CONTRAT OU DE
VOTRE EXPATRIATION.

www.car-expats.fr
www.car-expats.com

Laurent Maurice vous invite à découvrir
l'étendue de ses produits et de ses services

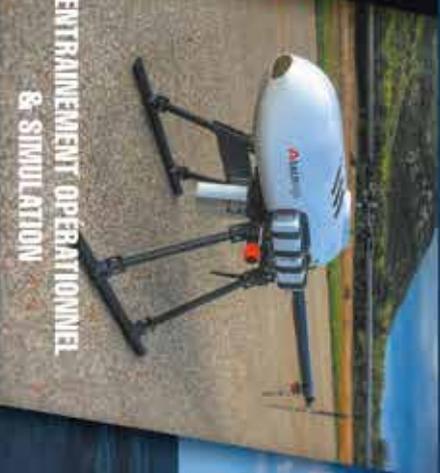
contact@car-expats.com
7, rue de Chalon Auxy 71400 Autun

YOUR CAPABILITY BUILDING PARTNER

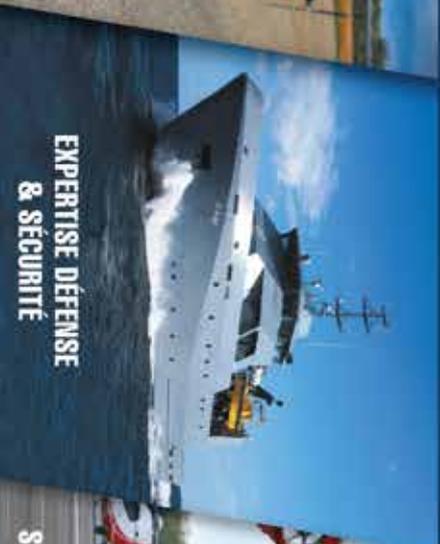
LE TRANSFERT DU SAVOIR-FAIRE DES ARMÉES FRANÇAISES



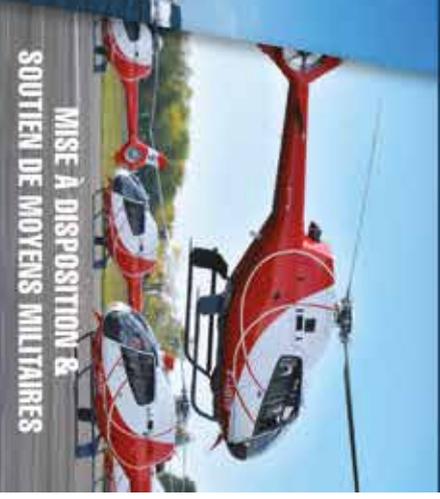
FORMATION MILITAIRE



ENTRAÎNEMENT OPÉRATIONNEL
& SIMULATION



EXPERTISE DÉFENSE
& SÉCURITÉ



MISE À DISPOSITION &
SOUTIEN DE MOYENS MILITAIRES

TERRRE | AIR | MARINE
INTERARMÉES | ARMEMENT



DCI Group

groupecdi.com

FORCES SPÉCIALES | DRONES | ESPACE
SÉCURITÉ INTÉRIEURE | CYBERDÉFENSE